

**RAPPORT DE LA
VINGT-TROISIÈME SESSION DE
LA CONFÉRENCE RÉGIONALE POUR L'AFRIQUE**

Johannesburg (Afrique du Sud), 1er – 5 mars 2004

États Membres de la FAO dans la région Afrique

Afrique du Sud	Gambie	Nigéria
Algérie	Ghana	Ouganda
Angola	Guinée	Rwanda
Bénin	Guinée-Bissau	République centrafricaine
Botswana	Guinée équatoriale	Sao Tomé-et-Principe
Burkina Faso	Kenya	Sénégal
Burundi	Lesotho	Seychelles
Cameroun	Libéria	Sierra Leone
Cap-Vert	Jamahiriya arabe libyenne	Soudan
Comores	Madagascar	Swaziland
Congo	Malawi	Tanzanie
Congo, Rép. dém. du	Mali	Tchad
Côte d'Ivoire	Maroc	Togo
Djibouti	Maurice	Tunisie
Égypte	Mauritanie	Zambie
Érythrée	Mozambique	Zimbabwe
Éthiopie	Namibie	
Gabon	Niger	

Date et lieu des Conférences régionales de la FAO pour l'Afrique

Première	-	Lagos (Nigéria), 3 – 12 novembre 1960
Deuxième	-	Tunis (Tunisie), 1er – 10 novembre 1962
Troisième	-	Addis-Abeba (Éthiopie), 3 – 15 septembre 1964
Quatrième	-	Abidjan (Côte d'Ivoire), 9 – 19 novembre 1966
Cinquième	-	Kampala (Ouganda), 18 – 29 novembre 1968
Sixième	-	Alger (Algérie), 17 septembre – 3 octobre 1970
Septième	-	Libreville (Gabon), 14 – 30 septembre 1972
Huitième	-	Rose Hill (Maurice), 1er – 17 août 1974
Neuvième	-	Freetown (Sierra Leone), 2 – 12 novembre 1976
Dixième	-	Arusha (Tanzanie), 18 – 28 septembre 1978
Onzième	-	Lomé (Togo), 16 – 27 juin 1980
Douzième	-	Alger (Algérie), 22 septembre – 2 octobre 1982
Treizième	-	Harare (Zimbabwe), 16 – 25 juillet 1984
Quatorzième	-	Yamoussoukro (Côte d'Ivoire), 2 – 11 septembre 1986
Quinzième	-	Moka (Maurice), 26 avril – 4 mai 1988
Seizième	-	Marrakech (Maroc), 11 – 15 juin 1990
Dix-septième	-	Accra (Ghana), 20 – 24 juillet 1992
Dix-huitième	-	Gaborone (Botswana), 24 – 28 octobre 1994
Dix-neuvième	-	Ouagadougou (Burkina Faso), 16 – 20 avril 1996
Vingtième	-	Addis-Abeba (Éthiopie), 16 – 20 février 1998
Vingt et unième	-	Yaoundé (Cameroun), 21 – 25 février 2000
Vingt-deuxième	-	Le Caire (Égypte), 4 – 8 février 2002
Vingt-troisième	-	Johannesburg (Afrique du Sud), 1er - 5 mars 2004

Les appellations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

Tous droits réservés. Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite, mise en mémoire dans un système de recherche documentaire, ni transmise sous quelque forme ou par quelque procédé que ce soit: électronique, mécanique, par photocopie ou autre, sans autorisation préalable du détenteur des droits d'auteur. Toute demande d'autorisation devra être adressée au Directeur de la Division de l'information, Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, Viale delle Terme di Caracalla, 00100 Rome, Italie, et comporter des indications précises relatives à l'objet et à l'étendue de la reproduction.

TABLE DES MATIÈRES

	<u>Pages</u>
RÉSUMÉ DES PRINCIPALES RECOMMANDATIONS	vi - xiv
	<u>Paragraphes</u>
I. INTRODUCTION	
Organisation de la Conférence	1 - 2
Cérémonie d'ouverture	3 - 4
Élection du Président et des Vice-Présidents et désignation des rapporteurs	5 - 6
Adoption de l'ordre du jour et du calendrier	7
II. DÉCLARATIONS	
Déclaration du Directeur général de la FAO	8 - 14
Discours liminaire du Président de la République sud-africaine	15 - 18
Déclaration du Président indépendant du Conseil de la FAO	19 - 21
Déclaration de la Directrice exécutive adjointe du Programme alimentaire mondial	22 - 24
Rapport sur les activités de la FAO dans la région (2002-2003)	25 - 27
III. POINTS À DÉBATTRE	
Mise en oeuvre du Programme détaillé du NEPAD pour le développement de l'agriculture africaine: examen de l'état d'avancement et questions apparentées	30 - 37
Gestion intégrée des ressources hydriques à l'appui de la sécurité alimentaire en Afrique	38 - 42
<i>Point permanent</i> : Suite donnée au Sommet mondial de l'alimentation et au Sommet mondial de l'alimentation: cinq ans après - dimensions régionales	43 - 46
IV. POINTS INSCRITS POUR INFORMATION	47
Contribution de la recherche et de la vulgarisation agricoles à la sécurité alimentaire et à la réduction de la pauvreté	48 - 56
Crise de la viande de brousse en Afrique: comment concilier sécurité alimentaire et préservation de la biodiversité sur le continent africain	57 - 60
Le VIH/SIDA et la crise alimentaire en Afrique subsaharienne	61 - 63
Année internationale du riz	64 - 65
Cadre stratégique de la FAO visant à combler le fossé numérique en milieu rural	66
V. ÉVÉNEMENTS PARALLÈLES	
Consultation régionale FAO/ONG/OSC pour l'Afrique	67 - 70
Table ronde BAFD/FAO sur le financement de l'agriculture et du développement rural	71 - 79

VI. AUTRES QUESTIONS

Questions diverses

80 - 82

ANNEXES

- A. Ordre du jour et calendrier
- B. Liste des délégués
- C. Liste des documents
- D. Déclaration du Directeur général de la FAO
- E. Discours liminaire du Président de la République sud-africaine
- F. Rapport du Comité technique

RÉSUMÉ DES PRINCIPALES RECOMMANDATIONS

Exposés nationaux et débat général

Rapport sur les activités de la FAO dans la région, 2002-2003 (ARC/04/2)

La Conférence:

1. s'est félicitée du rapport très complet présenté par le Sous-Directeur général/Représentant régional pour l'Afrique et du rôle actif que la FAO jouait dans l'appui à l'agriculture africaine, en particulier dans le cadre du NEPAD-PDDAA; (paragraphe 25 et 26)
2. a recommandé que les prochaines Conférences régionales soient organisées de façon que chaque pays axe son rapport sur les expériences réussies afin d'en faire part aux autres pays; (par. 26)
3. a noté que certaines réalisations de la FAO dans divers pays pouvaient être très intéressantes pour les pays voisins. Il a donc été recommandé que la FAO adopte une approche sous-régionale lorsqu'elle mettrait en œuvre ces programmes. (par. 27)

Points à débattre

Mise en œuvre du Programme détaillé du NEPAD pour le développement de l'agriculture africaine: Examen de l'état d'avancement (ARC/04/4.1) et questions apparentées

À l'attention des gouvernements, des communautés économiques régionales, de l'Union africaine et du NEPAD

La Conférence:

4. a recommandé la mise en place d'un Forum des secrétaires permanents afin d'appuyer le processus de mise en œuvre du PDDAA aux niveaux national, régional et continental, de façon efficace et cohérente; (paragraphe 34a)
5. a recommandé la désignation de coordonnateurs nationaux du PDDAA chargés de diriger le processus; (paragraphe 34b)
6. a demandé instamment que des rapports annuels sur la mise en œuvre du PDDAA soient préparés par le Secrétariat du NEPAD; (paragraphe 34c)
7. a demandé instamment que le Secrétariat du NEPAD collabore avec la FAO (et avec les autres partenaires du développement) pour mettre en place un mécanisme clair de suivi des progrès réalisés dans la mise en œuvre du PDDAA, avec des indicateurs de performance et un calendrier bien définis; (paragraphe 34d)
8. a souligné la nécessité pour le NEPAD, avec l'appui de l'Union africaine, d'envisager de réaliser un examen du secteur agricole par des experts pour assurer une bonne gouvernance

lors de la mise en application du PDDAA, conformément aux principes en vigueur à l'Union africaine; (paragraphe 34e)

9. a recommandé que le NEPAD collabore avec l'Union africaine pour mettre en place un groupe de soutien du PDDAA; (paragraphe 34f)

10. a recommandé qu'une attention particulière soit accordée à l'amélioration de la disponibilité d'engrais, à des prix abordables et à la production d'engrais en Afrique, sur la base d'une coopération régionale, avec la participation du secteur privé. À cet égard, la Conférence a adopté à l'unanimité la résolution ARC/04/RES; (paragraphe 34h)

11. a recommandé aux pays qui ne l'ont pas fait, de procéder avec la FAO à l'examen des politiques et d'élaborer des plans d'investissements à moyen terme et des projets susceptibles d'être financés; (paragraphe 35a)

12. a demandé instamment au Secrétariat du NEPAD et à la FAO de continuer à faciliter les échanges de données d'expérience sur les succès obtenus dans des pays d'Afrique; (paragraphe 35b)

13. a recommandé que les programmes d'infrastructure de la BAfD assurent le développement des infrastructures rurales afin d'appuyer la production vivrière et l'accès aux marchés; (paragraphe 35c)

14. a recommandé d'intégrer des considérations de parité hommes-femmes dans l'ensemble des programmes et stratégies du PDDAA; (paragraphe 35d)

15. a souligné la nécessité de réaliser d'autres travaux pour clarifier le concept de centre d'excellence et définir le processus à suivre pour créer des centres d'excellence africains comme base pour faciliter le renforcement des capacités et la mise en commun des données d'expérience; (paragraphe 36b)

16. a demandé que la spécificité, le caractère particulier et les problèmes des petits États insulaires en développement soient pris en considération lors de la mise en œuvre du PDDAA; (paragraphe 36c)

17. a demandé instamment aux pays membres de faire en sorte que la part de 10 pour cent des ressources à investir dans l'agriculture se justifie par les bons résultats obtenus. (paragraphe 37b)

À l'attention de la FAO

La Conférence:

18. a demandé instamment à la FAO d'aider les États Membres à élaborer des approches durables en matière d'amélioration des sols, sur la base d'une gestion intégrée des ressources naturelles et d'une plus grande intégration des systèmes culture-élevage; (paragraphe 34h)

19. a recommandé de procéder à de nouvelles consultations avec les gouvernements nationaux et les organisations paysannes afin d'identifier les préoccupations, priorités et

domaines d'investissement lors de l'élaboration d'un document supplémentaire du PDDAA sur l'intégration des forêts, des pêches et de l'élevage; (paragraphe 36a)

20. a recommandé que la FAO et d'autres partenaires du développement aident les pays membres à mieux articuler et définir la portée et l'application des investissements de 10 pour cent des ressources dans l'agriculture et le développement rural. (paragraphe 37a)

Gestion intégrée des ressources hydriques à l'appui de la sécurité alimentaire en Afrique (ARC/04/5)

À l'attention des gouvernements, des communautés économiques régionales et de l'UA/NEPAD

La Conférence:

21. a reconnu que la gestion intégrée des ressources en eau (GIRE) était maintenant considérée comme étant le cadre général le plus approprié pour une « bonne gouvernance de l'eau » et a recommandé son adoption en tant que cadre stratégique pour toutes les activités de développement socio-économique; (paragraphe 38)

22. a en outre constaté les risques liés à l'agriculture pluviale dans les zones semi-arides et sujettes à la sécheresse et a instamment invité les pays membres à adopter des mesures d'atténuation des effets de la sécheresse dans les régions fréquemment touchées par des aléas climatiques entraînant des famines et exigeant, par voie de conséquence, une aide alimentaire; (paragraphe 39)

23. a reconnu le rôle important de l'irrigation dans la production vivrière et la réduction de la pauvreté et a recommandé que l'irrigation fasse partie intégrante de toute stratégie destinée à accroître de façon durable la production agricole; (paragraphe 40)

24. a noté qu'environ 60 pour cent de l'eau prélevée pour la production agricole se perd de diverses manières et a recommandé l'adoption de techniques d'économie d'eau et une meilleure gestion de l'eau à l'exploitation afin d'améliorer l'efficacité et la productivité de l'eau d'irrigation; (paragraphe 41)

25. a pris note de la récente Déclaration en vingt-cinq points de Syrte sur l'agriculture et l'eau en Afrique, dans le cadre du NEPAD, dans laquelle les Chefs d'État et de gouvernement confirmaient les engagements existants et proposaient de nouvelles mesures et a recommandé que:

- a) L'UA, en collaboration avec les pays membres, prenne des mesures appropriées afin de traduire les engagements dans la pratique; (paragraphe 42a)
- b) Les gouvernements nationaux garantissent des investissements publics ainsi que la participation du secteur privé à la mise en valeur des ressources en eau pour la production agricole et la sécurité alimentaire. (paragraphe 42b)

À l'attention de la FAO

La Conférence:

26. a reconnu les avantages de la petite irrigation et a demandé à la FAO de continuer à aider les pays membres à élargir leurs programmes de gestion de l'eau dans le cadre du Programme spécial pour la sécurité alimentaire (PSSA). La Conférence a toutefois souligné la nécessité d'introduire des mesures de protection de la santé et de l'environnement dans les programmes de développement de l'irrigation. (paragraphe 40)

Point permanent: Suite donnée au Sommet mondial de l'alimentation (SMA) et au Sommet mondial de l'alimentation: cinq ans après (SMA: caa) – dimensions régionales (ARC/04/3)**À l'attention des gouvernements et des communautés économiques régionales**

27. La Conférence a recommandé que:

- a. les gouvernements intensifient leurs efforts afin de concrétiser les engagements pris lors du SMA et du SMA: caa; (Annexe F, paragraphe 45a)
- b. les gouvernements coordonnent les politiques et programmes et adoptent une approche interdisciplinaire holistique afin d'aborder le problème de l'insécurité alimentaire dans toutes ses dimensions; (Annexe F, paragraphe 45b)
- c. les gouvernements accordent une priorité élevée à l'alimentation et à l'agriculture, dans un cadre de développement à assises larges, et prennent en main, au niveau national, les approches, stratégies et programmes de développement; (Annexe F, paragraphe 45c)
- d. les organisations économiques régionales envisagent de créer des mécanismes internes de financement pour aider à mettre en œuvre leurs programmes régionaux respectifs pour la sécurité alimentaire. (Annexe F, paragraphe 45d)

À l'attention de la FAO

28. La Conférence a recommandé que:

- a. la FAO fasse en sorte qu'outre le riz et le manioc, d'autres aliments de base comme le maïs occupent une place de choix dans le PDDAA, du fait de leur importance dans le régime alimentaire de nombreux pays membres; des recherches devraient être effectuées afin de diversifier, à long terme, le régime alimentaire dans les pays où le maïs est l'aliment de base; (Annexe F, paragraphe 46a)
- b. la FAO continue à fournir une assistance technique aux pays membres en vue de la constitution de réserves céréalières, du fait de leur importance aux niveaux national, sous-régional et régional. (Annexe F, paragraphe 46b)

Points inscrits pour information**Contribution de la recherche et de la vulgarisation agricoles à la sécurité alimentaire et à la lutte contre la pauvreté en Afrique (ARC/04/INF/5)****À l'attention des gouvernements**

La Conférence:

- a. a souligné la nécessité de couvrir tous les sous-secteurs dans un programme africain de recherche; (Annexe F, paragraphe 58a)
- b. a souligné en particulier la nécessité d'utiliser efficacement les technologies et les possibilités offertes par « la coopération technique intra-africaine »; (Annexe F, paragraphe 58b)
- c. a recommandé de prêter une attention accrue au financement des systèmes de recherche et de vulgarisation agricoles (ARES) conformément aux engagements financiers pris par les gouvernements et les organismes régionaux et internationaux de financement. (Annexe F, paragraphe 58g)

À l'attention du FARA (Forum de recherche agricole en Afrique), de la FAO et du NEPAD

La Conférence:

- a. a fait sienne la recommandation de tenir des conférences sous-régionales sur la recherche et la vulgarisation agricoles, étant entendu que l'organisation concrète de ces conférences serait prise en charge par le FARA, la FAO, le NEPAD et d'autres parties prenantes; (Annexe F, paragraphe 54)
- b. a instamment prié le NEPAD, le FARA et la FAO de faire rapport sur l'évolution de la situation lors de la prochaine Conférence régionale de la FAO pour l'Afrique. (Annexe F, paragraphe 56)

La crise de la viande de brousse en Afrique: concilier sécurité alimentaire et préservation de la biodiversité sur le continent (ARC/04/INF/7)**À l'attention des gouvernements, de la FAO et d'autres partenaires du développement**

31. La Conférence a noté que la viande de brousse continuait à jouer un rôle important puisqu'elle fournissait des protéines, des médicaments et améliorait les revenus des ruraux pauvres et a recommandé que:

- a. les gouvernements, la FAO et les partenaires internationaux accordent une attention particulière à l'identification de solutions de rechange appropriées et aident à les mettre en oeuvre en étroite collaboration avec les communautés locales. (Annexe F, paragraphe 58)

À l'attention de la FAO

La Conférence:

- a. a recommandé que la FAO, en collaboration avec les organisations régionales et internationales compétentes, entreprenne des études sur les risques sanitaires et les éventuelles maladies transmises par la consommation de viande de brousse; (Annexe F, paragraphe 59)
- b. a demandé que la FAO agisse en collaboration avec les pays membres et les partenaires du développement pour continuer à échanger des données d'expérience à ce sujet. (Annexe F, paragraphe 60)

Le VIH/SIDA et la crise alimentaire en Afrique subsaharienne (ARC/04/INF/8)**À l'attention des gouvernements**

La Conférence a recommandé que:

- a. les gouvernements prennent des mesures d'urgence visant à réviser et à consolider les politiques et les programmes concernant l'agriculture, afin d'intégrer des éléments relatifs au VIH/SIDA dans les stratégies sectorielles de développement agricole; (Annexe F, paragraphe 63a)
- b. toutes les parties concernées prennent les dispositions nécessaires pour définir une réaction concertée permettant de couvrir la totalité du spectre urgence-développement, tout en maintenant une perspective humanitaire. (Annexe F, paragraphe 63c)

À l'attention de la FAO et d'autres partenaires du développement

34. La Conférence a recommandé que les partenaires oeuvrant dans le domaine du développement, en particulier l'ONUSIDA, l'OMS, la FAO et la Banque mondiale, en étroite collaboration avec le NEPAD, augmentent les budgets alloués au renforcement des capacités institutionnelles axées sur la lutte contre l'épidémie, en intensifiant la collaboration avec les gouvernements, les ONG et la société civile. (Annexe F, paragraphe 63b)

Année internationale du riz – 2004 (ARC/04/INF/9)**À l'attention des gouvernements**

35. La Conférence:

- a. a pris note de la contribution potentiellement importante du riz NERICA à la sécurité alimentaire et a instamment invité les pays membres à encourager la diffusion de cette nouvelle variété de riz; (Annexe F, paragraphe 64)
- b. a encouragé les pays membres à célébrer l'Année internationale du riz. (Annexe F, paragraphe 65)

Événements parallèles

QUATRIÈME CONSULTATION FAO/ONG/OSC POUR L'AFRIQUE

À l'attention des gouvernements

36. La Conférence a recommandé:

- a. d'accroître d'au moins 10 pour cent les financements publics alloués à l'agriculture et au secteur rural, pour les porter à 30 pour cent; (paragraphe 69a)
- b. de formuler et encourager des politiques et programmes appuyant des approches agroécologiques de l'agriculture au niveau des familles; (paragraphe 69b)
- c. de s'engager à encourager la création d'alliances nationales contre la faim affirmant le principe du droit à l'alimentation, avec une forte participation de la société civile; (paragraphe 69c)
- d. de demander des financements du PCT de la FAO pour le renforcement des capacités des organisations paysannes; (paragraphe 69d)
- e. d'élaborer des mécanismes permettant d'associer les organisations paysannes, les organisations non gouvernementales et les organisations de la société civile à la mise au point de programmes, projets et initiatives de politique générale comme le NEPAD; (paragraphe 69e)
- f. d'aborder les problèmes qui rendent l'activité agricole difficile et non rentable: financements, infrastructures, marchés, paix et sécurité; (paragraphe 69f)
- g. d'associer les organisations paysannes/organisations non gouvernementales/organisations de la société civile aux protocoles et accords internationaux qui affectent les populations rurales, comme ceux de l'OMC; (paragraphe 69g)
- h. de s'engager à renforcer l'intégration sous-régionale pour encourager le commerce interrégional. (paragraphe 69h)

À l'attention de la FAO:

37. La Conférence a recommandé:

- a. de fournir un appui aux organisations paysannes/organisations non gouvernementales/organisations de la société civile pour leur permettre de participer efficacement au NEPAD; (paragraphe 70a)
- b. de contribuer à encourager le dialogue sur les politiques entre les ONG/OSC et les pouvoirs publics aux niveaux national et régional; (paragraphe 70b)
- c. de sensibiliser les bureaux de pays de la FAO à la nécessité de renforcer leurs liens avec les ONG/OSC et d'encourager le dialogue sur les politiques avec les gouvernements; (paragraphe 70c)

- d. de désigner au sein des bureaux de pays de la FAO des coordonnateurs pour les relations FAO-ONG/OSC afin d'encourager la coopération avec les organisations paysannes, les organisations non gouvernementales et les organisations de la société civile au niveau national; (paragraphe 70d)
- e. d'appuyer les organisations paysannes et les associer à ses programmes et projets en établissant un mécanisme précis de participation, notamment en ce qui concerne le Programme spécial pour la sécurité alimentaire, aux niveaux national et régional; (paragraphe 70e)
- f. d'encourager l'utilisation de financements du PCT pour le renforcement des capacités des organisations paysannes; (paragraphe 70f)
- g. de contribuer au renforcement du réseau du Comité international de planification de la région Afrique et l'aider à mettre en œuvre son plan d'action; (paragraphe 70g)
- h. d'aider les organisations paysannes/organisations non gouvernementales/organisations de la société civile à mobiliser les ressources nécessaires à la réalisation de leurs activités. (paragraphe 70h)

Table ronde BAFD/FAO sur le financement de l'agriculture et du développement rural

À l'attention des gouvernements et des partenaires du développement

38. La Conférence est convenue que:
- a. les gouvernements devraient continuer à passer en revue les politiques agricoles et les cadres législatifs afin de créer un environnement porteur permettant de mieux utiliser les ressources intérieures; (paragraphe 74)
 - b. les ministères de l'agriculture devraient jouer un rôle plus efficace pour plaider la cause du secteur agricole et des ruraux pauvres et obtenir une part accrue des ressources liées octroyées dans le cadre des DSRP et PPTE; (paragraphe 74)
 - c. les fonds d'investissement devraient parvenir jusqu'aux agriculteurs, qui sont les producteurs primaires de richesses dans la plupart des économies africaines. (paragraphe 76)
39. La Conférence a souligné:
- a. la nécessité d'adopter des méthodes participatives pour des activités de faible ampleur et à coût modique; (paragraphe 75)
 - b. la nécessité pour les institutions financières et les partenaires du développement de rationaliser leurs propres procédures en matière d'examen des projets, d'achat, de décaissement et de suivi; (paragraphe 78)
 - c. le rôle que les gouvernements doivent jouer pour amener les parties prenantes locales, c'est-à-dire le secteur privé, les agriculteurs et les institutions de financement du

développement, ainsi que les partenaires internationaux du développement et les institutions financières, à accroître les investissements dans le secteur agricole; (paragraphe 79)

- d. la nécessité d'examiner la question des taux d'intérêt préférentiels en faveur des petits agriculteurs et les diverses options possibles pour la fourniture de financements ruraux. (paragraphe 76)

40. La Conférence a recommandé que la contribution de l'agriculture à la croissance économique, ainsi que son rôle comme secteur productif de l'économie soient reconnus et pris en compte dans les allocations budgétaires. (paragraphe 77)

Autres questions

À l'attention des gouvernements

41. La Conférence a décidé que les représentants permanents basés à Rome devraient poursuivre leurs négociations avec la FAO et l'OMS afin de convenir d'une date et d'un lieu pour une Conférence régionale sur la sécurité sanitaire des aliments pour l'Afrique. (paragraphe 82)

À l'attention de la FAO

42. La Conférence a recommandé à la FAO d'envisager l'utilisation du portugais lors de la trente-troisième session de la Conférence de la FAO en 2005. (paragraphe 81)

I. INTRODUCTION

Organisation de la Conférence

1. La session plénière de la vingt-troisième Conférence régionale de la FAO pour l'Afrique s'est réunie au Sandton Convention Centre de Johannesburg (République sud-africaine) les 4 et 5 mars 2004.
2. Ont participé à la Conférence 167 délégués (dont 23 au niveau ministériel) de 37 États Membres de la région, 13 observateurs d'États Membres ne faisant pas partie de la région, 2 observateurs du Saint-Siège, 13 représentants de 9 institutions spécialisées des Nations Unies et 20 observateurs d'organisations intergouvernementales et 49 observateurs d'organisations non gouvernementales internationales et régionales. La liste des délégués figure à l'Annexe B.

Cérémonie d'ouverture

3. La cérémonie d'ouverture s'est déroulée au Sandton Convention Centre, Johannesburg (République sud-africaine), en présence de M. Thabo Mbeki, Président de la République sud-africaine, et du Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, M. Jacques Diouf. Mme Thoko Didiza, ministre de l'agriculture et des questions foncières, a souhaité aux délégués la bienvenue à Johannesburg, au nom du maire de la ville. Elle a souhaité aux participants de fructueux travaux et a dit attendre avec beaucoup d'intérêt les conclusions de cette Conférence, qui jouera un rôle de premier plan quant aux défis posés par la sécurité alimentaire.
4. À cette occasion, le Directeur général de la FAO et le Président de la République sud-africaine ont prononcé un discours, dont la synthèse figure à la section II (Déclarations). M. H. Muteia, Ministre de l'agriculture et du développement rural, a exprimé les remerciements des délégués pour l'accueil chaleureux reçu et pour le spectacle multiculturel, grâce auquel les délégués ont pu apprécier la richesse artistique de la République sud-africaine. Il a finalement remercié le Président pour les éclairages donnés sur le développement agricole et la pauvreté, ainsi que le gouvernement et le peuple de l'Afrique du Sud pour leur chaleureuse hospitalité.

Élection du Président et des Vice-Présidents et désignation des rapporteurs

5. La Conférence a tenu compte des recommandations du Groupe Afrique des représentants permanents auprès de la FAO à Rome, concernant le bureau de cette session de la Conférence et a approuvé par acclamation le Bureau composé comme suit:

Présidente: République sud-africaine
Mme Thoko Didiza,
Ministre de l'agriculture et des questions foncières

Premier Vice-Président: Gabon
M. Aristide Ongone Obame
Secrétaire général de la Commission nationale pour
la FAO

- Second Vice-Président: Maroc
Mohoud Laenser
Ministre de l'agriculture et du développement rural
- Premier Rapporteur: Sénégal
S.E. M. Samba Buri Mboup,
Ambassadeur auprès de la République sud-africaine
- Second Rapporteur: Kenya
M. Gerrishon Gituma
Directeur adjoint des services vétérinaires

6. Il a également été décidé de former un « Groupe des amis du Rapporteur », composé comme suit: Angola, Cameroun, Cap-Vert, Égypte, Mali, Madagascar, Nigéria, Ouganda, Tanzanie et Zimbabwe.

Adoption de l'ordre du jour et du calendrier

7. La réunion a adopté l'ordre du jour et le calendrier avec des amendements. L'ordre du jour figure à l'Annexe A, la liste des documents, à l'Annexe C.

II. DÉCLARATIONS

Déclaration du Directeur général de la FAO

8. Dans son discours liminaire, M. Jacques Diouf, Directeur général de la FAO, s'est dit particulièrement heureux d'être en Afrique du Sud, symbole de la renaissance de l'Afrique, et a exprimé sa gratitude au Président Thabo Mbeki et au gouvernement de la République sud-africaine, qu'il a remerciés de leur généreuse hospitalité.

9. Le Directeur général a rappelé que le nombre de personnes sous-alimentées, vivant pour l'essentiel dans les pays en développement, était en hausse et qu'au rythme actuel, les objectifs du Sommet mondial de l'alimentation ne seraient atteints qu'en 2015. Il a en outre précisé que les cours des produits de base exportés par les pays en développement étaient au plus bas. En conséquence, vu le Programme de développement de Doha et le rôle assigné au Comité des produits, le Directeur général avait l'intention d'inviter les représentants des ministères du commerce à la session de ce Comité prévue en février 2005. Il a fait observer que l'aide extérieure au développement agricole avait chuté et que la FAO avait donc décidé d'organiser, en collaboration avec les banques régionales de développement des tables rondes sur le financement de l'agriculture, qui seraient organisées en marge de chaque Conférence régionale de la FAO en 2004, dans les régions en développement.

10. Il a déclaré que des alliances nationales se formaient, dans le sillage de l'Alliance internationale contre la faim, créée à l'occasion du Sommet mondial de l'alimentation: *cinq ans après*.

11. Le Directeur général a souligné que les pays en développement devaient relever le défi de la productivité agricole et de la compétitivité des marchés pour améliorer leur sécurité alimentaire, en s'attaquant aux questions de gestion des terres et des eaux, d'agriculture

urbaine et périurbaine et de maladies transfrontières des animaux. Il a évoqué les initiatives prises par la FAO dans les domaines des pêches, des forêts et les projets de développement durable réalisés dans les zones de montagne et les petits États insulaires en développement. La FAO essaie aussi de remédier au problème de l'accès inégal des femmes aux ressources productives.

12. Il a ensuite passé rapidement en revue les questions qui seront examinées par la Conférence, notamment la mise en œuvre du PDDAA du NEPAD. Il a précisé à ce sujet que la FAO et d'autres partenaires du développement aidaient les pays membres à réaliser des activités liées au PDDAA. Il a encouragé à procéder à un échange d'expérience sur les mesures prises par les pays membres afin de mettre en application la Déclaration de Maputo sur l'agriculture et la sécurité alimentaire en Afrique. Il a déclaré que la Conférence était également saisie d'une proposition visant à intégrer au PDDAA des composantes liées aux pêches, aux forêts et à l'élevage et qu'elle examinerait les réserves de sécurité alimentaire en Afrique ainsi que les implications de la production et de l'utilisation d'engrais sur le continent africain. Il a souligné l'importance de la disponibilité et de l'utilisation des engrais, pour améliorer de manière significative et durable la productivité agricole de l'Afrique.

13. Il a aussi exhorté la communauté internationale à adopter les mesures nécessaires pour permettre un commerce plus équitable entre toutes les parties, notamment entre pays en développement et pays développés.

14. En conclusion, M. Diouf a souligné qu'il était urgent de concrétiser la Déclaration de Maputo et les engagements pris à Syrte au moyen de programmes cohérents, réalistes et efficaces et a souhaité aux délégués de fructueux débats.

Le texte intégral de ce discours est reproduit à l'Annexe D.

Discours liminaire du Président de la République sud-africaine

15. Son Excellence M. Thabo Mbeki, Président de la République sud-africaine, a souhaité la bienvenue aux délégués et a remercié la FAO d'avoir donné à l'Afrique du Sud l'occasion d'accueillir la vingt-troisième Conférence régionale pour l'Afrique, et de rejoindre ainsi la famille des États africains hôtes de conférences, ce qui est un honneur.

16. Le Président a indiqué que le développement permettait de transformer les sociétés, d'améliorer la vie des plus démunis et de donner à tous la chance de réussir et d'avoir accès aux soins de santé et à l'éducation. M. Mbeki a précisé qu'étant donné l'état du continent et les tâches que les politiciens s'étaient fixées dans le cadre de l'Union africaine et de son programme de développement, le Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD), il était indispensable que les experts, les politiciens et les agriculteurs africains soient tous impliqués et travaillent ensemble au perfectionnement du NEPAD.

17. Le Président de l'Afrique du Sud a constaté que lorsque les politiciens parlaient « d'améliorer les conditions de vie pour tous », de « lutter contre la pauvreté », de « transformer les conditions de vie des travailleurs » ou « d'améliorer l'égalité des sexes et l'émancipation des femmes », concrètement, il s'agissait toujours de se tourner vers les hommes et les femmes des zones rurales. Mais il a admis que, trop souvent, les investissements effectués par les gouvernements favorisaient l'élite rurale et les couches supérieures et moyennes des zones urbaines, aux dépens des petits exploitants agricoles. Il a

exhorté la classe politique à allouer des ressources suffisantes aux programmes de développement agricole, tout en garantissant une participation dynamique des masses paysannes.

18. En conclusion, le Président a invité les participants à se « dévouer à la tâche stratégique qui consiste à mettre fin à la vulnérabilité, à l'exclusion et à l'impuissance des masses paysannes et à aider à les libérer de la peur et de la faim, pour que leur voix résonne fort et clair ». Sur ces paroles, il a déclaré ouverte la vingt-troisième Conférence régionale pour l'Afrique et a souhaité aux délégués de fructueux débats.

Le texte intégral de cette déclaration est reproduit à l'Annexe E.

Déclaration du Président indépendant du Conseil de la FAO

19. M. Aziz Mekouar, Président indépendant du Conseil, a remercié la FAO d'avoir organisé cette conférence régionale à Johannesburg, au moment où l'Afrique du Sud fête le dixième anniversaire de la fin de l'apartheid. Il a ensuite félicité le Comité technique pour son rapport et a remercié le Directeur général pour sa participation dynamique au développement de l'agriculture africaine.

20. Il a souligné que la Conférence était l'occasion de débattre de questions cruciales concernant l'agriculture africaine, dans le cadre du NEPAD, en vue d'améliorer la sécurité alimentaire, de lutter contre la pauvreté et de garantir la prospérité de la région. Il a également indiqué que, malgré leurs différences, la plupart des économies des pays africains sont caractérisées par la faiblesse des rendements agricoles. C'est pourquoi il a exprimé son plus vif intérêt pour les conclusions des débats, notamment concernant la mise en œuvre du programme détaillé du NEPAD et d'autres questions figurant à l'ordre du jour de la Conférence. Il s'est félicité de voir que la question du financement de l'agriculture était inscrite au programme d'une table ronde, organisée lors d'un événement parallèle.

21. Il a remercié le gouvernement et le peuple de l'Afrique du Sud d'accueillir cette conférence régionale. Il a remercié le Bureau régional de la FAO pour l'Afrique pour la qualité de l'organisation de la Conférence et a félicité le Comité technique pour ses travaux concluants. Il a souhaité aux délégués de fructueux débats.

Déclaration de la Directrice exécutive adjointe du Programme alimentaire mondial

22. Dans sa déclaration à la Conférence, Mme Sheila Sisulu, Directrice exécutive adjointe du Programme alimentaire mondial (PAM), a exprimé l'espoir que la collaboration ouvre la voie à l'éradication de la faim et de la malnutrition en Afrique. Elle a indiqué qu'il était alarmant que le nombre de personnes souffrant de la faim en Afrique progresse, contrairement aux autres régions du monde. Mme Sisulu a indiqué que les raisons de cet état de fait étaient nombreuses et complexes, mais que l'effet dévastateur était le même. Elle a indiqué que l'éradication de la pauvreté passait obligatoirement par l'élimination de la faim et l'introduction de l'enseignement pour tous.

23. Mme Sisulu a signalé que le PAM collaborait avec le NEPAD pour nourrir et scolariser 40 millions d'enfants africains. Elle a souligné l'aide spéciale dont avaient besoin les quelque 34 millions d'orphelins - dont 11 millions du fait du VIH/SIDA.

24. Elle a indiqué à la Conférence que l'une des cinq priorités stratégiques du PAM pour 2004-2007 était d'aider les gouvernements à mettre en place et à gérer leurs propres programmes d'aide alimentaire. Elle a conclu que la diminution des ressources exigeait que l'on élimine les chevauchements d'efforts et que l'on assure la meilleure synergie possible. C'est pour cette raison que les institutions s'occupant d'alimentation ayant leur siège à Rome travaillaient en collaboration pour agir sur deux fronts afin de mettre un terme à la faim, en fournissant des investissements à court terme au moyen de l'aide alimentaire et en envisageant des possibilités d'investissement à long terme.

Rapport sur les activités de la FAO dans la région (2002-2003) – ARC/04/2

25. La Conférence s'est félicitée du rapport très complet présenté par le Sous-Directeur général/Représentant régional pour l'Afrique, M. Joseph Tchicaya l'informant des activités de la FAO en Afrique pendant l'exercice 2002-2003. Ce document présentait les mesures de suivi des recommandations de la vingt-deuxième session, en particulier en ce qui concerne l'assistance technique de la FAO aux pays pour la mise en œuvre de leur PSSA, l'appui au Secrétariat du NEPAD et aux ministères africains dans le domaine du renforcement de leurs capacités de prise en compte des questions de parité hommes-femmes dans le développement de l'agriculture.

26. Les États Membres se sont félicités du rôle actif que la FAO jouait dans l'appui à l'agriculture africaine, en particulier dans le cadre du NEPAD-PDDAA. Ils se sont félicités de ce que la FAO aide nombre de pays à améliorer la productivité agricole et la sécurité alimentaire. À cet égard, les États Membres ont recommandé que les prochaines Conférences régionales soient organisées de façon que chaque pays axe son rapport sur les expériences réussies afin d'en faire part aux autres pays.

27. La Conférence a en outre noté que certaines réalisations de la FAO dans divers pays pouvaient être très intéressantes pour les pays voisins. Il a donc été recommandé que la FAO adopte une approche sous-régionale lorsqu'elle mettrait en œuvre ces programmes.

III. POINTS À DÉBATTRE

28. La Conférence avait deux points à débattre à son ordre du jour: i) la mise en œuvre du Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine (PDDAA) et ii) la gestion intégrée des ressources hydriques à l'appui de la sécurité alimentaire en Afrique.

29. La Présidente du Comité technique, Mme Bongive Njobe, a présenté le rapport du Comité en mettant l'accent sur les recommandations relatives aux deux points en question et en donnant un aperçu des débats portant sur le point permanent, à savoir la suite donnée au Sommet mondial de l'alimentation et au Sommet mondial de l'alimentation: cinq ans après – dimensions régionales.

Mise en œuvre du Programme détaillé du NEPAD pour le développement de l'agriculture africaine: examen de l'état d'avancement (ARC/04/4.1)

30. La Conférence a noté que son Comité technique avait délibéré au sujet du document principal ARC/04/4.1 sur la mise en œuvre du Programme détaillé du NEPAD pour le

développement de l'agriculture africaine et elle a également pris note des documents ARC/04/4.2/.3/.4 et ARC/04/INF/6 concernant des éléments de ce point.

31. La Conférence a pris note du fait que des progrès en matière de mise en œuvre du PDDAA avaient été réalisés pour les quatre « piliers », à l'exception des programmes d'accès au marché du « pilier » relatif aux infrastructures rurales et à l'accès au marché, qui n'étaient pas bien définis. Elle a reconnu l'absolue nécessité de la participation de la société civile et en particulier des agriculteurs à la mise en œuvre du PDDAA et a reconnu l'importance du partenariat entre la société civile, les gouvernements, le secteur privé et les autres partenaires du développement à l'appui de la mise en œuvre du PDDAA. Elle a demandé au Secrétariat du NEPAD, à la BAfD, à la FAO et à d'autres partenaires du développement d'élaborer plus détail la composante « accès au marché » du pilier II du PDDAA pour en faciliter la mise en œuvre.

32. La Conférence a en particulier noté les progrès faits par un certain nombre de pays pour donner suite à l'engagement de Maputo consistant à allouer au moins 10 pour cent des budgets nationaux à l'agriculture dans un délai de cinq ans et elle s'est félicitée de l'aide fournie par la FAO pour la préparation de programmes d'investissement à moyen terme et de projets susceptibles d'être financés. La Conférence a apprécié l'organisation de la Table ronde sur le financement de l'agriculture par la FAO et par la Banque africaine de développement (BAfD) en concomitance avec cette conférence.

33. La Conférence s'est également félicitée de la documentation concernant les points liés au PDDAA, notamment: l'initiative visant à examiner et mettre à jour les politiques et stratégies agricoles nationales; l'intégration des forêts, des pêches et de l'élevage dans le PDDAA; la production et l'utilisation d'engrais en Afrique; et l'établissement de systèmes régionaux de réserves alimentaires, y compris des stocks. Elle a souscrit aux objectifs de l'étude NEPAD/PAM/FAO sur les systèmes de réserves alimentaires et à la réalisation de cette étude.

34. Dans ce contexte, et en vue d'améliorer la mise en œuvre du PDDAA, la Conférence:

- a. a recommandé la mise en place d'un Forum des secrétaires permanents afin d'appuyer le processus de mise en œuvre du PDDAA aux niveaux national, régional et continental, de façon efficace et cohérente;
- b. a recommandé la désignation de coordonnateurs nationaux du PDDAA chargés de diriger le processus;
- c. a demandé instamment que des rapports annuels sur la mise en œuvre du PDDAA soient préparés par le Secrétariat du NEPAD;
- d. a demandé instamment que le Secrétariat du NEPAD collabore avec la FAO (et avec les autres partenaires du développement) pour mettre en place un mécanisme clair de suivi des progrès réalisés dans la mise en œuvre du PDDAA, avec des indicateurs de performance et un calendrier bien définis;

- e. a souligné la nécessité pour le NEPAD, avec l'appui de l'Union africaine, d'envisager de réaliser un examen du secteur agricole par des experts pour assurer une bonne gouvernance lors de la mise en application du PDDAA, conformément aux principes en vigueur à l'Union africaine;
- f. a recommandé que le NEPAD collabore avec l'Union africaine pour mettre en place un groupe de soutien du PDDAA;
- g. a recommandé que les conclusions de la consultation des organisations paysannes africaines sur la mise en œuvre du PDDAA, tenue du 23 au 25 février 2004 à Johannesburg, soient prises en considération;
- h. a demandé instamment à la FAO d'aider les États Membres à élaborer des approches durables en matière d'amélioration des sols, sur la base d'une gestion intégrée des ressources naturelles et d'une plus grande intégration des systèmes culture-élevage. Une attention particulière devrait être accordée à l'amélioration de la disponibilité d'engrais, à des prix abordables et à la production d'engrais en Afrique, sur la base d'une coopération régionale, avec la participation du secteur privé. À cet égard, la Conférence a adopté à l'unanimité la résolution ARC/04/RES qui figure plus loin;

35. Pour assurer l'alignement du PDDAA avec les programmes nationaux et autres, la Conférence:

- a. a recommandé aux pays qui ne l'ont pas fait, de procéder avec la FAO à l'examen des politiques et d'élaborer des plans d'investissements à moyen terme et des projets susceptibles d'être financés;
- b. a demandé instamment au Secrétariat du NEPAD et à la FAO de continuer à faciliter les échanges de données d'expérience sur les succès obtenus dans des pays d'Afrique;
- c. a recommandé que les programmes d'infrastructure de la BAfD assurent le développement des infrastructures rurales afin d'appuyer la production vivrière et l'accès aux marchés;
- d. a recommandé d'intégrer des considérations de parité hommes-femmes dans l'ensemble des programmes et stratégies du PDDAA.

36. Afin d'étendre le champ d'application du PDDAA, la Conférence:

- a. a noté que des progrès avaient été réalisés avec l'élaboration d'un document supplémentaire sur l'intégration des forêts, des pêches et de l'élevage. La Conférence a toutefois recommandé de procéder à de nouvelles consultations avec les gouvernements nationaux et les organisations paysannes afin d'identifier les préoccupations, priorités et domaines d'investissement;
- b. a souligné la nécessité de réaliser d'autres travaux pour clarifier le concept de centre d'excellence et définir le processus à suivre pour créer des centres d'excellence africains comme base pour faciliter le renforcement des capacités et la mise en commun des données d'expérience.

- c. a reconnu la spécificité, le caractère particulier et les problèmes des petits États insulaires en développement et a donc demandé que cette question soit prise en considération lors de la mise en œuvre du PDDAA.

37. La Conférence s'est vivement félicitée de l'engagement pris par les Chefs d'État et de gouvernement africains lors du Sommet de Maputo, en juillet 2003, d'allouer au moins 10 pour cent de leur budget national à l'agriculture et au développement rural dans un délai de cinq ans. Afin d'aider les pays membres à traduire cet engagement dans la pratique, de manière efficace et efficiente, la Conférence:

- a. a recommandé que la FAO et d'autres partenaires du développement aident les pays membres à mieux articuler et définir la portée et l'application des investissements de 10 pour cent des ressources dans l'agriculture et le développement rural;
- b. a demandé instamment aux pays membres de faire en sorte que la part de 10 pour cent des ressources à investir dans l'agriculture se justifie par les bons résultats obtenus.

ARC/04/RES

RÉSOLUTION SUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'INDUSTRIE DES ENGRAIS EN AFRIQUE À L'APPUI DU PROGRAMME DÉTAILLÉ DE DÉVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE AFRICAINE (PDDAA)

La Conférence

Se félicitant de l'appel lancé par le Sommet des Chefs d'État et de gouvernement de l'Union africaine dans la Déclaration de Maputo en vue de la mise en œuvre urgente du PDDAA aux niveaux national et régional, ainsi que de leur engagement d'allouer au moins 10 pour cent de leurs budgets nationaux à sa mise en œuvre au cours des cinq prochaines années;

Notant que le document sur le PDDAA a fixé à 6 pour cent l'objectif de croissance annuelle de la production vivrière en Afrique, étant entendu qu'une attention particulière serait accordée aux petits agriculteurs et aux femmes;

Notant en outre que le taux actuel de croissance annuelle de la production vivrière dans les pays d'Afrique subsaharienne est de moins de 3 pour cent;

Consciente du fait que l'emploi d'engrais peut fortement accroître les rendements des cultures;

Consciente également du fait que l'Afrique est le seul continent sur lequel la production vivrière par habitant a baissé de manière continue au cours des vingt dernières années, faisant du continent un importateur net d'aliments;

Reconnaissant que la baisse de la production vivrière en Afrique est due notamment à l'extraction continue des éléments nutritifs du sol par les cultures, sans une reconstitution adéquate;

Notant que l'emploi d'engrais en Afrique subsaharienne n'est que de 9 kg/ha contre 100 kg/ha en Asie du Sud, 15 kg/ha en Asie de l'Est et du Sud-Est, 73 kg/ha en Amérique latine et 206 kg/ha dans les pays développés et industrialisés;

Sachant que l'Afrique dispose de grands gisements de gaz naturel et de phosphate naturel qui sont exportés à bas pris vers les pays développés et que les engrais manufacturés sont importés par l'Afrique à des coûts élevés, hors de portée des petits agriculteurs;

Réaffirmant le principe d'autonomie et de prise en charge du NEPAD:

- i) **Remercie** la FAO pour l'assistance fournie au Secrétariat du NEPAD en vue de préparer le PDDAA et le Plan d'action;
- ii) **Recommande** au Comité de mise en œuvre du NEPAD, composé de Chefs d'État, d'accorder la priorité absolue au développement de l'industrie des engrais en Afrique afin d'appuyer la mise en œuvre durable du PDDAA;

- iii) **Invite** le Secrétariat du NEPAD, avec l'aide de la FAO, du Centre international de développement des engrais et d'autres organisations pertinentes à réaliser une évaluation de l'état actuel de toutes les fabriques d'engrais en Afrique, avec une estimation des coûts de remise en état, et un projet de création de nouvelles installations dans des sites appropriés, l'objectif étant de rendre l'Afrique autosuffisante pour la production d'engrais, mais aussi d'en faire un exportateur net de produits finis d'ici 2015.

- iv) **Invite** les gouvernements nationaux, la FAO et le NEPAD à exploiter les résultats des initiatives nationales et sous-régionales pertinentes et les conclusions de l'évaluation susmentionnée afin de faciliter la production d'engrais en Afrique, ainsi que leur disponibilité à des prix accessibles.

Gestion intégrée des ressources hydriques à l'appui de la sécurité alimentaire en Afrique (ARC/04/5)

38. La Conférence a reconnu que la gestion intégrée des ressources en eau (GIRE) était maintenant considérée comme étant le cadre général le plus approprié pour une "bonne gouvernance de l'eau" et a recommandé son adoption en tant que cadre stratégique pour toutes les activités de développement socio-économique.

39. La Conférence a en outre constaté les risques liés à l'agriculture pluviale dans les zones semi-arides et sujettes à la sécheresse et a instamment invité les pays membres à adopter des mesures d'atténuation des effets de la sécheresse dans les régions fréquemment touchées par des aléas climatiques entraînant des famines et exigeant, par voie de conséquence, une aide alimentaire.

40. La Conférence a reconnu le rôle important de l'irrigation dans la production vivrière et la réduction de la pauvreté et elle a recommandé que l'irrigation fasse partie intégrante de toute stratégie destinée à accroître de façon durable la production agricole. Elle a en outre reconnu les avantages de la petite irrigation et a demandé à la FAO de continuer à aider les pays membres à élargir leurs programmes de gestion de l'eau dans le cadre du Programme spécial pour la sécurité alimentaire (PSSA). La Conférence a toutefois souligné la nécessité d'introduire des mesures de protection de la santé et de l'environnement dans les programmes de développement de l'irrigation.

41. Notant qu'environ 60 pour cent de l'eau prélevée pour la production agricole se perd de diverses manières, la Conférence a recommandé l'adoption de techniques d'économie d'eau et une meilleure gestion de l'eau à l'exploitation afin d'améliorer l'efficacité et la productivité de l'eau d'irrigation.

42. La Conférence a pris note de la récente Déclaration en vingt-cinq points de Syrte sur l'agriculture et l'eau en Afrique, dans le cadre du NEPAD, dans laquelle les Chefs d'État et de gouvernement confirmaient les engagements existants et proposaient de nouvelles mesures et elle a recommandé que:

- a) L'UA, en collaboration avec les pays membres, prenne des mesures appropriées afin de traduire les engagements dans la pratique.
- b) Les gouvernements nationaux garantissent des investissements publics ainsi que la participation du secteur privé à la mise en valeur des ressources en eau pour la production agricole et la sécurité alimentaire.

Point permanent: Suite donnée au Sommet mondial de l'alimentation et au Sommet mondial de l'alimentation: cinq ans après – dimensions régionales (ARC/04/3)

La Conférence:

43. s'est félicitée des initiatives prises par la FAO pour mettre en œuvre le Plan d'action du Sommet mondial de l'alimentation et du Sommet mondial de l'alimentation: *cinq ans après*;

44. a toutefois noté que les progrès accomplis dans la réalisation de l'objectif du SMA, à savoir réduire de moitié le nombre de personnes sous-alimentées, ont été jusqu'à présent décevants, puisqu'en Afrique subsaharienne, le nombre de personnes sous-alimentées avait en fait augmenté, passant de 168 millions en 1990-1992 à 202 millions en 1999-2001; la Conférence a donc recommandé ce qui suit:

45. À l'attention des gouvernements et communautés économiques régionales:
- a. intensifier les efforts afin de concrétiser les engagements pris lors du SMA et du SMA: *caa*;
 - b. coordonner les politiques et programmes et adopter une approche interdisciplinaire holistique afin d'aborder le problème de l'insécurité alimentaire dans toutes ses dimensions;
 - c. accorder une priorité élevée à l'alimentation et à l'agriculture, dans un cadre de développement à assises larges, et prendre en main, au niveau national, les approches, stratégies et programmes de développement;
 - d. envisager de créer des mécanismes internes de financement pour aider à mettre en œuvre leurs programmes régionaux respectifs pour la sécurité alimentaire.
46. À l'attention de la FAO:
- a. faire en sorte qu'outre le riz et le manioc, d'autres aliments de base comme le maïs occupent une place de choix dans le PDDAA, du fait de leur importance dans le régime alimentaire de nombreux pays membres; des recherches devraient être effectuées afin de diversifier, à long terme, le régime alimentaire dans les pays où le maïs est l'aliment de base;
 - b. continuer à fournir une assistance technique aux pays membres en vue de la constitution de réserves céréalières, du fait de leur importance aux niveaux national, sous-régional et régional.

IV. POINTS INSCRITS POUR INFORMATION

47. De plus, la Conférence a examiné et a approuvé les conclusions et recommandations ci-après du Comité technique, portant sur les points ci-après, présentés pour information:

Contribution de la recherche et de la vulgarisation agricoles à la sécurité alimentaire et à la réduction de la pauvreté (ARC/04/INF/5)

La Conférence:

48. a noté l'absence de financement de la recherche, notamment à long terme, la faiblesse des liens avec la recherche et la vulgarisation agricoles et le manque d'attention aux besoins des agriculteurs;
49. a souligné les contraintes, opportunités et enjeux liés aux mécanismes de transfert de technologies;

50. est convenue qu'un Programme de soutien au système de recherche et de vulgarisation agricoles, visant à appuyer la réalisation des objectifs fixés par le PDDAA du NEPAD, devait être appliqué de toute urgence, avec l'assistance de la FAO, du Secrétariat du NEPAD, du FARA et d'autres parties prenantes;
51. a souligné qu'un Programme africain de recherche devait couvrir tous les sous-secteurs et a souligné en particulier la nécessité d'utiliser efficacement les technologies et les possibilités offertes par « la coopération technique intra-africaine »;
52. a instamment prié la FAO de poursuivre son action visant à renforcer la capacité des SNRA dans les domaines de la recherche agricole et des transferts de connaissances et de technologies et à resserrer les liens entre la recherche, la vulgarisation et les agriculteurs afin d'inverser la tendance au déclin de la productivité;
53. a souligné la nécessité urgente d'un programme de recherche agricole fondé sur la demande qui résolve les problèmes des populations cibles;
54. a fait sienne la recommandation de tenir des conférences sous-régionales sur la recherche et la vulgarisation agricoles, étant entendu que l'organisation concrète de ces conférences serait prise en charge par le FARA, le NEPAD, la FAO et d'autres parties prenantes;
55. a recommandé de prêter une attention accrue au financement de ARES conformément aux engagements financiers pris par les gouvernements et les organismes régionaux et internationaux de financement;
56. a instamment prié le NEPAD, le FARA et la FAO de faire rapport sur l'évolution de la situation lors de la prochaine Conférence régionale de la FAO pour l'Afrique.

Crise de la viande de brousse en Afrique: comment concilier sécurité alimentaire et préservation de la biodiversité sur le continent africain (ARC/04/INF/7)

La Conférence:

57. a noté que la viande de brousse continuait à jouer un rôle important puisqu'elle fournissait des protéines, des médicaments et améliorait les revenus des ruraux pauvres. Cependant, la croissance démographique et la chasse commerciale avaient abouti à une très forte baisse des effectifs de nombreuses espèces importantes, tandis que d'autres étaient menacées d'extinction;
58. a recommandé que les gouvernements, la FAO et les partenaires internationaux accordent une attention particulière à l'identification de solutions de rechange appropriées et aident à les mettre en oeuvre en étroite collaboration avec les communautés locales;
59. a recommandé que la FAO, en collaboration avec les organisations régionales et internationales compétentes, entreprenne des études sur les risques sanitaires et les éventuelles maladies transmises par la consommation de viande de brousse;

60. a demandé que la FAO agisse en collaboration avec les pays membres et les partenaires du développement pour continuer à échanger des données d'expérience à ce sujet.

Le VIH/SIDA et la crise alimentaire en Afrique subsaharienne (ARC/04/INF/8)

La Conférence:

61. a pris note de la réaction de la FAO à l'échelle macroéconomique, mesoéconomique, institutionnelle et communautaire et au niveau des ménages et des particuliers et a identifié les éléments pour lesquels il convient de prendre des mesures et d'effectuer un suivi;

62. est convenue que deux domaines essentiels devaient être mis en exergue dans la stratégie que la FAO mettra en place: tout d'abord, prévenir l'apparition d'autres urgences doubles liées au VIH/SIDA et aux pénuries alimentaires en Afrique et ailleurs; ensuite, aider les États Membres à mettre en œuvre des réactions efficaces d'atténuation de l'impact et de relèvement fondées sur les ressources, dans les domaines agricole et rural.

63. a recommandé:

- a. que les gouvernements prennent des mesures d'urgence visant à réviser et à consolider les politiques et les programmes concernant l'agriculture, afin d'intégrer des éléments relatifs au VIH/SIDA dans les stratégies sectorielles de développement agricole;
- b. que les partenaires oeuvrant dans le domaine du développement, en particulier l'ONUSIDA, l'OMS, la FAO et la Banque mondiale, en étroite collaboration avec le NEPAD, augmentent les budgets alloués au renforcement des capacités institutionnelles axées sur la lutte contre l'épidémie, en intensifiant la collaboration avec les gouvernements, les ONG et la société civile;
- c. que toutes les parties concernées prennent les dispositions nécessaires pour définir une réaction concertée permettant de couvrir la totalité du spectre urgence-développement, tout en maintenant une perspective humanitaire.

Année internationale du riz (ARC/04/INF/9)

La Conférence:

64. a pris note de la contribution potentiellement importante du riz NERICA à la sécurité alimentaire et a instamment invité les pays membres à encourager la diffusion de cette nouvelle variété de riz;

65. a encouragé les pays membres à célébrer l'Année internationale du riz.

Cadre stratégique de la FAO visant à combler le fossé numérique en milieu rural (ARC/04/INF/10)

La Conférence:

66. a pris note des informations contenues dans le document ainsi que de la présentation sur l'expérience de l'Afrique du Sud en matière de gestion des politiques visant à combler le fossé numérique en milieu rural.

V. ÉVÉNEMENTS PARALLÈLES

Quatrième Consultation FAO/ONG/OSC pour l'Afrique

67. La quatrième Consultation régionale ONG/OSC pour l'Afrique s'est tenue du 27 au 29 février 2004 au Sandton Convention Centre de Johannesburg, immédiatement avant la vingt-troisième session de la Conférence régionale pour l'Afrique. Mme Edith Molewa, membre du Conseil exécutif de la Province du Nord-Ouest, représentant la Ministre de l'agriculture et des questions foncières, et M. Joseph Tchicaya, Sous-Directeur général et Représentant régional de la FAO pour l'Afrique, ont ouvert officiellement la réunion. Ont assisté à cette Consultation 46 participants de 19 pays africains, y compris 27 représentants d'organisations paysannes et 14 organisations non gouvernementales.

68. Le programme de la Consultation comprenait deux grands thèmes qui figuraient également à l'ordre du jour de la vingt-troisième Conférence régionale pour l'Afrique: la suite donnée au SMA: *caa* et la participation de la société civile au NEPAD. À l'issue des débats, les participants ont présenté une Déclaration finale, dont les principales recommandations étaient les suivantes:

69. À l'attention des gouvernements:

- a. Accroître d'au moins 10 pour cent les financements publics alloués à l'agriculture et au secteur rural, pour les porter à 30 pour cent;
- b. Formuler et encourager des politiques et programmes appuyant des approches agroécologiques de l'agriculture au niveau des familles;
- c. S'engager à encourager la création d'alliances nationales contre la faim affirmant le principe du droit à l'alimentation, avec une forte participation de la société civile;
- d. Demander des financements du PCT de la FAO pour le renforcement des capacités des organisations paysannes;
- e. Élaborer des mécanismes permettant d'associer les organisations paysannes, les organisations non gouvernementales et les organisations de la société civile à la mise au point de programmes, projets et initiatives de politique générale comme le NEPAD;
- f. Aborder les problèmes qui rendent l'activité agricole difficile et non rentable: financements, infrastructures, marchés, paix et sécurité;

- g. Associer les organisations paysannes/organisations non gouvernementales/organisations de la société civile aux protocoles et accords internationaux qui affectent les populations rurales, comme ceux de l'OMC;
- h. S'engager à renforcer l'intégration sous-régionale pour encourager le commerce interrégional;

70. **À l'attention de la FAO:**

- a. Fournir un appui aux organisations paysannes/organisations non gouvernementales/organisations de la société civile pour leur permettre de participer efficacement au NEPAD;
- b. Contribuer à encourager le dialogue sur les politiques entre les ONG/OSC et les pouvoirs publics aux niveaux national et régional;
- c. Sensibiliser les bureaux de pays de la FAO à la nécessité de renforcer leurs liens avec les ONG/OSC et encourager le dialogue sur les politiques avec les gouvernements;
- d. Désigner au sein des bureaux de pays de la FAO des coordonnateurs pour les relations FAO-ONG/OSC afin d'encourager la coopération avec les organisations paysannes, les organisations non gouvernementales et les organisations de la société civile au niveau national;
- e. Appuyer les organisations paysannes et les associer à ses programmes et projets en établissant un mécanisme précis de participation, notamment en ce qui concerne le Programme spécial pour la sécurité alimentaire, aux niveaux national et régional;
- f. Encourager l'utilisation de financements du PCT pour le renforcement des capacités des organisations paysannes;
- g. Contribuer au renforcement du réseau du Comité international de planification de la région Afrique et l'aider à mettre en œuvre son plan d'action;
- h. Aider les organisations paysannes/organisations non gouvernementales/organisations de la société civile à mobiliser les ressources nécessaires à la réalisation de leurs activités.

Table ronde Bafd/FAO

Financement de l'agriculture et du développement rural: Compte rendu analytique

71. Les participants à la Table ronde ont examiné des documents et assisté à des présentations du Secrétariat du NEPAD, de la Banque africaine de développement et de la FAO. Cette Table ronde avait pour objectif d'examiner comment mobiliser des ressources pour accroître les investissements dans le secteur agricole et trouver les fonds nécessaires à la mise en œuvre du PDDAA. Les contraintes qui pèsent sur l'augmentation des investissements à tous les niveaux ont été examinées, y compris au niveau des ressources extérieures et des allocations intérieures de ressources et les mesures à prendre pour que les investissements parviennent jusqu'aux agriculteurs ont été passées en revue.

72. Les débats avaient pour toile de fond l'augmentation alarmante du nombre de personnes souffrant de la faim en Afrique et la baisse de l'aide et des prêts en faveur de l'agriculture africaine. L'aide à l'agriculture n'est que de 1,1 milliard de dollars EU par an, soit l'équivalent de 1,60 dollar EU par personne. Selon les estimations du PDDAA, les investissements nécessaires devraient passer à 251 milliards de dollars EU en 2015, ce qui reste encore un chiffre modeste par rapport aux 300 milliards de dollars EU dépensés chaque année dans les pays de l'OCDE pour les mesures de soutien de l'agriculture.

73. Les contraintes pesant sur les ressources internes et externes comprennent à la fois les engagements d'aide des pays développés et les dépenses des gouvernements en faveur de l'agriculture. Au cours des deux dernières années, les dirigeants africains ont accordé la priorité au développement agricole afin de parvenir à un développement durable dans tous les secteurs. Cet engagement est souligné dans la Déclaration de Maputo, dans laquelle les chefs d'État et de gouvernement s'engageaient à accroître les ressources en faveur de l'agriculture. Tous se sont accordés à reconnaître que le défi était maintenant de convertir les dépenses budgétaires en services efficaces et en mesures de soutien du secteur agricole. La Table ronde est convenue de l'utilité pour les pays de mettre en commun leur expérience en matière de mobilisation de ressources pour l'agriculture et de mise en oeuvre efficace d'activités.

74. Les participants se sont accordés sur le fait que les gouvernements devraient continuer à passer en revue les politiques agricoles et les cadres législatifs afin de créer un environnement porteur permettant de mieux utiliser les ressources intérieures. La répartition des dépenses publiques est décidée par les ministres des finances. Il faut donc que les ministres de l'agriculture travaillent en contact plus étroit avec les ministres des finances. Il a été signalé que la baisse des prêts octroyés par les institutions financières en faveur de l'agriculture peut s'expliquer en partie par la baisse de la demande émanant des pays africains ainsi que par les conditions imposées par les institutions financières et par les risques élevés que l'on associe à ce secteur. Les participants ont estimé que les ministères de l'agriculture devraient jouer un rôle plus efficace pour plaider la cause du secteur agricole et des ruraux pauvres et obtenir une part accrue des ressources octroyées dans le cadre des DSRP et PPTE.

75. La question des demandes concurrentielles émanant de secteurs sociaux tels que la santé et l'éducation pour l'attribution de ressources disponibles en quantités limitées a été examinée. Le problème de fond est que l'agriculture est considérée par les partenaires du développement comme un secteur « difficile », produisant des résultats médiocres. S'il est vrai que les résultats sont médiocres, cela était dû en partie aux approches du passé, privilégiant des projets coûteux et de grande ampleur. La Table ronde a souligné la nécessité d'adopter des méthodes participatives pour des activités de faible ampleur et à coût modique. Elle a également examiné comment l'agriculture pourrait produire elle-même les ressources dont elle a besoin et comment des montants équivalant à la valeur élevée des denrées importées pourraient être convertis en investissement.

76. La Table ronde est convenue que la question la plus importante en matière de financement de l'agriculture était de veiller à ce que les fonds d'investissement parviennent jusqu'aux agriculteurs, qui sont les producteurs primaires de richesses dans la plupart des économies africaines. Diverses mesures permettant d'atteindre cet objectif ont été examinées, notamment: faire en sorte que les services publics destinés à accroître la productivité des agriculteurs – recherche, vulgarisation, intrants, information – parviennent effectivement jusqu'aux agriculteurs; réduire le coût des prêts; appuyer les IMF et appuyer les opérations

des banques de développement et des banques commerciales dans le secteur agricole. Les diverses options possibles pour la fourniture de financements ruraux ont été examinées et la question des taux d'intérêt préférentiels en faveur des petits agriculteurs a été identifiée comme étant une question méritant un examen complémentaire.

77. La Table ronde a souligné que la rentabilité de l'agriculture était à la base de toutes les autres mesures. Parmi les principales questions soulevées à cet égard, on trouve notamment l'amélioration de l'environnement créé pour les investissements, avec une attention particulière aux investissements réalisés dans les infrastructures, et la promotion de l'intégration aux marchés. À ce propos, la Table ronde a reconnu qu'il existait de vastes possibilités de partenariat entre secteurs public et privé et qu'un tel partenariat était nécessaire. Les participants ont fait remarquer que la contribution de l'agriculture à la croissance économique, ainsi que son rôle comme secteur productif de l'économie devraient être reconnus et pris en compte dans les allocations budgétaires.

78. Le problème de la capacité d'absorption a été examiné. On peut améliorer l'utilisation des ressources existantes en faisant en sorte que les services publics soient fournis en fonction de la demande et en améliorant la mise en oeuvre des projets. La Table ronde a souligné que les institutions financières et les partenaires du développement devraient rationaliser leurs propres procédures en matière d'examen des projets, d'achat, de décaissement et de suivi.

79. La Table ronde a conclu que même si des contraintes pesaient sur l'accès aux ressources extérieures, cela ne devait nullement empêcher les gouvernements de commencer à mettre en oeuvre le PDDAA avec leurs propres ressources. Le PDDAA constitue une plateforme idéale pour la réalisation d'investissements dans le secteur agricole. En outre, on a souligné le rôle que les gouvernements doivent jouer pour amener les parties prenantes locales, c'est-à-dire le secteur privé, les agriculteurs et les institutions de financement du développement, ainsi que les partenaires internationaux du développement et les institutions financières, à accroître les investissements dans le secteur agricole.

VI. AUTRES QUESTIONS

Questions diverses

80. La Conférence a noté que les pays africains lusophones utilisaient une autre langue pour communiquer pendant les conférences. Cette situation posait de graves problèmes de communication, notamment pour l'échange d'informations au cours des réunions techniques.

81. La Conférence a recommandé à la FAO d'envisager l'utilisation du portugais lors de la trente-troisième session de la Conférence de la FAO en 2005.

82. La Conférence a examiné la proposition visant à organiser une Conférence régionale sur la sécurité sanitaire des aliments pour l'Afrique. Elle a noté que les représentants permanents des pays africains auprès de la FAO avaient commencé à débattre cette question avec la FAO et l'OMS. La Conférence a approuvé le principe d'une Conférence régionale sur la sécurité sanitaire des aliments pour l'Afrique et a décidé que les représentants permanents basés à Rome devaient poursuivre leurs négociations avec la FAO et l'OMS afin de convenir d'une date et d'un lieu pour cette Conférence.

VII. CONCLUSIONS

Date et lieu de la vingt-quatrième Conférence régionale de la FAO pour l'Afrique

83. Le Président du Groupe Afrique des représentants permanents auprès de la FAO (Rome), l'Ambassadeur du Cap-Vert, a fait savoir à la Conférence qu'après consultation entre les représentants permanents, il avait été proposé de tenir la vingt-quatrième session de la Conférence régionale de la FAO pour l'Afrique à Bamako (République du Mali).

84. La Conférence a accepté cette offre par acclamation et celle-ci sera transmise au Directeur général de la FAO, qui fixera la date et le lieu de la Conférence en consultation avec les pays membres.

Adoption du rapport de la Conférence

85. La Conférence a examiné le rapport de sa session et, après y avoir apporté quelques amendements, l'a adopté par acclamation.

Clôture de la Conférence

86. Dans sa déclaration de clôture, le Sous-Directeur général et Représentant régional de la FAO pour l'Afrique, M. Joseph Tchicaya, parlant au nom du Directeur général de la FAO, M. Jacques Diouf, a remercié tous les participants pour cette Conférence fructueuse et couronnée de succès. Il a rappelé que la Conférence avait reconnu la nécessité d'accorder une priorité élevée au développement agricole et de fournir des investissements suffisants à ce secteur afin de réduire la sous-alimentation et la pauvreté dans la région. Il a rappelé qu'en insistant sur les efforts destinés à lutter contre la faim et la pauvreté, la Conférence réaffirmait l'engagement de mettre en oeuvre le Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine du NEPAD, avec l'aide de la FAO et d'autres partenaires du développement, conformément à la déclaration faite par les chefs d'État et de gouvernement au Sommet de l'UA tenu à Maputo en 2003.

87. Rappelant en outre les travaux de la Conférence, M. Tchicaya a noté que les participants avaient apprécié l'assistance technique fournie par la FAO dans la région et a indiqué que l'un des principaux résultats de la Conférence était l'engagement unanime et la détermination des pays membres à mettre en oeuvre le PDDAA en collaboration et en partenariat avec toutes les parties prenantes. Il a assuré la Conférence que la FAO, notamment par l'intermédiaire de son Bureau régional, fournirait une assistance technique dans les domaines prioritaires de la région afin d'accroître de façon durable la sécurité alimentaire, ainsi que la production et le commerce de denrées agricoles. Il s'est déclaré satisfait des débats portant sur le financement de l'agriculture et a exprimé le souhait que leurs conclusions soient prises en considération par les ministres des finances lors de leur prochaine réunion de mars 2004.

88. M. Tchicaya a exprimé ses remerciements les plus sincères à tous ceux qui ont, de différentes manières, assuré le succès de cette Conférence, notamment les membres du Comité national d'organisation et le Secrétariat de la FAO, les interprètes, les traducteurs, les plantons et les médias. Il a finalement exprimé sa profonde gratitude à Son Excellence Thabo Mbeki, Président de la République d'Afrique du Sud, ainsi qu'au gouvernement et à la population d'Afrique du Sud pour leur généreuse hospitalité et les excellentes installations

mises à la disposition de la vingt-troisième session de la Conférence régionale de la FAO pour l'Afrique.

89. Son Excellence Jorge Maria Custodio Santos, Ambassadeur et Représentant permanent du Cap-Vert auprès de la FAO et Président du Groupe Afrique des représentants permanents, a présenté une motion de remerciements au nom de tous les délégués et observateurs, et a exprimé sa gratitude sincère et profonde au gouvernement et à la population d'Afrique du Sud pour l'accueil chaleureux et l'hospitalité accordée aux participants lors de leur séjour dans ce beau pays.

90. Dans ses remarques de clôture, la Présidente de la Conférence, Son Excellence Thoko Didiza, Ministre de l'agriculture et des questions foncières, a remercié des compliments adressés au Président, au gouvernement et à la population d'Afrique du Sud pour la bonne organisation de la Conférence. Elle a confirmé que cela avait été un grand privilège d'avoir accueilli cette Conférence et s'est déclarée très honorée d'en avoir présidé les séances.

91. Elle a fait remarquer que les recommandations de la Conférence devait faire l'objet d'un suivi en bonne et due forme, selon un calendrier précis, et a signalé que son gouvernement était disposé à assurer un suivi efficace en collaboration avec la FAO.

92. La Présidente a félicité la FAO pour son rôle moteur et pour les efforts inlassables déployés afin d'améliorer la sécurité alimentaire et de réduire la pauvreté en Afrique.

93. Elle a remercié le Secrétariat de la FAO et le Comité national pour la bonne organisation de la Conférence. Elle a finalement remercié tous ceux qui avaient participé de diverses façons au succès de cette vingt-troisième session de la Conférence régionale de la FAO pour l'Afrique et a souhaité à tous les délégués, aux autres participants et aux observateurs un bon voyage de retour dans leur pays.

94. Elle a alors déclaré close la Conférence.

ORDRE DU JOUR**Réunion du Comité technique**1^{er} – 5 février 2004**I. INTRODUCTION**

1. Cérémonie d'ouverture
2. Élection du Président et des Vice-Présidents et désignation du Rapporteur
3. Adoption de l'ordre du jour et du calendrier

II. QUESTIONS SÉLECTIONNÉES AYANT TRAIT À L'AGRICULTURE ET AU DÉVELOPPEMENT RURAL

4. Suite donnée au Sommet mondial de l'alimentation et au Sommet mondial de l'alimentation: *cinq ans après* – dimensions régionales
5. Mise en oeuvre du Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine (PDDAA) du NEPAD:
 - i. Examen de l'état d'avancement:
 - Programmes nationaux et programmes des communautés économiques régionales
 - Déclarations de Maputo des ministres de l'agriculture et des chefs d'État et de gouvernement
 - Engagement vis-à-vis de l'allocation de ressources budgétaires et nécessité de mettre en oeuvre des programmes à moyen terme (cinq ans) et les « lois programmes » connexes relatifs à l'agriculture et à la sécurité alimentaire
 - ii. Initiative visant la révision et la mise à jour des stratégies et politiques nationales axées sur le développement agricole et rural et la sécurité alimentaire
 - iii. Intégration dans le PDDAA des forêts, des pêches et de l'élevage
 - iv. Implications de la production et de l'utilisation d'engrais en Afrique
 - v. Création de systèmes régionaux de réserves axés sur la sécurité alimentaire en Afrique
6. Gestion intégrée des ressources hydriques à l'appui de la sécurité alimentaire en Afrique
7. Contribution de la recherche et de la vulgarisation agricoles à la sécurité alimentaire et à la lutte contre la pauvreté en Afrique
8. La crise de la viande de brousse en Afrique: concilier sécurité alimentaire et préservation de la biodiversité sur le continent

9. Le VIH/SIDA et la crise alimentaire en Afrique subsaharienne
10. Année internationale du riz – 2004
11. Cadre stratégique de la FAO visant à combler le fossé numérique en milieu rural

III. AUTRES QUESTIONS

IV. CONCLUSIONS

12. Adoption du rapport du Comité technique
13. Clôture de la session du Comité technique

TWENTY-THIRD REGIONAL CONFERENCE FOR AFRICA**Johannesburg, South Africa, 1-5 March 2004****VINGT-TROISIÈME CONFÉRENCE RÉGIONALE POUR L'AFRIQUE****Johannesburg (Afrique du Sud), 1^{er} - 5 mars 2004****LIST OF DELEGATES**
LISTE DES DÉLÉGUÉS**TECHNICAL COMMITTEE**
COMITÉ TECHNIQUE

Chairperson: Président:	Mme Bongiwe Njobe, Director General, National Department Agriculture, South Africa
First Vice-Chairperson: Premier Vice-Président	M. Aristide Ongone Obame, Secrétaire général de la Commission nationale de la FAO, Gabon
Second Vice-Chairperson: Deuxième Vice-Président:	M. Moha Marghi, Directeur de la production végétale, Maroc
Rapporteur:	M. Moussa Bocar Ly, Ministre Conseiller, Représentant adjoint permanent auprès de la FAO, Sénégal
Co-Rapporteur:	M. Joseph K. Mburu, Alternate Permanent Representative to FAO, Kenya

PLENARY SESSION
SESSION PLÉNIÈRE

Chairperson: Président:	Her Excellency Thoko Didiza, Minister for Agriculture and Land Affairs, Republic of South Africa
First Vice-Chairperson: Premier Vice-Président:	M. Aristide Ongone Obame, Secrétaire général permanent Commission nationale de la FAO, Gabon
Second Vice-Chairperson: Deuxième Vice-Président:	His Excellency Mohand Laenser, Minister for Agriculture and Rural Development, Morocco
First Rapporteur: Premier Rapporteur:	H. E. Samba Buri Mboup, Ambassador to the Republic of South Africa, Senegal
Second Rapporteur: Deuxième Rapporteur:	Dr. Gerrishon Gituma, Deputy Director, Veterinary Services, Kenya

MEMBER NATIONS IN THE REGION
ÉTATS MEMBRES DE LA RÉGION

ALGERIA – ALGÉRIE

Délégué

Rachid Benaïssa
 Ministre délégué
 Ministère de l'agriculture et du
 développement rural
 12 Bd Amirouche, Alger

Suppléants

Aomar Ait Amer Meziane
 Directeur d'études
 Ministère de l'agriculture et du
 développement rural
 12 Bd Amirouche, Alger
 Tel.: +213 21 711712
 E-mail: oitamer@hotmail.com

Bouskrine Boudaa
 Cabinet de Monsieur le Ministre
 Ministère de l'agriculture et du
 développement rural
 12 Bd Amirouche, Alger
 Tel.: +213 21 711712

Mohamed Salim Samar
 Premier Secrétaire
 Ambassade d'Algérie
 950, Arcadia Street
 Arcadia, Pretoria
 Tel: + 27 726954301
 Fax: + 27 12 34 26 479
 E-mail: mohamedsalims@yahoo.fr

ANGOLA

Délégué

Gilberto Buta Lutucuta
 Ministre de l'agriculture et du
 développement rural
 Ministère de l'agriculture
 Luanda
 Tel/Fax: +244 2320553

Suppléants

I.F.M. Anjos
 Ambassadeur
 Ambassade d'Angola en Afrique
 du Sud
 Schoeman Street 1030
 Pretoria, South Africa
 Tel: +27 12 3429377
 Fax: +27 12 3421511

Carlos A. Amaral
 Counsellor
 Alternate Permanent
 Representative to FAO, IFAD and
 WFP
 Embassy of the Republic of Angola
 Via Filippo Bernardini, 21
 00165 Roma, Italy
 Tel: +39 06 39366902/3938866
 Fax: +39 06 39366570
 E-mail: carlosamaral@tiscalinet.it

Afonso Pedro Canga
 Directeur général de l'Institut
 de développement agricole
 Ministère de l'agriculture
 B.P. 2109, Luanda
 Tel/Fax: +244 323651
 E-mail: ida.canga@netangola.com

Benjamin Alvarault Castello
 Directeur général
 Institut national de céréales
 Avenida 4 de Fevereiro No. 1
 Luanda
 Tel: + 244 2 330051
 Fax: + 244 2 33 1611
 E-mail: bcastelo@netangola.com

Joachim Cesar
 Directeur général
 Institut de recherche agronomique
 Luanda

Ditutala Lucas Simão
 Directeur général
 Institut de recherche vétérinaire
 Avenida Amilcar Cabral 45
 C.P. 5682, Luanda
 Tel/Fax: +244 2 372873
 E-mail: ijvdg@snet.co.ao

Pedro Agostinho Kanga
 Directeur de la coopération et des
 relations internationales
 Ministère de l'agriculture et du
 développement rural (MINADOR)
 C.P. 527, Luanda
 Tel: +244 2 324221
 Fax: +244 2 324541
 E-mail: pedrokanga@hotmail.com

Kiala Kia Mateva
 Conseiller/Représentant permanent
 adjoint
 Ambassade d'Angola en Italie
 Benvenuto Griziotti 72
 Rome, Italy
 Tel.: +39 06 366902
 E-mail: nsengalu@hotmail.com
Kiala2002@libero.it

Dielobaka Ndombele
 Directeur
 Ministère de la pêche
 Rua Mamatita No. 19B Ingombota
 Luanda
 Tel: + 244 2 390155
 Fax: + + 244 2 310199

Mukaz Tambwe
 Médecin vétérinaire
 C.P. 230, Luanda
 Tel: +244 2 91508472
 E-mail: tambwemr@hotmail.com

Lopes Tobias
 Directeur adjoint du cabinet
 Ministère de l'agriculture et du
 développement rural, Luanda
 Tel/Fax: +244 2323650

David Tunga
 Director
 Cabinet de Segurança Alimentar
 Ministério de Agricultura et do
 Desenvolvimento Rural
 2º Andar, Rua Cte Zika, C.P. 527
 Luanda
 Tel: +244 9 2402290
 Fax: +244 2324941
 E-mail:
tunga100565@hotmail.com

BÉNIN

Délégué

Imorou Adam
 Directeur de Cabinet du Ministre
 de l'agriculture, de l'élevage et de
 la pêche
 Ministère de l'agriculture, de
 l'élevage et de la pêche
 03 BP 2900, Porto-Novo
 Tel.: +229 301087
 E-mail: MAEP@intenet.bj

Suppléants

Hontonnou Dossou Bata
 Directeur de l'agriculture au
 Ministère de l'agriculture, de
 l'élevage et de la pêche
 B.P. 58, Porto-Novo
 Tel.: +229 213290
 E-mail: MAEP@internet.bj

Jean-Pierre A. Edon
 Ambassadeur du Bénin
 Ambassade du Bénin
 900 Park Street
 Arcadia, Pretoria, Afrique du Sud
 Tel: +27 12 3426978
 Fax: +27 12 3421823

Adamou Aba Bagnan
 Chef de service à la Direction des
 organisations internationales
 (MAEIA)
 B.P. 318, Cotonou
 Tel/Fax: +229 3-1092

Claude Ruben Fassinou
Premier Conseiller
Ambassade du Bénin
P. O. Box 26484
Arcadia, 0007 Pretoria,
Afrique du Sud
Tel: +27 12 3426978
Fax: +27 12 3421823

E-mail: natama_jb@hotmail.com

André Anatole Yameogo
Secrétaire exécutif du Conseil
national de sécurité alimentaire
Ministère de l'agriculture, de
l'hydraulique et des ressources
halieutiques
01 B.P. 4644
Ouagadougou 01
Tel: +226 316952
Fax: +226 306886
E-mail: secnsa@cenatrin.bf

BOTSWANA

Delegate

Ms Mmapula Modise
Permanent Secretary
Ministry of Agriculture
Private Bag 003, Gaborone
Tel: +265 3950603
Fax: +265 3975805
E-mail: mgmodise@gov.bw

Alternate

Kebabope Laletsang
Ministry of Agriculture
Private Bag 003, Gaborone
Tel: +267 3950573
Fax: +267 3956027
E-mail: kelaletsang@gov.bw

BURKINA FASO

Délégué

Mahama Zoungrana
Directeur général des prévisions et
des statistiques agricoles
Ministère de l'agriculture, de
l'hydraulique et des ressources
halieutiques
03 B.P. 7010, Ouagadougou 03
Tel: +226 324577/79/80
Fax: +226 305486
E-mail: mazoung@netaccess.bf

Suppléants

Jean-Baptiste Natama
Coordonnateur national du
NEPAD/Conseiller technique
Ministère des affaires étrangères et
de la coopération régionale
03 B.P. 7038, Ouagadougou
Tel.: +226 244275
Fax: +226 314190

BURUNDI

Délégué

Jérémie Nduhirubusa
Directeur de cabinet
Ministère de l'agriculture et de
l'élevage
B.P. 1850, Bujumbura
Tel: +257 229992
Fax: +257 222873
E-mail: minagri@usan-bu.net

CAMEROON – CAMEROUN

Délégué

Augustin Frédéric Kodack
Ministre de l'agriculture
Ministère de l'agriculture
B.P. 13128, Yaoundé
Tel: +237 2313362

Suppléants

William Eyambe
Acting High Commissioner
Cameroon High Commission
924 Pretorius Street
Pretoria, South Africa
Tel: +27 12 7422477
Fax: +27 12 7422478

Mme Clémentine Ananga Messina
Conseiller technique
Ministère de l'agriculture
B.P. 6931, Yaoundé
Tel: +237 9906898
Fax: +237 2231250
E-mail: c_ananga@yahoo.com

Salvador Ngoande
Sous-Directeur chargé de la pêche
industrielle et artisanale
MINEPIA/DIRPEC
Yaoundé
Tel: +237 2316049
Fax: +237 2221405
E-mail: sango_cam@yahoo.fr

CAPE VERDE – CAP-VERT

Délégué

Mme Maria Madalena Neves
Ministre de l'agriculture, de
l'environnement et des pêches
CP 50 – MAP, Praia
Tel.: (238) 603821
Fax: (238) 614054

Suppléants

João de Deus Fonseca
Conseiller
Ministère de l'environnement, de
l'agriculture et des pêches
CP 50 – MAP, Praia
Tel.: (238) 603821
Fax: (238) 614054
E-mail: JoaoF@ma.gov.cv

Jorge Maria Custodio Santos
Ambassadeur et Représentant
permanent auprès de la FAO
Ambassade du Cap-Vert
Via G. Carducci, 4
00187 Rome, Italy
Tel: +39 06 4744678/596
Fax: +3906 474 4643
E-mail:
jorgemaria.custodiosantos@fastwebnet.it

CÔTE D'IVOIRE

Délégué

Marcel Koffi-Koumi
Directeur de la planification et des
programmes
Ministère de la production animale
et des ressources halieutiques
B. P. 332 Cidex CI
ABIDJAN

Tel: +225 2022 9926
Cell: +225 0505 2462
Fax: +225 2022 9926
E-mail: makokoumi@aviso.ci

Suppléants

Prince Albert Adingra
Chargé de mission
Ministère de la production animale
et des ressources halieutiques
B. P. 332 cidex CI
ABIDJAN
Tel: +225 2022 9926
Fax: +225 2022 9926

EGYPT – ÉGYPTE

Delegates

Ibrahim Ali Hassan
Ambassador and Member of
NEPAD Steering Committee,
Special Advisor to the Minister for
Foreign Affairs
Ministry of Foreign Affairs
Maspiro, Corniche El Nil, Cairo
Tel: +202 5749539
Cellular: +2012 2714272
Fax: +202 5747406
E-mail:
ibrahim_alihassan@hotmail.com

Alternates

Ms Maryam Ahmed Mustafa
Moussa
Minister Plenipotentiary for
Agriculture
Deputy Permanent Representative
to United Nations Organizations
Embassy of Egypt
Rome, Italy
Tel: +39 06 8548965
Fax: + 39 06 8542603
E-mail:
Maryam.Moussa@Tiscali.it
Agrioff.egypt@mclink.it

Hagar Islambouly
Ambassador of Egypt in South
Africa
270, Bourke Street
Madlenende
Pretoria
Tel: + 27 12 3431590
Fax: + 27 12 3431082
egyptemb@global.co.za

Mohamed Khalil
First Secretary
Embassy of Egypt in South Africa
270 Bourke Street
Pretoria
Tel: + 27 12 3431590
Fax: + 27 12 3431082
E-mail: mkhalil66@hotmail.com

EQUATORIAL GUINEA - GUINÉE ÉQUATORIALE

Délégué

Carlos Eyi Obama
Ministro
Ministerio de Agricultura
Malabo
Tel: +240 275083
Fax: +240 094227
E-mail: minagri@intnet.gq

Suppléant

Diosdado Sergio Osa Mongomo
Director General of Agriculture
Ministry of Livestock and Rural
Development
Malabo
Tel: +240 272556
Fax: +240 9 4227
E-mail: minagri@intnet.gq

ETHIOPIA – ÉTHIOPIE

Delegate

Belay Ejigu
Minister for Agriculture
P. O. Box 62347, Addis Ababa
Tel: +251 1 522261
Fax: +251 1 512984
E-mail: bejigu@yahoo.com

Alternates

Sileshi Ashine
Head, Department of Planning and
Programming
Ministry of Agriculture
P. O. Box 62347, Addis Ababa
Tel: +251 158646
Fax: +251 511543

Mebrat Beyeru
Chargé d'Affaires a.i.
Embassy of Ethiopia
47 Charles Street, Brooklyn,
Pretoria
Tel: +27 836343555
E-mail: mbeyene@hotmail.com

GABON

Délégué

Aristide Ongone Obame
Secrétaire général permanent
Commission nationale de la FAO
Ministère de l'agriculture
B. P. 551, Libreville
Tel/Fax: + 241 766077
E-mail: ongoneobame@yahoo.fr

GAMBIA – GAMBIE

Delegate

Ms Fatou Jasseh Kuyateh
Permanent Secretary
Department of State for Agriculture
Banjul
Tel: +220 202322
Fax: +220 201187
E-mail:
fatoukuyateh@hotmail.com

GHANA

Delegate

Courage Quashigah
Minister for Food and Agriculture
Ministry of Food and Agriculture
P. O. Box MB 37, Accra
Tel: +233 21 663036/687200
Fax: +233 21 663250

Alternates

Kwaku Nicol
 Alternate Permanent
 Representative to FAO
 Ghana Embassy in Italy
 Via Ostriana 4, Rome, Italy
 Tel.: +39 06 86217191
 E-mail: ghembrom@rdn.it

Lambert Doe Delanyo Abusah
 Assistant Director
 Ministry of Food and
 Agriculture
 P. O. Box MB 37, Accra
 Tel.: +233 21 668246
 E-mail: doeabusah@yahoo.com

Kwasi Asante
 Economic Officer
 Ministry of Regional Cooperation
 and NEPAD
 P. O. Box CT 633
 Cantonments, Accra
 Tel: +233 21 773079
 Fax: +233 21 771778
 E-mail: asantejnr@yahoo.com

Donnan Kobla Tay
 Assistant Director
 Ministry of Food and Agriculture
 P. O. Box MB 37
 Accra, Ghana
 Tel: +233 21 687240
 Fax: +233 21 663250
 E-mail: yatdon@yahoo.com

GUINEA – GUINÉE CONAKRY

Délégué

Alexandre Cece Loua
 Ambassadeur de Guinée
 Ambassade de Guinée
 336 Orient Street
 Arcadia 0083
 Hatfield 0028 Pretoria
 Afrique du Sud
 Tel/Fax: +27 12 3427348
 E-mail: embaguinea@iafrica.com

Suppléants

Bouakam Diakité
 Conseiller politique et culturel
 Ambassade de Guinée en Afrique
 du Sud
 336 Orient Street
 Arcadia
 Pretoria
 Tel: +27 72 6864896

KENYA

Delegates

Joseph W. N. Nyaga
 Assistant Minister
 Ministry of Agriculture
 P. O. Box 30028 – 00100
 Nairobi
 Tel/Fax: +254 20 2711715
 Fax: +254 20 2722296
 E-mail: gdcc@iconnect.co.ke

Alternates

Ms Tabitha Seii
 High Commissioner of Kenya
 P. O. Box 35954
 Menlo Park
 Pretoria, South Africa
 Tel: +27 12 3622249
 Fax: +27 12 3622251
 E-mail: kenrep@mweb.co.za

Bruce Madete
 Ambassador
 Kenya Embassy
 Via Archimede
 Rome, Italy
 Tel.: +39 06 8082717/8
 Fax: +39 06 8082707
 E-mail: kenroma@rdn.it

James K. Wanjaiya
 Senior Deputy Director of
 Agriculture
 Ministry of Agriculture
 P. O. Box 30028 – 00100
 Nairobi, Kenya
 Tel/Fax: +254 20 2721641
 E-mail: moakrds@wananchi.com

Gerrishon Gituma Minoti
Deputy Director of Veterinary
Services, Veterinary Department
Ministry of Livestock and Fisheries
Development
Veterinary Laboratories
Private Bag 00625
Kangemi - Nairobi, Kenya
Tel: +254 2 631287/631390

Joseph K. Mburu
Agricultural Attaché
Kenya Embassy
Via Archimede
Rome, Italy
Tel.: +39 06 8082717/8
Fax: +39 06 8082707

B. M. Kitheka
Agricultural Attaché
Kenya High Commission
P. O. Box 35954
Menlo Park 0102
Pretoria, South Africa
Tel: + 27 12 3622250
Fax: + 27 12 3621702
E-mail: kitheka@mweb.co.za

LESOTHO

Delegate

Ms Mamoruti Malie
Principal Secretary
Ministry of Agriculture and Food
Security
P. O. Box 1045
Maseru
Tel: +266 22316410

Alternates

Nchemo Maile
Deputy Principal Secretary
Ministry of Forestry and Land
Reclamation
P. O. Box 774, Maseru
Tel: +266 22312826
Fax: + 266 22310515
E-mail: nchemo@yahoo.co.uk

Moea Thuso Mofolo
District Agricultural Officer
Ministry of Agriculture and Food
Security
P. O. Box 24, Maseru 100
Tel: + 266 22317117

Motsamai Mokoto
District Agricultural Officer
Ministry of Agriculture and Food
Security
P. O. Box 15, Bothabotho
Tel: +266 460215/ 58869670
Fax: +266 461014

Ms Matumelo Monoko
Economic Planner
Department of Planning and Policy
Analysis
Ministry of Agriculture and Food
Security
P. O. Box 24, Maseru 100
Tel: +9266 223 26235
Fax: +9266 2310186
E-mail: monokom@agric.gov.ls

Ms Mantho Motselebane
Director
Department of Planning and Policy
Analysis
Ministry of Agriculture and Food
Security
P. O. Box 24, Maseru 100
Tel: +9226 22316391
Fax: +9226 22310186
E-mail:
motselebanem@agric.gov.ls

Mohale Gabriel Sekoto
Director of Livestock Services
Ministry of Agriculture and Food
Security
Private Bag A82, Maseru 100
Tel: + 266 22312318
Fax: + 266 22311500
E-mail: sekoto@livestock.org.ls

MADAGASCAR

Délégué

Auguste Richard Paraina
 Ambassadeur de Madagascar
 auprès de la FAO
 Via Reccardo Zandonai 84/A
 00194 Rome, Italie
 Tel.: +39 06 36307797
 Fax: +39 06 3294306
 E-mail: parainaauguste@yahoo.fr

Suppléants

Modeste Raveloson
 Ministère de l'économie, des
 finances et du budget
 B.P. 674, Antananarivo
 Tel.: +216 20 2232949
 Fax: +216 20 2228508
 E-mail: dscp@drs.mg

Mme Marie Jeanne Razafindranavo
 Chef de division
 Ministère des affaires étrangères
 Antananarivo
 Tel.: +261 331272230
 Fax: +261 2234484
 E-mail: mj_rand@yahoo.fr

Mme Lucie Christina Voca
 Conseiller général
 Consulat de Madagascar
 16, 6th Street Haughton Estate
 Tel.: +27 11 4423322
 Fax: +27 11 4426660
 E-mail: conseil@infadoor.co.za

MALAWI

Delegate

Bruce C. Munthali
 Controller of Agricultural
 Extension and Technical Services
 Ministry of Agriculture
 P. O. Box 30134, LILONGWE
 Tel: +265 1 789072
 Fax: +265 1 789390
 E-mail:
brucemunthali@hotmail.com

Alternates

Patrick A. Makina
 Chief Executive Officer
 Strategic Grain Reserve
 National Food Reserve Agency
 Private Bag B450
 LILONGWE
 Tel: +265 1 774555
 Fax: +265 1 774703
 E-mail: nfra@sudp.org.mw

Sloans K. Chimatiro
 Director of Fisheries
 Department of Fisheries
 P. O. Box 593, Lilongwe
 Tel: + 265 1 788511
 Fax: + 265 1 788712
 E-mail: chimatiro@sdpn.org.mw

MALI

Délégué

Seydou Traoré
 Ministre de l'Agriculture
 Bamako
 Mali

Ibrahim Bocar Daga
 Ambassadeur
 Représentant permanent du Mali
 auprès de la FAO
 Via Antonio Bosio N°2
 Rome, Italy
 Tel: +39 06 44254028
 Fax: +39 06 44254029

Suppléants

Kaba Diakité
 Conseiller
 Ambassade du Mali
 876 Pretoria Street,
 ARCADIA, PRETORIA
 Tel: +27 12 3427464
 Fax: +27 12 3420670
 E-mail: malipta@africa.com

Modibo Mahamane Toure
Deuxième conseiller de
l'Ambassade du Mali /
Représentant permanent adjoint
Ambassade du Mali,
Via Cassia 1020
00185 ROME – Italy
Tel: +39 06 44254068
Fax: +39 06 44254029
E-Mail: modimah@yahoo.com

Matallah Sabane Traore
Conseiller technique
Ministère de l'agriculture, de
l'élevage et de la pêche
B.P. 61, Bamako
Tel: +223 6738513
Fax: +233 2231023
E-mail: matallah@mdr-mali.org

MAURITANIA – MAURITANIE

Délégué

Ould Ahnedou Ahnedou
Ministre
Ministère du développement rural
et de l'environnement
NOUAKCHOTT
Tel: +225 5257475
Fax: +225 5290891

Suppléant

Ould Sidi Boubacar
Conseiller technique
Ministère du développement rural
NOUAKCHOTT
Tel: +222 5257475
Fax: +222 5290891

MOROCCO – MAROC

Délégué

Mohand Laenser
Ministre de l'agriculture et du
développement rural
B.P. 607
RABAT, CHELLEH

Suppléants

Talal Rhoufrani
Ambassadeur du Royaume du
Maroc en Afrique du Sud
799 Schoeman Street
ARCADIA, PRETORIA
Tel.: + 27 12 3430230
Fax: + 27 12 3430613
E-mail: sifmaple@icon.co.za

Brahim Elyoussi
Conseiller
2 Rue Dades N° 3 Agdal, RABAT
Tel: +212 37 760707
Fax: +212 37 763378

Hassan Lasri
Conseiller
Ambassade du Royaume du Maroc
799 Schoeman Street, Arcadia,
PRETORIA
Tel.: +27 12 3430230
Fax: +27 12 3430613

Moha Marghi
Directeur de la production végétale
Ministère de l'agriculture et du
développement rural
69 Cité Oufouk Massira.1,
TEMARA 1200
Tel: +212 37765871
Fax: +212 37761557
E-mail: dpv@dpv.madrpm.gov.ma

Mohamed Milourhane
Directeur des aménagements
fonciers
Ministère de l'agriculture et du
développement rural
B.P. 1069, RABAT
Tel.: 212 37 299945
Fax: 212 37 698434
E-mail: milourhm@agr.madrpm.gov.ma

MOZAMBIQUE

Delegate

Helder Muteia
 Minister for Agriculture and Rural
 Development
 Ministry of Agriculture and Rural
 Development
 Rua de Dar Es Salam No 20,
 MAPUTO
 Tel: + 258 1 460055
 Fax: + 258 1 460029
 E-mail: humteia@wap.gov.mz

Alternates

Alfredo V.R. Massinga
 Minister
 Ministry of Fisheries
 MAPUTO
 Tel: +258 1 304885
 Fax: +258 1 325087
 E-mail: amassinga@uine...co.mz

Francisco Elias P. Cigarro
 Ambassador and Permanent
 Representative to FAO
 Via Filipo Corridoni 14
 Rome, Italy
 Tel: +39 06 37514675
 Fax: +39 06 37514699
 E-mail: fcigarro@piscali.it

Roseiro Mário Moreira
 Advisor to the Minister
 Ministry of Agriculture and Rural
 Development/Office of the
 Minister
 Av. Acordos de Lusaka
 Praca dos Herois Moçambicanos
 Maputo
 Tel: +258 1 460105
 Fax: +258 1 460678
 E-mail: rosemolocue@yahoo.co.uk

1. Rosário Niquice
 Senior Official/International
 Cooperation
 Ministry of Fisheries
 International Coordination
 Department

Consegreili Pedroso 343
 Maputo
 Tel: +258 1 300961
 E-mail: niquicej@hotmail.com

Boaventura Simiao Nuvunga
 Deputy National Director of
 Agriculture
 P. O. Box 1406, MAPUTO
 Tel/Fax: +258 1 460195
 E-mail: bnuvunga@map.gov.mz

João Simão Mussa Nyaima
 Head of Department
 Ministry of Agriculture and Rural
 Development
 Praça Dos Herois, Maputo
 Tel: +258 1 460360
 Fax: +258 1 460058
 E-mail: snayaima@map.gov.mz

Hermiuio Lima Tembe
 National Director of Fisheries
 Economics, Ministry of Fisheries
 R. da Argélia 241, Maputo
 Tel: +258 82 329986
 Fax: +258 1 325087
 E-mail: lima@mozpesca.org

NAMIBIA – NAMIBIE

Delegate

Helmut K. Angula
 Minister for Agriculture, Water and
 Rural Development
 Ministry of Agriculture, Water and
 Rural Development
 GRN Office Park, WINDHOEK
 Tel: +264 61 208 7643
 Fax: +264 61 22996
 E-mail: angulah@mawrd.gov.na

Alternates

Jesaya Nyamu
 Minister for Trade and Industry
 Ministry of Trade and Industry
 P. O. Box 13340, WINDHOEK
 Tel: +264 2837334

Pinehas Nendongo Aluteni
 African Union Desk Officer
 Ministry of Foreign Affairs
 P. O. Box 61747
 WINDHOEK
 Tel: +264 61 2829111
 Fax: +264 61 221145
 E-mail: alutenipn@iway.na

Joseph Shaamu Hailwa
 Director, Directorate of Forestry
 Ministry of Environment and
 Tourism
 Private Bag 13346, WINDHOEK
 Tel: +264 61 221478
 Fax: +264 61 222830
 E-mail: jhailwa@met.gov.na

George Likukela
 Personal Assistant to the Minister
 Ministry of Agriculture, Water and
 Rural Development
 Private Bag 13184, WINDHOEK
 Tel: +264 61 2087640
 Fax: +264 61 229961

Percy Wachata Misika
 Minister Counsellor
 Embassy of Namibia
 80 Avenue Foch
 75016 PARIS, France
 Tel: +33 144 173265
 Fax: +33 144 173273
 E-mail: namparis@club-internet.fr

Ms Beata Iyaloo Tuwilika
 Nambundunga
 Deputy Director/Policy Planning
 Advisor, Agricultural Planning
 Ministry of Agriculture, Water and
 Rural Development
 P. O. Box 31767, Pionierspark
 WINDHOEK
 Tel: +264 61 2087678
 Fax: +264 61 2087767
 E-mail:
nambundungai@mawrd.gov.na

Ms Magdalena N. Ya Kasita
 Forester
 Ministry of Environment and
 Tourism
 Directorate of Forestry
 Private Bag 13346, WINDHOEK
 Tel: +264 61 221478
 Fax: +264 61 222830
 E-mail:
ndawapalekwa@yahoo.com

NIGÉRIA

Delegate

Bamidele F. Dada
 Minister of State
 Federal Ministry of Agriculture and
 Rural Development
 FCDA Secretariat, Area 11
 P.M.B. 135, Garki – ABUJA
 Tel: +234 9 3142405
 Fax: +234 9 3142532
 E-mail: minister@microaccess.com

Alternates

O.O. Ogunkua
 Permanent Secretary
 Federal Ministry of Agriculture and
 Rural Development
 Area 11, FCDA Secretariat
 ABUJA
 Tel: +234 9 3144290
 Fax: +234 9 3142532

David A. Adejuwon
 Special Assistant to the Minister
 Federal Ministry of Agriculture and
 Rural Development
 Area 11, FCDA Secretariat
 ABUJA
 Tel: +234 9 3144290
 Fax: +234 9 3142532
 E-mail: agricnigeria@yahoo.com

O.A. Edun
 Assistant Director
 Department of Planning
 Federal Ministry of Agriculture
 ABUJA

S.A. Ingawa
 Director
 Project Planning Unit
 Federal Ministry of Agriculture
 ABUJA

Tel: +250 8860855
 Fax: +250 85008
 E-mail: tinhudavid@hotmail.com

SÉNÉGAL

Délégué

Suppléants

Latsoukabé Fall
 Directeur de l'agriculture
 Ministère de l'agriculture et de
 l'élevage
 14 Av. Lamine Gueye, DAKAR
 Tel: + 221 8225496
 Fax: +221 8225541

Moussa Bocar Ly
 Ministre conseiller/Représentant
 Permanent adjoint du Sénégal
 auprès de la FAO
 Ambassade du Sénégal en Italie
 66, via Givlia 00186 Rome, Italie
 Tel.: +39 06 6872353
 Fax: +39 06 68219294
 E-mail: ambessnequiri@tiscali.it

Samba Buri Mboup
 Ambassadeur du Sénégal
 57, Charles Street
 Brooklyn, Pretoria
 Tel: +27 82 3351605
 Fax: +27 12 3465550
 E-mail: smbuub@yahoo.com

C. O. T. Sow
 Manager
 Secrétariat du NEPAD
 Ministère de l'agriculture
 B.P. 3062 Escal. THIÈS
 Tel: +221 5534354
 Fax: +221 9511708
 E-mail: cheikh.sow@sentoo.sn

Aliyu Jada
 Managing Director
 Federal Ministry of Water
 Resources
 Mbamba, Fufore Road, YOLA
 Tel: +234 75 634756
 Fax: + 234 75 634460

Ganyir Lombin
 Permanent Representative of
 Nigeria to FAO
 Embassy of Nigeria in Italy
 Via Cassiodoro 2C, ROME
 Italy
 Tel.: +39 06 6875803
 Fax: +39 06 6877840

Inuwa Kuta Musa
 Director of Irrigation and Drainage
 Ministry of Water Resources
 Old Federal Secretariat
 Block A, Garki Area 1, ABUJA
 Tel: +234 9 2342910
 Fax: +234 9 2343035
 E-mail: ikmusa@rosecom.net

RWANDA

Délégué

Patrick Habamenshi
 Ministre de l'agriculture et des
 ressources animales
 B.P. 621, KIGALI
 Tel: +250 585053
 Fax: +250 585057

Suppléant

David Bu Cakara
 Directeur
 Ministère de l'agriculture et de
 l'élevage
 Direction de la planification et des
 statistiques agricoles
 Kacyiru, KIGALI

SIERRA LEONE

Delegate

Sama Sahr Monde
 Minister for Agriculture, Forestry
 and Food Security
 Ministry of Agriculture, Forestry
 and Food Security
 Youyi Building, Freetown
 Tel: +232 22 240768
 Fax: +232 22 235047
 E-mail: cban@sierratel.sl

Alternates

Mohammed Kandeh
 Director
 Land and Water Development
 Division
 Ministry of Agriculture
 P.M.B. 187, Tower Hill, Freetown
 Tel: +232 222621

Mohamed Fouad Sheriff
 Deputy Director of Fisheries
 Ministry of Fisheries and Marine
 Resources, Marine House
 11 Old Railway Line
 Brookfields, Freetown
 Tel: +232 22 240642
 Fax: +232 22 235035
 E-mail: alhaji2001@yahoo.com

SOUTH AFRICA – AFRIQUE DU SUD

Delegate

Ms Angela Thoko Didiza
 Minister for Agriculture and Land
 Affairs
 Ministry of Agriculture and Land
 Affairs
 Private Bag X250, Pretoria, 0001
 Tel: +27 12 3196000

Alternates

Dirk Cornellijs du Toit
 Deputy Minister for Agriculture
 Ministry of Agriculture and Land
 Affairs
 Private Bag X250, Pretoria, 0001
 Tel: +27 12 3196000

L.M. Shope
 Ambassador
 South African Embassy
 Via Tanaro 14, Rome 00198
 Italy
 Tel: +39 06 852541
 Fax: +39 06 85254301
 E-mail: sae2@sudafrica.it

Ms Mariam Makeba
 Goodwill Ambassador for Africa
 Department of Foreign Affairs
 Private Bag X 152, Pretoria, 0001
 Tel: +27 12 3511000

Ms Bongwiwe N. Njobe
 Director-General
 Department of Agriculture
 Private Bag X250, Pretoria, 0001
 Tel: +27 12 3196000

M. Masiphula Mbongwa
 Deputy Director-General
 Agricultural Economics and
 Business Development
 Department of Agriculture
 Private Bag X250, Pretoria, 0001
 Tel: +27 12 3196000

Ms Njabulo J. Nduli
 Deputy Director-General
 Agricultural Production and
 Resource Management
 Department of Agriculture
 Private Bag X250, Pretoria, 0001
 Tel: +27 12 3196000

Ms Vangile B. Titi
 Deputy Director-General
 Programme Planning, Monitoring
 and Evaluation, Department of
 Agriculture
 Private Bag X250
 Pretoria, 0001
 Tel: +27 12 3196000

J. Duarte
 Chief Director, Africa Multilateral
 Department of Foreign Affairs
 Private Bag X152
 Pretoria, 0001
 Tel: +27 12 3511000

Ms June B. Josephs
 Senior Manager
 International Relations
 Department of Agriculture
 Private Bag X250
 Pretoria, 0001
 Tel: +27 12 3196000

Ms Margaret Mohapi
 First Secretary (Agriculture)
 South African Embassy
 Via Tanaro 14
 Rome 00198
 Italy
 Tel: +39 06 852541

Ms C. A. du Toit
 First Secretary
 South African Embassy
 Via Tanaro 14
 Rome 00198
 Italy
 Tel: +39 06 852541
 Fax: +39 06 85254301

J. Thabo Motsepe
 Deputy Director
 International Relations
 Department of Agriculture
 Private Bag X250
 Pretoria, 0001
 Tel: +27 12 3196000

SUDAN – SOUDAN

Delegate

H. E. El Talib
 Deputy Head of Mission
 Embassy of Sudan
 P. O. Box 25513
 Hatfield
 Monument Park 0105, Pretoria
 Tel: +27 12 3424538
 Fax: +27 12 3424539
 E-mail talib_43@hotmail.com

SWAZILAND

Delegate

Mtiti Fakudze
 Minister for Agriculture and Crops
 P. O. Box 162
 Mbabane
 Swaziland
 Tel: +9268 4046363

Alternates

N. M. Nkambule
 Ministry of Agriculture
 P. O. Box 162
 Mbabane
 Tel: +9268 4042731

Fandile Bhabalala
 Ministry of Agriculture
 P. O. Box 162
 Mbabane
 Tel: +9268 4042731

R. S. Thwala
 Ministry of Agriculture
 P. O. Box 162
 Mbabane
 Tel: +9268 4049802

P. Lukhele
 Ministry of Agriculture
 P. O. Box 162
 Mbabane
 Tel: +9268 4042731

TANZANIA – TANZANIE

Delegate

Charles N. Keenja
 Minister for Agriculture and Food
 Security
 Ministry of Agriculture and Food
 Security
 P. O. Box 9192, Dar-es-Salaam
 Tel: +255 22 2862065
 Fax: +255 22 2862075

Alternates

Wilfred Ngirwa
Permanent Secretary
Ministry of Agriculture and Food
Security
P. O. Box 9192, Dar-es-Salaam
Tel: +255 22 2862064
Fax: +255 22 2862077
E-mail: psk@kilimo.go.tz

Costa Ricky Mahalu
Ambassador of Tanzania to Italy
Villa Tanzania
Cortina d'Ampezzo
185, 00135 Rome, Italy
Tel: +39 06 33485820
Tax: +39 06 33485828
E-mail: info@embassyoftanzania.it

Ms Janet Florence Bitegeko
Director
Policy and Planning
Ministry of Policy and Planning
P. O. Box 9192, Dar-es-Salaam
Tel: +255 22 2862074
Fax: +255 22 2864460
E-mail: dpp@lclilimo.go.tz

Ms Anuciata Peter Njombe
Director of Animal Production
Ministry of Water and Livestock
Development
P. O. Box 9125, Dar -es- Salaam
Tel: +255 22 2864306
E-mail: dlv@raha.com

Adiel Abraham Nyiti
Director for Industry
Ministry of Industry and Trade
P. O. Box 9503, Dar-es-Salaam
Tel: +255 22 2183143
Fax: +255 22 2183138
E-mail: nyitiadiel@yahoo.co.uk

Goeffrey Israel Kirenga
Assistant Director
Crop Promotion
Ministry of Agriculture and Food
Security
P. O. Box 9071, Dar-es-Salaam

Tel/Fax: +255 22 2864899
E-mail: gkirenga@kilimo.go.tz

Ms Eronica Onesmo Lyimo
Principal Fisheries Officer
Ministry of Natural Resources and
Tourism, Fisheries Division
P.O. Box 2462
Dar-es-Salaam
Tel.: +255 22 2122930
Fax: +255 22 2110352

Ms Mary Zablon Matari
Minister Counsellor
Ministry of Foreign Affairs and
International Cooperation
P. O. Box 9000
Dar-es-Salaam
Tel: +255 22 2111906
Fax: +255 22 2116600
E-mail: mzablon@yahoo.com

Ms Perpetua M. Hingi
Agriculture Attaché
Embassy of Tanzania in Italy
Via Cortina d'Ampezzo
185, 00135 Rome, Italy
Tel: +39 06 33485820
Fax: +39 06 33485828
E-mail: info@embassyoftanzania.it

C. H. Mvula
Arusha

TUNISIA – TUNISIE

Délégué

Ahmed Bougacha
Sous-Directeur
Coopération internationale
Ministère de l'agriculture, de
l'environnement et des ressources
hydrauliques
30, Rue Alain Sawary, Tunis
Tel: +216 71 793185
Fax: +216 71 799457

Suppléant

Borhene El Kamel
 Conseiller
 Ambassade de Tunisie
 850 Church Street
 Arcadia, Pretoria
 Tel: +27 12 3426282
 Fax: +27 12 3426284
 E-mail: at.pretoria@mweb.co.za

UGANDA – OUGANDA**Delegates**

Wilberforce Kisamba Mugerwa
 Minister for Agriculture
 Ministry of Agriculture
 P. O. Box 102, Entebbe
 Tel: + 256 320752 /77450540
 E-mail: kwmmaif@infocom.co.ug

David S. Nsubuga
 Economic Advisor to the Minister
 for Finance
 Ministry of Finance
 P. O. Box 8147, Kampala
 Tel: +256 41 232370
 Fax: +256 41 230163
 E-mail:
david.nsubuga@finance.go.ug

Mwesigwa Rukutana
 Minister for Finance
 Ministry of Finance
 P. O. Box 8147, Kampala
 Tel: +256 41 232370
 Fax: +256 41 230163
 E-mail:
david.nsubuga@finance.go.ug

Alternates

Nasser Abdu Kabunga
 Chargé d'affaires a.i.
 Embassy of Uganda
 Via E O Visconti 8
 Rome, Italy
 Tel: +39 06 3225220
 Fax: +39 06 3213688
 E-mail: ankabungh@yahoo.com

Robert Sabiiti
 Principal Development Analyst
 Ministry of Agriculture, Animal
 Industry and Fisheries
 P. O. Box 102, Entebbe
 Tel: +256 41 320722
 Fax: +256 41 320069
 E-mail: rsabiiti@yahoo.com

Ms Nanuwgi Alice Tebyasa
 Councilor
 Ministry of Agriculture
 Kikaaya A Zone, Kikaaya Parish
 Kawempe Division
 Kampala District
 Tel: +256 77 465292
 E-mail: nanungialice@yahoo.com

ZAMBIA – ZAMBIE**Delegate**

Chance Kabange
 Deputy Minister
 Ministry of Agriculture and
 Cooperatives
 P. O. Box 50197
 Lusaka

Alternate

Ms Kezia Mbita Katyamba
 Planning and Cooperatives
 Department
 Ministry of Agriculture and
 Cooperatives
 P. O. Box 50197, Lusaka
 Tel: +260 12 53520
 Fax: +260 12 53520
 E-mail:
kimkratamba@mabb.gov.zm

ZIMBABWE**Delegate**

Joseph M. Made
 Minister for Agriculture and Rural
 Development
 Ministry of Agriculture and Rural
 Development, Harare
 Tel: +263 11 402285/4701304
 Fax: +263 4 251322

Alternates

J. T. R. Mujuru
Minister for Water Resources and
Infrastructural Development
P. O. Box 7767, Causeway
Harare
Tel: +263 4 708162
Fax: +263 4 707865

Vavarirai Humwe Choga
Director of Water Development
Water Resources and
Infrastructural Development
Private Bag 7767, Causeway
Harare
Tel.: +263 4 735668
Fax: + 263 4 722733

S. D. Mangoma
Minister Counsellor (Trade)
Ministry of Trade
P. O. Box 61736
Marshalltown 2107
Tel: +263 11 8382156
Fax: +263 11 834704

Evans Matsangaise
Personal Assistant
Ministry of Agriculture
The Office of the President
P. O. Box 7701
Causeway, Harare
Tel: +263 4707091
E-mail: matsanga@gta.co.zw

Morris Zororai Mtsambiwa
Director-General
Ministry of Environment and
Tourism
P. O. Box Cy 140, Causeway
Harare
Tel: +263 4 724025
Fax: +263 4 724914
E-mail: natparks@mweb.co.zw

Mary M. Muchada
Ambassador
Via Virgilio 8
00193 Rome
Italy
Tel: + 39 06 68308282
E-mail: zmrome-wolit@tiscalinet.it

OBSERVERS FROM MEMBER NATIONS NOT SERVICED IN THE REGION
OBSERVATEURS DES ÉTATS MEMBRES QUI NE SONT PAS DE LA RÉGION

CUBA

Ms Engracia Hernandez
 76 Yeo Street
 Yeoville
 Pretoria
 Tel: 083 747 9472
 Fax: + 27 12 429 3221
 E-mail: hernde@onisa.ac.za

FRANCE

Benoit Thomas Jacquot
 Attaché agricole
 Ambassade de France/Commission du
 commerce
 P. O. Box 651048
 Benmore 2010, Afrique du Sud
 Tel: +27 11 3037165
 Fax: +27 11 3037176
 E-mail: benoit.jacquot@dree.org

Mme Helène Molinier
 Chargée de projet
 Ministère des affaires étrangères
 250 Melk St., Pretoria, Afrique du Sud
 Tel: +27 12 4251718
 Fax: + 27 12 4251719
 E-mail: helene.molinier@diplomatie.gouv.fr

HOLY SEE – SAINT-SIÈGE

Baudouin Muankembe
 Counsellor
 Apostolic Nunciature
 Pretorius Street 900
 Arcadia 0007
 Pretoria
 Tel: +27 12 3443815

D. H. H. Linder
 SACBC
 Pretoria
 South Africa
 Tel: +27 12 3236458
 E-mail: dlinder@sacbc.org.za

**UNITED KINGDOM –
ROYAUME-UNI**

Thomas John Kelly
 First Secretary
 UK DFID, 353 Festival Street
 Pretoria
 Tel: +27 12 4312170
 Fax: +27 12 3423429
 E-mail: tom-kelly@dfid.gov.uk

Ms Paula M. Chalinder
 UK DFID, Sanlam Building
 Arcadia/Festival Street, Pretoria
 Tel: +27 12 4312170
 Fax: +27 12 3423429

**UNITED STATES OF AMERICA -
ÉTATS UNIS D'AMÉRIQUE**

Ms Rachel Bickford
 Attaché
 United States of America Embassy
 USDA, Pretoria, South Africa
 Tel: +27 12 431 4057

Eric M. Bost
 Under Secretary
 United States Department of Agriculture
 1400 Independence Avenue
 Washington D.C., USA
 Tel: +1 202 7207711
 Fax:
 E-mail: Eric.Bost@USDA.gov

J. Michael Cleverley
 Deputy Permanent Representative to
 FAO
 US Department of State
 Piazza del Popolo, 18
 00180 Rome, Italy
 Tel: +39 06 46743513
 Fax: +39 06 46743517
 E-mail: CleverleyJM@State.gov

Cheryl M. R. French
 Animal and Plant Health Inspection Service
 (APHIS) Attaché
 United States Department of Agriculture
 9300 Pretorius Place, Washington D.C.
 Tel: +1 20521 9300
 +27 12 4314000
 Fax: +27 12 3423385
 E-mail: Cheryl.m.french@aphis.usda.gov

Ms Retha Oliver
 Special Assistant
 US USDA, 3101 Park Cta Drive
 Alex, VA 22302
 Tel: +1 703 6054314
 Fax: +1 703 3052794
 E-mail: Retha.Oliver@FNS.USDA.gov

Reynolds Scott
 Agricultural Counsellor
 US Department of Agriculture
 US Embassy, 877 Pretoria
 South Africa
 Tel: +27 12 4314235
 Fax: +27 12 3422264
 E-mail: scott.reynolds@usda.gov

Mattie R. Sharpless
 Ambassador
 Special Adviser
 Office of the Under Secretary
 US Department of Agriculture
 14th Independence Ave SW

Washington DC 20520
 Tel: +1 202 7263935
 Fax:
 E-mail:
mattie.sharpless@FAS.USDA.gov

Geoffrey W. Wiggin
 Alternate Permanent Representative
 US Department of Agriculture
 Piazza del Popolo, 18
 Rome, Italy 00187
 Tel: +39 06 46 74 35 08
 Fax: +39 06 46 74 35 20
 E-mail: Geoffrey.wiggin@usda.gov

Douglas Jerome Brown
 Initiative to End Hunger in Africa
 Advisor
 USAID IRCSA
 Gaborone, Botswana
 Tel: +267 3924449
 Fax: +267 3924404
 E-mail: jebrown@usaid.gov

Ms Cecilia Mmatladi Khupe
 Programme Manager
 USAID IRCSA
 P. O. Box 2427
 Gaborone, Botswana
 Tel: +267 3924449
 Fax: +267 3924404
 E-mail: Cecilia.khupe@usaid.gov

REPRESENTATIVES OF THE UNITED NATIONS AND SPECIALIZED AGENCIES
REPRÉSENTANTS DES NATIONS UNIES ET DES INSTITUTIONS SPÉCIALISÉES

**UNITED NATIONS -
 NATIONS UNIES**

Ejeviome E. Otopo
 Chief of Policy Analysis and Monitoring
 Unit and Special Adviser on Africa
 Office of the Under-Secretary-General
 One UN Plaza DC-1250
 New York, NY 10017
 Tel: +1 212 9635006
 Fax: +1 212 9633892
 E-mail: otobo1@un.org

**INTERNATIONAL LABOUR
 ORGANIZATION (ILO) – BUREAU
 INTERNATIONAL DU TRAVAIL
 (BIT)**

Ms Boshigo Matlou
 Programme and Administrative
 Support Officer
 347 Hilda Street
 Hatfield 0023 Pretoria GP, South Africa
 Tel: +27 12 4318800
 Fax: +27 12 4318859
 E-mail: matlou@ilo.org

**INTERNATIONAL MONETARY
FUND (IMF) - FONDS MONETAIRE
INTERNATIONAL (FMI)**

Vivek Arora
Resident Representative
P. O. Box 12082
Hatfield
Pretoria, South Africa
Tel: +27 12 3423444
Fax: +27 12 3422668
E-mail: Varora@imf.org

**INTERNATIONAL FUND FOR
AGRICULTURAL DEVELOPMENT –
FONDS INTERNATIONAL DE
DÉVELOPPEMENT AGRICOLE
(FIDA)**

Mohamed Beavogui
Director of West and Central Africa
Division
Rome, Italy
E-mail: Mbeavogui@ifad.org

**UNITED NATIONS CONFERENCE
ON TRADE AND DEVELOPMENT
(UNCTAD) – CONFERENCE DES
NATIONS UNIES SUR LE
COMMERCE ET LE
DEVELOPPEMENT (CNUCED)**

Kamran Kousari
Special Coordinator for Africa
UNCTAD/GDS
United Nations
1211 Palais des Nations Unies
Geneva, Switzerland
Tel: + 41 9075800
Fax: + 41 9070274
E-mail: Kamran.Kousari@unctad.org

**UNITED NATIONS ECONOMIC
COMMISSION FOR AFRICA (ECA) –
COMMISSION DES NATIONS UNIES
POUR L'AFRIQUE (CEA)**

Josué Dione
Director
Sustainable Development Division
P. O. Box 3001
Addis Ababa, Ethiopia
Tel: +251 1 510406
Fax: +251 1 510350
E-mail: jdione@uneca.org

Abdoulaye Niang
Team Leader
Agriculture and Food Security
UN System
P. O. Box 3005
Addis Ababa, Ethiopia
Tel: +251 1 517094
E-mail: aniang@uneca.org

**UN-HABITAT – PROGRAMME DES
NATIONS UNIES POUR LES
ÉTABLISSEMENTS HUMAINS**

Ananda Weliwta
Human Settlements Officer
Urban Economy and Finance Branch
UN-HABITAT
P. O. Box 30030
Nairobi, Kenya
Tel: +254 20 623743
Fax: +254 20 623080
E-mail: Ananda.Weliwita@unhabitat.org

**THE WORLD BANK/SPAAR -
BANQUE MONDIALE**

Jean Paul Chausse
Senior Advisor
World Bank Africa Region
1818 H Street N.W.
Washington D.C., USA
Tel.: +1202 4736758
Fax: +1202 4738929
E-mail: jchausse@worldbank.org

**WORLD FOOD PROGRAMME
(WFP) – PROGRAMME
ALIMENTAIRE MONDIAL (PAM)**

Ms Sheila M. Sisulu
Deputy Executive Director
Policy and External Affairs Department
Rome, Italy
Tel: + 39 06 6513 2041/2005
Fax: + 39 06 6513 2839
E-mail: Sheila.sisulu@wfp.org

Haladou Salha
Senior Advisor for Africa
Policy and External Affairs Department
Rome, Italy
Fax: + 39 06 6513 2839
E-mail: Haladou.salha@wfp.org

Mustapha Darboe

Deputy Regional Director
Sunninghill, Johannesburg
Tel: +27 11 517 1644
Fax: +27 11 5171642
E-mail: Mustapha.darboe@wfp.org

**WORLD HEALTH ORGANIZATION
(WHO) – ORGANISATION
MONDIALE DE LA SANTÉ (OMS)**

Nathaniel Tembo
WHO Regional Inter Agency Coordination
Office
Emergency Public Health Officer
11 Naivasha Road
Sunninghill
Tel: +11 517 1667
Fax: +11 517 1629
E-mail: Nathaniel.tembo@wfp.org

**OBSERVERS FROM INTERGOVERNMENTAL ORGANIZATIONS
OBSERVATEURS DES ORGANISATIONS INTERGOUVERNEMENTALES**

**AFRICAN CENTRE FOR FERTILIZER
DEVELOPMENT (ACFD)**

Samuel Cephas Muchena
Managing Director
P. O. Box A469
Avondale
Harare, Zimbabwe
Tel: +263 4 860421-4
Fax: +263 4 860423
E-mail: acfd@africaonline.co.zw

**AFRICAN DEVELOPMENT BANK
(AfDB) - BANQUE AFRICAINE DE
DÉVELOPPEMENT (BAD)**

Birama Boubacar Sidibé
Director
Agriculture Department
North, East and South Regions
African Development Bank
B.P. 323
1002 Tunis Belvedere
Tunisia
Tel: +216 71102037
E-mail: b.sidibe@afdb.org

**AFRICAN UNION (AU/UA) –
UNION AFRICAINE**

Ibrahima Kegneko Diallo
Director a.i.
Rural Economy and Agriculture
P. O. Box 3243
Addis Ababa
Ethiopia
Tel: +251 9 225033 / 715810
E-mail: ibrahima_diallo2@hotmail.com

**AFRO-ASIAN RURAL
DEVELOPMENT ORGANIZATION**

Abdalla Yahia Adam
Secretary General
2, State Guest Houses Complex
Chanakyapuri
New Delhi 110 021
India
Tel: +11 24100475, 26877783/4
Fax: +11 24672045, 26115937
E-mail: ayadam@aardo.org

**ARAB MAGHREB UNION -
UNION DU MAGHREB ARABE
(AMU/UMA)**

Ahmed Srikah
Chef de Division
14 Rue Salagh Agdal
Rabat, Maroc
Tel: +212 37 671274
Fax: +212 37 671253
E-mail: sg.uma@maghrebarabe.org

**WEST AFRICA RICE DEVELOPMENT
ASSOCIATION - ASSOCIATION POUR
LE DÉVELOPPEMENT DE LA
RIZICULTURE EN AFRIQUE DE
L'OUEST (WARDA/ADRAO)**

Shelleemiah Keya
Director of Research
B.P. 320
Bamako, Mali
Tel: +223 222 3375
Fax: + 223 222 8683
E-mail s.keya@cgiar.org

R. Gouantoueu Guei
Head of Genetic Resources Unit
& INGER-Africa Coordinator
01 BP 4029 ABIDJAN 01
Côte d'Ivoire
Tel: + 225 2241 4436/3019
Cell: + 225 0504 0805
Fax: + 225 2241 1807
E-mail: riguei@cgiar.org

**COMMON MARKET FOR EASTERN
& SOUTHERN AFRICA (COMESA)**

Shamseldin Mohamed Salim
Agricultural Economist
COMESA Centre, Ben Bella Road
Lusaka, Zambia
Tel: +260 97 456208
Fax: +260 1 227318
E-mail: smsalim@comesa.int

Shem Simuyemba
Trade Policy Specialist
COMESA/RATES
P. O. Box 30051
Lusaka, Zambia
Tel: +260 1 229725
Fax: +260 1 225107
E-mail: ssimuyemba@comesa.int

**INTERNATIONAL COMMITTEE
OF THE RED CROSS (ICRC) –
COMITÉ INTERNATIONAL DE LA
CROIX-ROUGE (CICR)**

Thomas Gurtner
Head, Economic Security Unit
c/o ICRC
19, Av. de la Paix
CH-1202 Geneva
Switzerland
Tel: +41 22 7346001
E-mail: tgurtner@icrc.org

Ms Zintle Koza
Head of Communications
ICRC Regional Delegation
794 Church Street, Arcadia,
Pretoria
Tel: +27 12 4307334-7
Fax: +27 12 4304471
E-mail: infodiss.pre@icrc.org

**THE NEW PARTNERSHIP FOR
AFRICA'S DEVELOPMENT
(NEPAD) SECRETARIAT**

Wiseman Nkulhu
Chairman
NEPAD Secretariat
P. O. Box 1234, Midrand
Halfway House 1685
South Africa

Richard Mkandawire
Agriculture Advisor
NEPAD Secretariat
P. O. Box 1234, Midrand
Halfway House 1685
South Africa
Tel: +27 11 3133338
Fax: +27 11 3133450
E-mail: mkandawirer@nepad.org

Ms Ingrid Kirsten
Researcher
NEPAD Secretariat
P. O. Box 1234, Midrand
Halfway House 1685, South Africa
Tel: +27 11 3133320
Fax: +27 11 3133450
E-mail: ingridk@nepad.org

Ms Mundiala Kuryanda
Publications Manager
NEPAD Secretariat
1234 Hanfuray House, Midrand
Tel.: +27 11 3133161
Fax: +27 11 3133778
E-mail: mundiala@nepad.org

Beatile Thabo Mochebelele
Adviser
P. O. Box 1234
Halfway House 1085
Midrand
Tel: +27 11 3133153
E-mail: mochebelrt@nepad.org

Rapiste Montsmo
Head, Imaging, c/o DBSA
Midrand, Johannesburg
South Africa

Tel: +27 11 3133770
Fax: +27 11 3133778
E-mail: rapitsem@nepad.org

Karim Khalil Taha
Coordinator
NEPAD Coordinator for Market Access
and Agriculture
270 Bomke St., Pretoria
South Africa

**OFFICE INTERNATIONAL DES
ÉPIZOOTIES (OIE)**

Amadou Samba Sidibe
Coordonnateur régional pour l'Afrique
BP 2954
BAMAKO, Mali
Tel.: +233 2246053
Fax: +233 2240578
E-mail: sambasidibe@oie.pacerf.or

**SENEGAL RIVER DEVELOPMENT
ORGANIZATION -
ORGANISATION DE LA MISE EN
VALEUR DE FLEUVE SÉNÉGAL
(OMVS)**

Babacar Diagne
Chef
Communications, relations extérieures et
nouvelles technologies
46 Rue Carnot
DAKAR, Sénégal
Tel: +221 8234530
Fax: +221 8220163

**OBSERVERS FROM INTERNATIONAL NON-GOVERNMENTAL
ORGANIZATIONS**
**OBSERVATEURS DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES NON
GOUVERNEMENTALES**

**AFRICAN CAPACITY BUILDING
FOUNDATION**

Adeboye Adeyemo
Programme Officer
P. O. Box 1652
Harare, Zimbabwe
Tel: +263 4 702931/2
E-mail: a.adeyemo@acbf-pact.org

IPGRI

Coosje Hoogendoorn
Deputy Director General (Programmes)
Maccarese, Italy 00057
Tel.: +39 06 611820
E-mail: c.hoogendoorn@CGIAR.ORG

**INTERNATIONAL FEDERATION OF
ORGANIC AGRICULTURE
MOVEMENTS (IFOAM)**

Ms Elizabeth Wombayare Mokotong
Director (Board)
IFOAM/UNISA
P. O. Box 392, Pretoria 0001
Abet Institute UNISA
Tel: +27 12 4298601
Fax: +27 12 4293638
E-mail: mokotong@yahoo.com

**INTERNATIONAL FERTILIZER
INDUSTRY ASSOCIATION (IFA) –
ASSOCIATION INTERNATIONALE
DE L'INDUSTRIE DES ENGRAIS**

Patrick Heffer
Secrétaire exécutif
Comité de l'agriculture, IFA
28 rue Marbeuf, 75008 Paris, France
Tel: +33 1 53930500
Fax: +33 1 53930545
E-mail: pheffer@fertilizer.org

Luc M. J. Maene
Director général
IFA
28 Rue Marbeuf, 75008 Paris, France
Tel: +33 1 53930510
Fax: +33 1 53930547
E-mail: lmaene@fertilizer.org

IFDC

A. H. Roy
President and Chief IFDC Executive
Officer
510 Robinhood Drive
Florence AL USA
Tel: +1 256 3816600
Fax: +1 256 3817408
E-mail: aroy@ifdc.org

**INTERNATIONAL LIVESTOCK
RESEARCH INSTITUTE (ILRI) –
INSTITUT INTERNATIONAL DE
RECHERCHE SUR L'ÉLEVAGE**

Carlos Sere
Director General
P. O. Box 30709
Nairobi, Kenya
Tel: 254 20 630743
Fax: 254 20 631499
E-mail: c.sere@cgiar.org

**INTERNATIONAL MAIZE AND
WHEAT IMPROVEMENT CENTER
(CIMMYT) – CENTRE
INTERNATIONAL D'AMÉLIORATION
DU MAÏS ET DU BLÉ**

Wilfred Mwangi
Regional Economist
P. O. Box 25171, Nairobi
Kenya
Tel: +254 20 524613
E-mail: W.Mwangi@cgiar.org

**INTERNATIONAL SERVICE FOR
NATIONAL AGRICULTURAL
RESEARCH (ISNAR) – SERVICE
INTERNATIONAL POUR LA
RECHERCHE AGRICOLE
INTERNATIONALE**

Jacques-Paul Ecke bil
Interim Director General
Laan van Nieuw Oost Indie 133
25 BM
The Hague, The Netherlands
Tel: + 31 70 3496206
Fax: + 31 70 3819677
E-mail: j.eckebil@cgiar.org

**WORLD AGROFORESTRY CENTRE
(ICRAF) – CENTRE
INTERNATIONAL POUR LA
RECHERCHE AGROFORESTIÈRE**

Kebadire Mogotsi
Senior Education Fellow/
Crop Physiologist
P. O. Box 30677
Nairobi, Kenya
Tel: +254 2 524000
Fax: +254 2 524001
E-mail: k.mogotsi@cgiar.org

**REGIONAL NON-GOVERNMENTAL ORGANIZATIONS
ORGANISATIONS RÉGIONALES NON GOUVERNEMENTALES**

AFRICA HARVEST (AHBFI)

Florence Muringi Wambugu
Runa Mimosa Vale #215
P. O. Box 642
Village Market 00621
Nairobi, Kenya
Tel: +254 2 521671 / 521652
Fax: +254 2 521721
E-mail: fwambugu@ahbfi.or.ke

**AFREMEDEV CONSULTANCY
SERVICES LIMITED**

Ms Bilikisu Lola Musa
Managing Consultant
Plot 334, Ibb Way, Wuse II
Abuja, Nigeria
Tel: +234 9 6719220
E-mail: afremedev@yahoo.com

AGRI SA

Jacob Erasmus Grobler
President
P. O. Box 1104
Bothaville 9660
South Africa
Tel: +27 18 4411104
Fax: +27 18 4411105
E-mail: kkomplaas@intekom.co.za

B. B. M. T. ORGANIZATION

Ike A. Ross
Managing Director
14 Ghandi Square, New Centre
Johannesburg
South Africa
Tel: +27 11 8381746
Fax: + 27 11 8381746

BANA BA MOTHO

Kuomotse Johannesburg Masehla
Managing Director
14 New Street
South Johannesburg, South Africa
Tel/Fax: + 27 11 8381746

**BOKAMOSO RECRUITMENT
ORGANISATION LTD**

Jakes K. Koadane Madikela
Managing Director
P.O. Box 4873, Rustenburg 0300
South Africa
Tel.: +27 11 4502286
Fax: +27 11 4502287

CAB INTERNATIONAL

Dennis Rangi
 Director
 P. O. Box 633 – 00621
 Nairobi, Kenya
 Tel: +254 20 524462
 E-mail: D.Rangi@cabi.org

COALITION OF AFRICAN ORGANIZATIONS FOR FOOD SECURITY AND SUSTAINABLE DEVELOPMENT (COASAD)

Prof. Francis B. Mwaura
 Chairman, COASAD
 P.O. Box 61028, Nairobi, Kenya
 E-mail: fbmwaura@uonbi.ac.ke

ECI AFRICA

Ms Isabel Elsje Liebenberg
 115 Klip Street
 Hennospark X5, 0157, South Africa
 Tel: +27 84 8402402
 Fax: +27 84 8021060
 E-mail: Isabel.liebenberg@eciafrica.com

Happy Mohane
 P. O. Box 409
 Wendy Wood, 2144, South Africa
 Tel: +27 11 8020015
 Fax: +27 11 8021060
 E-mail: happy.mohane@eciafrica.com

FOOD GARDENING IN SCHOOLS

Ms Joyce Bhembe
 P. O. Box 1568
 Tembisa
 1632 Gauteng, South Africa
 Cell: +27 826 419736

FORUM FOR AGRICULTURAL RESEARCH IN AFRICA (FARA)

Monty Jones
 Executive Secretary
 FARA
 PMB CT 173
 Accra, Ghana
 Tel: +233 21 772823

Fax: +233 21 773676
 E-mail: mjones@fara-africa.org

Papa Abdoulaye Seck
 Chairperson
 B.P. 3120, Dakar, Senegal
 Tel: +221 8322420
 Fax: +221 8322427
 E-mail: dgissa@sia.sn

Myra Wopereis
 Special Assistant to Executive Secretary
 FARA
 PMB CT 173
 Accra, Ghana
 Tel: +233 21 772823
 Fax: +233 21 773676
 E-mail: mwopereispura@fara-africa.org

FERTILIZER SOCIETY OF SOUTH AFRICA (FSSA)

Rod Humphris
 President
 P. O. Box 69888 Bryanston
 Johannesburg, South Africa
 Tel: +27 11 7098888
 Fax: +27 11 7064022

G.C. Hilmar Venter
 Director
 P. O. Box 75510
 Lynwood Ridge 0040, South Africa
 Tel: +27 12 3491450
 Fax: +27 12 3491463
 E-mail: fssamusa@mweb.co.za

FONDATION RURALE DE L'AFRIQUE DE L'OUEST (FRAO)

Fadel Ndiame
 Directeur exécutif régional
 Sicap Amitié 3 - No 4318
 CP 13 Dakar-Fann
 Dakar, Sénégal
 Tel: +221 8692741/43
 Fax: +221 8245755

HUMANITY FIRST FOUNDATION

Abednigo Twala
National General Secretary
P. O. Box 1847
Bramley 2018, South Africa
Tel: + 27 11 836301
Fax: + 27 11 8365302

LAND BANK

Monwabisi Fadeso
192 Visagie Street
Pretoria 0001, South Africa
Tel.: +27 12 3123600
Fax: +27 12 3122617
E-mail: monabisi@fandeso.com

Morué Havenga
Social Accountant: Client Relations
P. O. Box 375
Pretoria 001, South Africa
Tel: +27 12 3123781
Fax: +27 12 3123768
E-mail: mphavenga@landbank.co.za

Petrus Marais
Manager: ERU
P. O. Box 375
Pretoria 001, South Africa
Tel: +27 12 3123672
Fax: +27 12 0824133490
E-mail: pjmarais@langbank.co.za

George Odero Oricho
General Manager
192 Visagie Street
Pretoria, South Africa
Tel: +27 12 3123743
Fax: +27 12 3123706

**NATIONAL AFRICAN FARMERS
UNION OF SOUTH AFRICA**

Motsepe R. D. Matlala
President
P. O. Box 12735
Leraatsfontein 1038
Tel: + 27 13 6560325
Fax: + 27 13 6561035
E-mail: c-plan@mweb.co.za

**POWER FOODS INDUSTRIES
LIMITED**

Ms Anna Joshua Harold Temu
P. O. Box 23437
Dar-es-Salaam
Tanzania
Tel: +255 22 2780553
Fax: +255 22 2113865
E-mail: powerfoods@hotmail.com

**RÉSEAU DES ORGANISATIONS
PAYSANNES ET DES
PRODUCTEURS AGRICOLES DE
L'AFRIQUE DE L'OUEST (ROPPA)**

Ndiogou Fall
Président
B.P. 269, Thies
Sénégal
Tel: +221 9 511237
Fax: +221 9 512059
E-mail: fongs@sentoo.sn

Mamadou Cissoko
President d'Honneur
ROPPA
B.P. 269
THIES, Sénégal
Tel: 00221-951-12-37
Fax: 00(221) 951-20-59
E-mail: fongs@sentoo.sn

**SOUTH AFRICAN
CONFEDERATION OF
AGRICULTURAL UNIONS (SACAU)**

Roland Charles
Chief Executive Officer
27th Floor, SAAU Building
Cnr Andries and Shoeman Streets
Pretoria 001, South Africa
Tel: +27 12 3226980
Fax: +27 12 3200557
E-mail: roland@agriinfo.co.za

Peter Rammutla
Vice President
27th Floor
SAAU Building
Cnr Andries and Shoeman Streets
Pretoria 001, South Africa
Tel: +27 14 5656472
Fax: +27 12 3200557
E-mail: sacau@agriinfo.co.za

Ajay Vashee
President
P. O. Box 70165
Ndola
Zambia
Tel: +260 2 615272
Fax: +260 2 617767
E-mail: vashee@zamnet.zm

OVERSIGHT PANEL OF THE FAO SPECIAL PROGRAMME FOR FOOD SECURITY

Bukar Shaib
Chairman
c/o FAO Representative in Nigeria
3 Oguda Close, Off Lake Chad Crescent
Maitama District
Abuja, Nigeria

SACAU

Rammutla Peter Lewang
Vice President
P. O. Box 2061
Rustenburg
South Africa
Tel: +27 14 5656472
E-mail: sacau@agriinfo.co.za

SANGOCO

Wynand J. Van Der Walt
Consultant
Africa Bio
P. O. Box 853
Irene 0062, South Africa
Tel: +27 12 3476334/6672689
Fax: +27 12 3476334/6671920
E-mail: wynandjudw@telkomsa.net
africabio@mweb.co.za

SOUTHERN AFRICAN CONFEDERATION OF AGRICULTURE UNIONS

Roland Charles
C. E. O
27th Floor, SAAU Building
CNP Andries & Schoeman Street
Pretoria 0001
Tel: +27 12 3226980
Fax: + 27 12 3200557
E-mail: roland@agriinfo.co.za

SUNGULA

Ms Viola Ntokozo Dubazana
P. O. Box 60003
Langlaagte 2102, South Africa
Tel: +27 11 9582473
Fax: +27 11 9582473
E-mail: ntokozov@intecom.co.za

Ms Momxolisi Leonorah Mathe
Managing Director
P. O. Box 751888
Gardenview, South Africa
Tel: +27 11 4553193
Fax: + 27 11 4553193
E-mail: mathe@telkomsa.net

TAU SA

Tinus Taute
Manager, Commodities
194 James Avenue, Silverton, South Africa
Tel: +27 12 8048031
Fax: +27 12 8042014
E-mail: bedryf@tlu.co.za

TEEAL/AGORA

Gracian Chimwaza
Outreach & Training Coordinator
for Africa
P.O. Box MP 608
1 Jason Moyo St
Harare, Zimbabwe
Tel: +263 4 781343
Fax: +263 4 775005
E-mail: gracian@cyberplexafrica.com

UNISA NGO

Ms Leah Lindiwe Myeza
Tutor and Trainer
469 Ndaba Street, Mofolo South
P. O. Box DUBE 1800, South Africa
Tel: +27 11 9843821
Fax: +27 11 9843821

PERSONNEL DE LA FAO

Mme Neela Gangadharan	Chef, Service de soutien aux politiques agricoles, TCAS, Rome
M. Michael Wales	Conseiller principal, Division du Centre d'investissement, TCID, Rome
M. Abdul Aziz Sy	Fonctionnaire principal (science et technologie), RAF, Accra
M. A. Gebre-Michael	Économiste principal, ESAF, Rome
M. Jan Poulisse	Fonctionnaire principal (mise en valeur des terres et des eaux), AGLW, Rome
Mme Diana Tempelman	Fonctionnaire principal (parité et développement), RAF, Accra
M. Weldeghaber Kidane	Fonctionnaire principal (politiques), SAFR, Harare
M. Thomas Price	Fonctionnaire principal chargé de programme (société civile), TCDS, Rome
M. Justin Rushemeza	Point focal UA/NEPAD, TCAR, Rome
M. Brahim Kebe	Spécialiste de la production agricole et pastorale, RAF, Accra
Mme Sylvana Ntaryamira	Chargée de liaison (ONG), RAF, Accra
Mme Brave Ndisale	Chargé des politiques/programmes, RAF, Accra
M. Justin Chisenga	Spécialiste de la gestion de l'information, RAF, Accra
M. Graham Farmer	Coordonnateur régional des opérations d'urgence pour l'Afrique australe, Johannesburg
M. Seatla Nkosi	Représentant adjoint de la FAO en Afrique du Sud, Pretoria

SECRETARIAT DE LA CONFÉRENCE

Sous-Directeur général/ Représentant régional de la FAO pour l'Afrique	M. Joseph Tchicaya, RAF, Accra
Représentant sous-régional pour l'Afrique australe et orientale	Mme Victoria Sekitoleko, SAFR, Harare
Secrétaire de la Conférence	M. Madhy Bamba, RAF, Accra
Fonctionnaire chargé des affaires de la Conférence	M. Wariboko West, FAOR/South Africa
Chargé des rapports	M. Moise Sonou, RAF, Accra
Chargé d'information	M. Paul Fouda-Onambele, RAF, Accra
Chargé des documents de la Conférence	M. Pape Djibi Koné, RAF, Accra
Adjoint au Chargé des affaires de la Conférence	Mme Bintia Stephen, RAF, Accra
Spécialiste des communications/ technologies	M. Mensah Solomons, RAF, Accra

INTERPRETERS/INTERPRÈTES

M. Pierre Fournier Interprète, GIC, Rome	Mme Samah Iskandar Interprète
M. Lucas Amuri Interprète	Mme Ivette Illas Jeichande Interprète
Mme Nadia Arafa Interprète	M. Eloy Molinero Interprète
M. Noel De Souza Interprète	Mme Naglaa Sirry Interprète
M. Omar Sherif Salama Hammad Interprète	Mme Petronella Ox Interprète

LISTE DES DOCUMENTS

ARC/04/1	Ordre du jour provisoire annoté
ARC/04/2	Rapport des activités entreprises par la FAO dans la région - 2002-03
ARC/04/3	Suite donnée au Sommet mondial de l'alimentation et au Sommet mondial de l'alimentation: <i>cinq ans après</i> – dimensions régionales
ARC/04/4	Mise en œuvre du Programme détaillé du NEPAD pour le développement de l'agriculture africaine
ARC/04/5	Gestion intégrée des ressources hydriques à l'appui de la sécurité alimentaire en Afrique
ARC/04/INF/1	Liste provisoire des documents
ARC/04/INF/2	Calendrier provisoire
ARC/04/INF/3	Note d'information
ARC/04/INF/4	Allocution du Directeur général
ARC/04/INF/5	Contribution de la recherche et de la vulgarisation agricoles à la sécurité alimentaire et à la lutte contre la pauvreté en Afrique
ARC/04/INF/6	Initiative visant la révision et la mise à jour des stratégies et des politiques nationales relatives à l'agriculture, au développement rural et à la sécurité alimentaire
ARC/04/INF/7	La crise de la viande de brousse en Afrique: concilier sécurité alimentaire et préservation de la biodiversité sur le continent
ARC/04/INF/8	Le VIH/SIDA et la crise alimentaire en Afrique subsaharienne
ARC/04/INF/9	Année internationale du riz – 2004
ARC/04/INF/10	Cadre stratégique de la FAO visant à combler le fossé numérique en milieu rural

DÉCLARATION DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA FAO À L'OCCASION DE LA VINGT-TROISIÈME CONFÉRENCE RÉGIONALE DE LA FAO POUR L'AFRIQUE

Johannesburg (Afrique du Sud), 4 mars 2004

*Son Excellence Monsieur Thabo Mbeki, Président de la République,
Mesdames et Messieurs les Ministres,
Mesdames et Messieurs les délégués,
Excellences, Mesdames, Messieurs,*

C'est un grand plaisir pour moi d'être dans ce pays, symbole de la renaissance africaine, pour m'adresser aux Ministres et aux autres responsables de l'agriculture africaine qui participent à la vingt-troisième Conférence régionale de la FAO pour l'Afrique, dans ce splendide Centre Sandton. Je voudrais exprimer ma gratitude au Président Thabo Mbeki et à son Gouvernement pour leur accueil chaleureux et leur généreuse hospitalité.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

(Situation de l'alimentation et de l'agriculture dans le monde)

Durant la première moitié des années 90, le nombre de personnes sous-alimentées a baissé de 37 millions. En revanche, durant la seconde moitié de la décennie, il a augmenté de 18 millions. Les avancées positives dans un grand nombre de pays se heurtent à un recul dans plusieurs autres. En 1999-2001, il y avait 842 millions de personnes sous-alimentées dans le monde, dont 798 millions dans les pays en développement, 34 millions dans les pays en transition et 10 millions dans les pays industrialisés. À ce rythme, l'objectif du Sommet mondial de l'alimentation de diminuer de moitié le nombre de personnes qui ont faim avant 2015 ne sera atteint qu'en 2150.

En 2003, l'utilisation mondiale de céréales a avoisiné 1 milliard 970 millions de tonnes, dépassant la production de 100 millions de tonnes.

Les prix de nombreux produits d'exportation des pays en développement sont plus bas que jamais. Le café et le coton constituent les exemples les plus spectaculaires, mais il en va de même pour le cacao, le sucre et la banane. Ainsi, les cours mondiaux du café ont chuté d'environ 135 dollars EU la tonne au milieu des années 90 à moins de 50 dollars EU ces deux dernières années. Les recettes que les pays en développement tirent des exportations de coton ont diminué, passant de 3,5 milliards de dollars EU en 1996 à moins de 2 milliards ces dernières années. En outre, 43 pays tirent d'un seul produit agricole plus de 20 pour cent de leurs recettes totales d'exportation et plus de 50 pour cent de celles des produits agricoles.

Après l'échec de la Conférence ministérielle de Cancún, les négociations ont repris à l'issue de la réunion du Conseil général de l'OMC en décembre 2003. L'engagement à réaliser le Programme de Doha pour le développement dans le secteur agricole a été confirmé à la Table ronde organisée sur ce thème le 2 décembre 2003 durant la trente-deuxième Conférence de la FAO, car une politique d'équité commerciale est indispensable au développement rural et à la sécurité alimentaire. À cet égard, le rôle du Comité des produits

de la FAO est plus important que jamais. C'est dans ce cadre que je souhaite inviter les représentants des ministères du commerce à la prochaine session de ce Comité en février 2005.

Aux prix constants de 1995, l'aide extérieure au développement du secteur agricole est passée de 27 milliards de dollars EU à 10 ou 15 milliards au cours des années 90, alors qu'il faudrait doubler ce montant et accroître la part de l'agriculture dans les budgets nationaux pour accélérer sensiblement les progrès dans la réduction de la sous-alimentation.

(Tables rondes sur le financement du développement agricole)

C'est pour mobiliser de telles ressources financières que la FAO a décidé, notamment, d'organiser conjointement avec les banques régionales de développement, des tables rondes sur le financement de l'agriculture, en marge de chacune des Conférences régionales de 2004 dans les régions en développement.

(Sommet mondial de l'alimentation: cinq ans après)

Au cours du *Sommet mondial de l'alimentation: cinq ans après* de juin 2002 à Rome, les chefs d'État et de gouvernement ont décidé d'accélérer la mise en application du Plan d'action du Sommet et ont appelé à la constitution d'une Alliance internationale contre la faim.

Des alliances nationales sont donc en création dans les pays membres pour mobiliser les gouvernements, les parlements, les ONG, la société civile, le secteur privé et les organisations professionnelles agricoles.

(Agriculture)

Les pays en développement doivent relever le défi de la productivité agricole et de la compétitivité des marchés pour améliorer leur sécurité alimentaire.

Actuellement, les sols subissent une dégradation accélérée, touchant 21 millions d'hectares de terres arables. Elle devrait entraîner la perte irréversible de 6 millions d'hectares. Dans les zones arides et semi-arides qui couvrent 45 pour cent de la superficie de la planète, la gestion intégrée des terres, des eaux et des fertilisants peut diminuer sensiblement ce phénomène.

L'agriculture urbaine et périurbaine, les microjardins scolaires et familiaux permettraient d'améliorer rapidement l'état nutritionnel de la population pauvre avec des investissements relativement modestes. La FAO a entrepris de tels projets dans toutes les régions du monde, notamment avec les ressources du Programme de coopération technique et des fonds TeleFood.

L'élevage fait vivre environ 800 millions de ruraux pauvres et permet de satisfaire 30 à 40 pour cent des besoins alimentaires totaux.

Les maladies transfrontières des animaux, comme les fièvres aphteuses, hémorragiques et de la vallée du Rift, la peste porcine, la péripneumonie contagieuse bovine, l'*influenza* aviaire, constituent des motifs de préoccupation pour le commerce et la santé

publique. Pourtant, il y a des progrès certains dans ce domaine. Le nombre de pays exempts de peste bovine dépasse déjà 105 et s'accroît régulièrement, mais les pays touchés, les organisations régionales et internationales, les ONG et les donateurs devront cependant travailler de concert pour éliminer les derniers foyers d'infection. La lutte contre les anciennes et les nouvelles épidémies est un défi majeur que la FAO et ses partenaires s'efforcent de relever dans le cadre du Système de prévention et de réponse rapide contre les ravageurs et les maladies transfrontières des animaux et des plantes (EMPRES).

Le Traité international sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture a déjà été ratifié par 34 pays. Il entrera en vigueur quand ce nombre atteindra 40 pays, probablement durant le premier semestre 2004. Dans ce cadre, la FAO encourage la conservation des connaissances indigènes, notamment en matière de biodiversité agricole.

(Forêts)

Une réunion ministérielle sur la foresterie sera organisée à Rome en 2005, pour étudier les recommandations des Commissions régionales et prendre des décisions stratégiques sur l'avenir du secteur.

(Pêche)

Au niveau mondial, près de 10 pour cent des stocks de poisson sont épuisés et 18 pour cent sont surexploités, notamment du fait de la pêche illicite, non déclarée et non réglementée, de nouvelles technologies plus efficaces, et de la surcapacité des flottes de pêche. Cette situation est aggravée par l'absence de suivi et de surveillance des navires, notamment par satellite au moyen de radiobalises.

La FAO va donc convoquer une réunion des Ministres des pêches à Rome, en 2005, pour relancer les actions nécessaires dans ce domaine.

(Développement agricole durable)

Dans le domaine de l'agriculture et du développement rural durable, la FAO procède à l'élaboration d'un projet de quatre ans pour les régions montagneuses, en collaboration avec 250 organisations de la société civile dans 90 pays, en étroite collaboration avec 65 gouvernements et organisations intergouvernementales.

La Conférence internationale des petits États insulaires en développement aura lieu à l'Île Maurice en août 2004. La FAO participe activement à cette initiative, et va organiser une Conférence de ministres sur le développement de l'agriculture des petits États insulaires, à Rome en 2005.

Les femmes, qui pourtant contribuent pour 60 pour cent à la production agricole dans les pays en développement, ont un accès inégal aux ressources productives. La FAO s'efforce de faire face à ce problème, en élaborant des indicateurs spécifiques pour des politiques appropriées.

(Situations d'urgence)

À la fin de 2003, 38 pays connaissaient des pénuries alimentaires graves nécessitant une assistance internationale. Pourtant, l'aide alimentaire en céréales est tombée à 7,4 millions de tonnes en 2001-2002, soit 23 pour cent de moins qu'en 2000-2001.

Huit millions de petits agriculteurs et de travailleurs agricoles sont décédés de VIH/SIDA entre 1985 et 2000 dans les 25 pays les plus touchés. Pour faire face à cette situation, la stratégie mise en œuvre par la FAO se situe au niveau des politiques agricoles et rurales, et des programmes, projets et cadres institutionnels.

*Monsieur le Président de la République,
Excellences,
Mesdames, Messieurs,*

(Situation de l'alimentation et de l'agriculture dans la région)

L'Afrique est la seule région du monde où la production alimentaire moyenne par habitant ne cesse de décliner depuis 40 ans. Si les tendances actuelles persistent, le nombre de personnes sous-alimentées sur le continent augmentera d'ici à 2015, contrairement aux autres zones des pays en développement.

En 1999-2001, 26 pour cent de la population africaine souffrait de sous-alimentation chronique, soit 207 millions de personnes.

Les taux actuels de sous-alimentation et les tendances alarmantes justifient amplement que l'on accorde une priorité élevée au développement agricole de l'Afrique.

En outre, l'agriculture fournit 17 pour cent du PIB, 57 pour cent des emplois et 11 pour cent des recettes d'exportation.

Les pays du continent souffrent de la variabilité de la production, de la médiocrité des rendements et de la forte dépendance à l'égard des exportations de produits primaires, dans un contexte de faible élasticité de l'offre et de grande instabilité des prix. L'agriculture africaine est sous-capitalisée, peu rentable et non compétitive.

Plusieurs raisons sont à l'origine de cette situation. Ainsi, l'utilisation des intrants modernes est insignifiante. Seulement 22 kg d'engrais par hectare de terres arables sont employés en Afrique, contre 144 kg en Asie par exemple. Le taux d'utilisation est encore plus faible en Afrique subsaharienne, avec seulement 10 kg par hectare.

Les semences sélectionnées, qui ont fait le succès de la Révolution verte en Asie et en Amérique latine, sont à peine utilisées en Afrique. Les routes rurales, les moyens de stockage et de conditionnement font terriblement défaut.

Un autre facteur joue un rôle prépondérant dans la faible performance de l'agriculture sur le continent, c'est **l'eau**. L'Afrique ne tire pas profit de ses ressources hydriques, qu'elles soient de surface, souterraines ou qu'elles ruissellent après les pluies. Elle utilise seulement 1,6 pour cent de ses réserves d'eau disponible pour l'irrigation contre 14 pour cent en Asie.

Seulement 7 pour cent des terres arables sont irriguées en Afrique contre 40 pour cent en Asie. Si on exclut les cinq pays les plus avancés dans ce domaine – Maroc, Égypte, Soudan, Madagascar et Afrique du Sud – le pourcentage pour les 48 autres pays du continent tombe à 3 pour cent.

Les rendements de l'agriculture irriguée sont trois fois plus élevés que ceux de l'agriculture pluviale. Pourtant, l'activité agricole sur 93 pour cent des terres arables en Afrique dépend d'une pluviométrie capricieuse avec un risque élevé de sécheresse. Les urgences alimentaires dans 80 pour cent des cas sont liées à l'eau et surtout au déficit hydrique.

La faiblesse de la maîtrise de l'eau et l'absence d'infrastructures constituent donc les facteurs limitants structurels qui expliquent en grande partie le manque de productivité et de compétitivité de l'agriculture africaine.

Entre 1990 et 2000, les pertes annuelles moyennes de couvert forestier les plus fortes ont été enregistrées en Afrique: 0,78 pour cent contre 0,41 pour cent en Amérique du Sud et 0,2 pour cent à l'échelle mondiale.

Depuis dix ans, la production africaine de poisson stagne et la disponibilité par habitant ne cesse de diminuer. L'offre apparente est tombée de 9 à 7 kg par personne par an. À l'échelle mondiale, l'offre de poisson provient de plus en plus de l'aquaculture, qui assure désormais près de 30 pour cent de la production totale, mais en Afrique, la contribution de ce sous-secteur est négligeable.

*Monsieur le Président de la République,
Excellences,
Mesdames, Messieurs,*

(Ordre du jour de la Conférence)

(Activités relevant du PDDAA/NEPAD)

La Conférence régionale aura à discuter de la mise en œuvre du Programme détaillé du NEPAD pour le développement de l'agriculture africaine, approuvé à la session ministérielle spéciale de la Conférence régionale de la FAO pour l'Afrique, qui s'est tenue à Rome le 9 juin 2002. Ce programme a reçu un soutien capital en juillet 2003, à l'occasion de la deuxième session ordinaire de l'Assemblée de l'Union africaine à Maputo, où les chefs d'État et de gouvernement ont approuvé la *Déclaration sur l'agriculture et la sécurité alimentaire en Afrique*. Depuis lors, la FAO a renforcé son assistance aux États Membres de la région pour appuyer leurs actions. En septembre et décembre 2003, elle a accueilli la réunion des représentants des 18 États Membres du Comité de mise en œuvre du NEPAD, ainsi que de la Banque africaine de développement, de la Banque mondiale, du FIDA, du PAM et de la société civile, pour examiner les moyens d'appuyer la mise en œuvre du Programme détaillé.

Aujourd'hui, vous êtes invités à échanger des informations sur les mesures que vous aurez prises individuellement et collectivement pour mettre en œuvre les engagements de Maputo et le Programme détaillé et à examiner la question du financement de ce Programme. La FAO fera rapport sur sa coopération avec les États Membres à cet égard. Son appui a porté

en particulier sur la mise à jour des stratégies nationales pour la sécurité alimentaire et le développement agricole à l'horizon 2015, la préparation pour cinquante pays de programmes et lois-programmes, ainsi que de projets bancables en vue de la convocation de groupes consultatifs de financement. Elle assistera aussi les États Membres à mettre en œuvre l'engagement pris dans la Déclaration de Maputo d'allouer, dans un délai de cinq ans, 10 pour cent au moins du budget national à l'agriculture et notamment à se doter d'un système de suivi des résultats.

(Intégration dans le PDDAA de la foresterie, des pêches et de l'élevage)

La Conférence examinera également une proposition préliminaire d'intégration des composantes pêches, forêts et élevage dans le Programme détaillé, élaborée en collaboration entre le NEPAD et notamment la FAO. À la lumière des conclusions de la Conférence, un projet de synthèse sera établi. Ce document sera examiné par les ministres responsables de chaque secteur et devra aussi être soumis à l'examen du NEPAD et de l'Union africaine avant d'être soumis aux chefs d'État à la troisième session du Sommet en juillet 2004, à Addis-Abeba.

(Systèmes de réserves de sécurité alimentaire en Afrique)

Pour donner suite à la Déclaration de Maputo, la FAO a soumis à votre attention un document d'information sur les systèmes de réserves de sécurité alimentaire à l'échelon régional. Il s'agit d'une contribution à une étude plus vaste, à laquelle participent le PAM et d'autres partenaires.

Le Programme spécial de sécurité alimentaire, proposé comme programme du NEPAD par la Conférence régionale du Caire, devra jouer un rôle catalytique, avec les Programmes régionaux de sécurité alimentaire, pour la mise en œuvre concrète du Programme détaillé de développement agricole en Afrique.

(Incidences de la mise en oeuvre du PDDAA sur la production et l'utilisation d'engrais en Afrique)

Les implications du Programme détaillé sur la production et l'utilisation des engrais en Afrique seront également examinées. L'amélioration rapide de la productivité agricole dépendra en grande partie de l'utilisation d'engrais et donc de la disponibilité, notamment à partir d'une augmentation de la production locale.

(Commerce agricole)

L'Afrique ne représente que 3 pour cent du commerce agricole mondial. La communauté internationale devrait adopter des règles du jeu plus équitables, permettant aux petits exploitants non subventionnés des pays en développement de trouver des débouchés sur les marchés. Les producteurs sont à la merci des fluctuations du marché et des soutiens à l'agriculture des pays développés qui ont atteint 318 milliards de dollars en 2002. La FAO continuera dans ce domaine à apporter son soutien aux États Membres, notamment au niveau de la formation et de l'information.

*Monsieur le Président de la République,
Excellences,
Mesdames, Messieurs,*

Avec le leadership adéquat et la volonté politique appropriée, l'Afrique doit et peut changer la situation actuelle de son agriculture. Des exemples encourageants existent déjà dans plusieurs pays.

Cette volonté politique s'est amplement affirmée dans les Déclarations historiques de Maputo sur l'agriculture et la sécurité alimentaire en Afrique et du Sommet extraordinaire de Syrte sur l'agriculture et l'eau.

Les engagements pris doivent maintenant se traduire en programmes cohérents, réalistes et efficaces qui sont en cours de préparation avec l'appui de l'Organisation. Il faudra en outre mobiliser les sources de financement internes et externes.

Je souhaite plein succès à vos travaux.

Je vous remercie de votre aimable attention.

DISCOURS LIMINAIRE DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE SUD-AFRICAINE**Johannesburg (Afrique du Sud), 4 mars 2004**

Monsieur le Directeur général,
 Monsieur le Président indépendant du Conseil
 Mesdames et messieurs les Ministres,
 Mesdames et messieurs les membres du Corps diplomatique,
 Mesdames et messieurs les délégués,
 Mesdames, messieurs,

Je souhaite vous adresser mes remerciements les plus sincères pour l'occasion qui m'est offerte aujourd'hui de m'adresser à cette éminente assemblée. Je suis heureux de pouvoir vous souhaiter la bienvenue au nom du Gouvernement et de la population d'Afrique du Sud.

C'est en effet un honneur pour la République sud-africaine de se joindre à la famille des nations africaines en accueillant, pour la première fois, la vingt-troisième Conférence régionale pour l'Afrique de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO).

Joseph Stiglitz, lauréat du Prix Nobel d'économie, dans son ouvrage intitulé « La grande désillusion », déclare ceci :

« Les pays en développement doivent assumer eux-mêmes la responsabilité de leur bien-être... Il importe de mettre en place des politiques favorisant une croissance durable, équitable et démocratique, ce qui constitue la raison d'être du développement. Celui-ci ne consiste pas à aider quelques individus à s'enrichir ou à créer une poignée d'industries aussi insignifiantes que protégées qui ne profitent qu'à l'élite du pays; il ne consiste pas à permettre à Prada, Benetton, Ralph Lauren ou Louis Vuitton de s'implanter dans les villes pour le bonheur des plus riches, en laissant à leur misère les populations rurales démunies... Le développement vise à transformer les sociétés, à améliorer la vie des plus démunis et à donner à chacun une chance de réussir et d'accéder à la santé et à l'enseignement. Or, un tel développement est impossible si seules quelques personnes dictent les politiques que doit suivre un pays... Il doit s'agir d'un « vaste effort participatif, qui aille bien au-delà des experts et des hommes politiques. » (Penguin Books, London 2002. p. 251-252.)

La plupart des personnes présentes à cette conférence appartiennent comme moi à ce que d'aucuns nomment la classe politique. Nous comptons parmi les dirigeants politiques de nos pays et de notre continent et l'une de nos responsabilités consiste, précisément, à poser la question à laquelle Joseph Stiglitz tente de répondre.

Cette question est la suivante: « Qu'est-ce que le développement? » Dans ce contexte, j'imagine qu'il ne nous serait pas trop difficile d'abonder dans le sens de M. Stiglitz, à savoir que le développement consiste à transformer les sociétés, à améliorer la vie des plus démunis et à donner à chacun une chance de réussir et d'accéder à la santé et à l'enseignement, etc.

J'imagine que nous serions d'accord pour dire qu'il ne consiste pas à aider quelques individus à s'enrichir ou à créer une poignée d'industries aussi insignifiantes que protégées qui ne profitent qu'à l'élite du pays, ni à permettre à Prada, Benetton, Ralph Lauren ou Louis Vuitton

de s'implanter dans les villes pour le bonheur des riches, en laissant à leur misère les populations rurales démunies.

Nous sommes réunis ici pour examiner les enjeux de la révolution agraire en Afrique. Faisant référence à l'Inde, Ismail Chaudhury (« Agrarian Revolution Revisited » – La révolution agraire revisitée) a écrit: « L'industrie étant partout le seul et unique objet de préoccupation des autorités gouvernementales, les partis politiques accordent désormais moins d'attention à la question paysanne. Afin de pacifier les populations rurales lésées, la politique officielle consiste à distribuer des indemnités sous couvert de plans pompeux, mais pas de terres ... Dans le monde étrange de la stratégie révolutionnaire (et même des partis révolutionnaires), les paysans n'ont d'autre rôle à jouer que celui de participer aux scrutins. »

De notre côté, nous n'aurons pas l'audace de suivre l'exemple indien, à supposer que M. Chaudhury évalue correctement l'attitude des partis politiques indiens. Nous ne pouvons nous permettre d'accorder une attention moindre à la question rurale et de ne voir dans ces masses paysannes qu'un bétail votant, dont l'unique rôle consisterait à ramener nos partis au pouvoir.

Si Joseph Stiglitz préconise une large participation, qui aille bien au-delà des experts et des hommes politiques, à l'élaboration du programme en matière de développement, alors, le paysan africain doit s'inscrire dans ce cadre participatif. Objectivement, la situation de notre continent et les tâches que nous nous sommes fixées dans le contexte de l'Union africaine et de son programme de développement, le Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD), font qu'il est impératif que nous nous concentrons sur le monde rural, en travaillant main dans la main avec les masses paysannes africaines.

Selon un document consacré à la transformation agraire de l'Afrique, 80 pour cent de la population du continent vit en milieu rural. Cette population paysanne englobe 70 pour cent des Africains souffrant d'une pauvreté et d'une sous-alimentation extrêmes.

Les statistiques relatives à l'incidence de la pauvreté parmi les populations des villes et des campagnes en Afrique confirment que celle-ci est plus marquée au sein des masses rurales. Permettez-moi de citer quelques chiffres révélateurs:

En 1991, 20 pour cent de la population urbaine de Tanzanie vivaient en dessous du seuil national de pauvreté, alors que ce taux était de 50 pour cent pour la population rurale. En Zambie, ces taux étaient respectivement de 46 et 88 pour cent en 1993 et au Mozambique, de 62 et 69 pour cent en 1997.

Si l'on considère la proportion de la main-d'œuvre agricole dans l'ensemble de la population active, les chiffres pour 1990 mettent également en évidence l'importance de l'agriculture et des zones rurales. Ainsi, les taux pour le Malawi, le Mozambique, la Tanzanie et la Zambie s'élèvent respectivement à 87, 83, 84 et 75 pour cent.

Dans un ouvrage intitulé « L'Afrique peut-elle revendiquer sa place dans le XXI^e siècle », voici comment la Banque mondiale décrit le rôle des femmes dans l'agriculture africaine:

« Les femmes jouent un rôle majeur dans la production agricole africaine, puisqu'elles assument 90 pour cent des tâches de transformation des cultures vivrières et d'approvisionnement des ménages en eau et en bois de chauffage, 80 pour cent des activités

de stockage des aliments et de transport entre les exploitations et les villages, 90 pour cent des travaux de binage et de désherbage et 60 pour cent des activités liées à la récolte et à la commercialisation... Or, malgré le rôle primordial dans la production agricole, les femmes sont défavorisées pour ce qui est de l'accès aux terres, aux ressources financières, à la recherche, à la vulgarisation, à l'enseignement et aux services sanitaires. Cette situation limite les possibilités d'investissement, de croissance et de revenus dans le secteur agricole. » (p. 96).

Il va sans dire que les données que je viens de citer à propos de l'agriculture africaine vous sont connues, mais je les répète pour insister sur la place centrale de notre paysannerie dans la lutte pour le redressement de notre continent.

Lorsque nous déclarons vouloir améliorer la situation de nos populations, il ne faut pas oublier que l'immense majorité des personnes concernées forment le monde paysan. Lorsque nous déclarons vouloir atténuer et éradiquer la pauvreté, nous parlons d'abord et avant tout des ruraux. Lorsque nous parlons de changer, en mieux, la situation des travailleurs, nous faisons avant tout référence aux travailleurs agricoles. De même, lorsque nous parlons d'égalité entre hommes et femmes, sachons que nous ne pourrons crier victoire que lorsque cette émancipation touchera aussi les femmes rurales.

Nous avons cité l'Indien Ismail Chaudhury, qui déclarait: « L'industrie étant partout le seul et unique objet de préoccupation des autorités gouvernementales, les partis politiques accordent désormais moins d'attention au monde rural. »

Dans un document publié en 1997 sous le titre « Explaining Agricultural and Agrarian Policies in Developing Countries » (Explication des politiques agricoles et agraires dans les pays en développement), Hans P. Binswanger et Klaus Deininger écrivait:

« On trouve, dans les ouvrages décrivant le parti pris urbain (Lipton 1977, 1993) des preuves qualitatives que les investissements publics favorisent souvent l'élite rurale et les classes aisées et moyennes des villes, plutôt que les petits exploitants familiaux. » (p. 19)

Joe Stiglitz affirme que le développement ne consiste pas à mettre des produits de luxe à la disposition des riches des villes en laissant à leur misère les populations rurales démunies.

L'auteur kenyan Ngugi wa Thiongo exprime cette idée avec encore moins de détours lorsqu'il écrit:

« Dans les milieux économiques, lorsque la nouvelle classe (dirigeante post-coloniale) contrôle la gestion des richesses nationales en appliquant des facteurs financiers occidentaux, elle reprend confiance dans les gouvernements occidentaux sur le plan politique. En revanche, elle refuse d'accorder cette confiance à sa propre population. Les masses, l'ensemble de la population active, deviennent l'ennemi. Les dirigeants attisent les divisions ethniques, de manière à affaiblir tout effort concerté de lutte contre l'ordre néocolonial. Ils en viennent à considérer leur société, leur histoire, leurs efforts et leur peau dans la même optique que celle enseignée dans les classes de l'époque coloniale, avec les mêmes résultats. L'une des caractéristiques politiques de l'ordre néocolonial est son échec auprès des masses et sa méfiance à l'égard des initiatives locales dans tous les domaines. Il mesure son succès à l'efficacité avec laquelle il reproduit et maintient l'ordre colonial dans tous les domaines, de

l'économie à la culture. » (« Literature and Society » dans « Writers in Politics », James Currey, Oxford. 1997).

Binswanger et Deininger expliquent également la marginalisation des masses rurales, qui les dissuade de défier leurs nouveaux maîtres. Ils écrivent:

« Les producteurs agricoles sont séparés les uns des autres par de grandes distances physiques, qui rendent toute communication difficile, à moins que l'infrastructure comme les routes et les systèmes de télécommunications – soit bien développée. Qui plus est, vu le caractère saisonnier des activités agricoles, les possibilités d'action collective concentrée se limitent à la saison creuse. Ces limitations frappent surtout les paysans et d'autres petits producteurs qui sont dispersés, produisent une grande variété de biens hétérogènes pour la consommation familiale et les marchés locaux, n'ont reçu aucune éducation, n'ont pas accès à l'infrastructure et n'ont pas non plus de liens sociaux forts... Ces différences de revenus et de richesse engendrées par la discrimination et l'accumulation différentielle du capital social réduisent à leur tour les possibilités d'action politique des groupes ainsi marginalisés. » (p. 27).

Lorsque Ngugi parle des masses et des travailleurs, il dit que nous, « la nouvelle classe dominante », ne leur faisons confiance et les traitons comme s'ils étaient nos ennemis, il parle aussi des populations marginalisées des zones rurales qui constituent la grande majorité des masses et des travailleurs. Et s'il a raison, alors nous, « la nouvelle classe dominante », travaillons dans nos capitales, dans nos grandes villes, à reproduire et à maintenir l'ordre colonial dans tous les domaines, de l'économie à la culture.

Je suis convaincu que ceux d'entre nous, présents dans cette salle, qui font partie de la classe politique africaine nieront être le type d'animal politique décrit par Ngugi wa Thiongo. Dans ce cas, il nous appartient de démontrer concrètement, par les programmes agraires que nous élaborons et appliquons, plutôt que par nos protestations, que nous ne sommes pas les créatures que Ngugi dénonçait.

Dans le livre que nous avons cité, la Banque mondiale déclare:

« Bien que l'agriculture africaine ait réagi favorablement à des réformes limitées, ce secteur reste peu évolué et sous-capitalisé en raison de politiques séculaires l'exploitation. Recapitaliser l'agriculture exigera le maintien et l'amélioration de prix incitatifs (notamment en encourageant la création de marchés des intrants compétitifs), l'affectation de dépenses publiques et d'aide extérieure accrues aux communautés rurales (y compris pour l'infrastructure locale) et l'utilisation du potentiel d'épargne des agriculteurs. Ces changements sont également nécessaires pour encourager les agriculteurs à remédier à la grave détérioration de l'environnement. Les partenariats publics-privés peuvent également apporter leur contribution, notamment dans les domaines de la recherche et de la vulgarisation agricoles dont les activités pourraient utilement s'inscrire dans un cadre régional. L'élargissement de l'accès aux marchés de l'OCDE pour les produits agricoles aurait une incidence importante – à quelque 300 milliards de dollars, les subventions de l'agriculture des pays de l'OCDE sont égales au PIB de l'Afrique. » (p. 4).

Ce que nous avons fait, ou pas fait, a été critiqué encore plus violemment par Binswanger et Deininger, qui ont écrit:

« Un groupe de pays, à savoir l'Argentine, le Ghana, le Nigéria, l'Ouganda, la Tanzanie, la Zambie et bien d'autres, avaient aussi des structures agraires ou prédominaient les exploitations familiales. Toutefois, ces pays ont très mal traité leur agriculture en maintenant des taux de change surévalués, une protection industrielle et la taxation des exportations. Qui plus est, ils ont peu encouragé l'agriculture et l'aide parcimonieuse qu'ils lui ont fournie est allée essentiellement à de gros producteurs relativement inefficaces, mais puissants sur le plan politique. Sauf dans les régions où les conditions sont particulièrement favorables à l'agriculture, la production agricole n'a pas pu suivre le rythme de l'accroissement de la population et la pauvreté rurale s'est propagée comme un fléau. Bien que nombre de ces pays aient récemment mis en place des programmes de stabilisation macroéconomique et des réformes structurelles, à quelques exceptions notables près, ils ne réforment que très lentement leurs politiques agricoles ». (p. 7/8).

Les siècles de politiques d'exploitation auxquels la Banque mondiale se réfère, qui expliquent que l'agriculture africaine soit encore à la traîne et sous-capitalisée, incluent la période coloniale. Il nous faut donc reconnaître que pendant les années d'indépendance, nous n'avons pas fait ce que la Banque mondiale a mentionné, à savoir allouer des ressources suffisantes à l'agriculture, développer l'infrastructure rurale, réduire le coût des intrants pour les producteurs agricoles, veiller à promouvoir la recherche et la vulgarisation agricole, etc.

Dans cette mesure, Ngugi avait raison de dire que la classe politique africaine s'était contentée de superviser la reproduction et le maintien de l'ordre colonial, au moins dans le domaine agricole.

Ainsi, nous sommes bien conscients de n'avoir alloué à l'agriculture que des crédits extrêmement faibles. Qui plus est, les transferts de la Banque mondiale et d'autres organismes internationaux à l'appui de l'agriculture africaine ne cessent de diminuer. Dans les années 1992-97, la Banque mondiale allouait chaque année 322,1 millions de dollars. En 2000, ce chiffre était tombé à 173,5 millions de dollars.

Nous savons bien également qu'en négligeant l'agriculture et la question paysanne, comme le disait Chaudhury, nous avons accru notre dépendance vis-à-vis des importations de denrées alimentaires et aggravé notre position en tant qu'importateurs nets de denrées alimentaires.

En 1990, nos exportations alimentaires s'élevaient à 6,9 milliards de dollars EU et nos importations à 12,7 milliards de dollars EU. En 2000, en revanche, nos exportations alimentaires ont atteint 7,9 milliards de dollars EU, mais nos importations sont montées à 15,2 milliards de dollars EU.

Je ne demande qu'à croire que le Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine (PDDAA) et d'autres décisions que notre continent a déjà prises, notamment la Vision africaine pour l'eau 2025, plus celles qui sont inscrites à votre ordre du jour, visent à rompre avec un passé colonial et post-colonial qui a abouti à la crise de l'agriculture africaine que vous connaissez bien et dont nous avons cité quelques éléments.

Dans cette mesure, nous pouvons dire que, même tardivement, nous avons dressé un plan de campagne pour l'Afrique marquant notre détermination de rompre avec le plan néocolonial dont parlait Ngugi. Nous pouvons dire aussi que nous sommes d'accord avec Joe Stiglitz quand il écrit que le développement veut dire transformer les sociétés, améliorer la vie des

populations démunies, donner une chance à chacun de réussir et d'accéder à la santé et à l'enseignement et extriquer les masses rurales de la pauvreté et du sous-développement.

Ce qui reste à faire, et c'est sans doute le plus difficile, est de mettre en œuvre nos décisions. Autrement dit, il nous faut travailler dur et sans relâche pour assurer le succès de la révolution agraire africaine.

Il s'agit tout d'abord d'une tâche politique plutôt que technique. Il s'agit de rompre avec une tradition qui a marginalisé l'agriculture africaine et les masses paysannes, par rapport aux processus de transformation intérieurs, régionaux et continentaux.

Il s'agit de nous réengager, en tant que classe politique, à promouvoir les intérêts des masses populaires, des travailleurs de notre pays, dont Ngugi a dit que nous ne leur faisons pas confiance, que nous les traitions comme un ennemi.

Autrement dit, nous devons nous considérer et agir comme des révolutionnaires déterminés à combattre et à vaincre l'inertie et les forces sociales qui ne manqueront pas de nous inciter à traiter, dans la pratique, nos décisions comme une vague promesse à oublier dès que la Conférence sera terminée.

Autrement dit, nous devons refuser de traiter les masses paysannes de nos pays et de notre continent comme des objets manipulés par une élite qui décide à leur place, pour au contraire essayer d'obtenir leur engagement actif et conscient à l'appui d'un processus de changement qui émane d'elles.

Peut-être la première chose à faire serait-elle d'informer ces masses paysannes de ce que nous avons décidé en nous adressant à elles dans leur langue vernaculaire. Nous devons également les encourager à dire ce qu'elles pensent de nos plans et de nos programmes, conformément à l'idée formulée par Stiglitz qu'une large participation allant bien au-delà des experts et des politiciens est indispensable.

Dans son livre « Un nouveau modèle économique: développement, justice et liberté », Amartya Sen, autre Prix Nobel d'économie, écrit:

« La faim n'a pas trait seulement à la production alimentaire et à l'expansion agricole, mais aussi au fonctionnement de toute l'économie, ainsi qu'aux arrangements politiques et sociaux qui peuvent directement ou indirectement influencer l'aptitude des personnes à se procurer de la nourriture et à vivre en bonne santé. » (Oxford University Press, Oxford. 1999. p. 162).

« Le cadre stratégique pour le FIDA 2002-2006 » va plus loin encore dans ce sens quand il affirme:

« La pauvreté ne veut pas seulement dire revenu insuffisant et absence de ressources. C'est plutôt un état de vulnérabilité, d'exclusion et d'impuissance. C'est l'érosion de la capacité (des populations) à se libérer de la peur et de la faim et à faire entendre leur voix. »

Je suis honoré d'avoir eu la possibilité de m'adresser à vous à l'occasion de cette importante Conférence à laquelle ont assisté des révolutionnaires africains, dévoués à la tâche stratégique qui consiste à mettre fin à la vulnérabilité, à l'exclusion et à l'impuissance de nos masses

paysannes et déterminés à assurer leur libération de la peur et de la faim et à faire en sorte que leur voix résonne fort et clair.

Je déclare ouverte la vingt-troisième Conférence régionale pour l'Afrique de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture et vous souhaite tout le succès possible dans vos délibérations.

Je vous remercie.

**RAPPORT DU COMITÉ TECHNIQUE DE LA
VINGT-TROISIÈME CONFÉRENCE RÉGIONALE POUR L'AFRIQUE**

Johannesburg (Afrique du Sud), 1^{er} – 3 mars 2004

I. INTRODUCTION

Organisation

1. Le Comité technique de la vingt-troisième Conférence régionale de la FAO pour l'Afrique s'est réuni du 1^{er} au 3 mars 2004 au Centre de conférence de Sandton à Johannesburg (République sud-africaine).
2. Ont participé à la réunion 135 délégués provenant de 32 États Membres de la région, 11 observateurs d'États Membres situés en dehors de la région, 10 représentants des institutions spécialisées des Nations Unies et 57 observateurs d'organisations intergouvernementales et non gouvernementales. La liste des délégués est jointe à l'Annexe B.

Cérémonie d'ouverture (point 1 de l'ordre du jour)

3. Mme Maryam Moustapha Mousa, Ministre plénipotentiaire pour les affaires agricoles a souhaité la bienvenue aux participants à la vingt-troisième Conférence régionale pour l'Afrique, au nom de la République arabe d'Égypte, qui avait assuré la présidence de la session précédente.
4. Le Sous-Directeur général et Représentant régional de la FAO pour l'Afrique, M. Joseph Tchicaya, a souhaité la bienvenue aux délégués au nom du Directeur général de la FAO, M. Jacques Diouf, et a exprimé la gratitude de la FAO au Gouvernement de la République sud-africaine pour avoir accueilli cette Conférence et avoir mis à sa disposition les excellentes installations du Centre de conférence de Sandton, à Johannesburg. Il a également remercié le Comité national d'organisation d'avoir préparé la Conférence. Il a également noté que cette Conférence était une occasion pour les autorités nationales d'organiser nombre d'expositions, ateliers et autres manifestations parallèles pour rendre encore plus agréable le séjour des délégués en Afrique du Sud et que la Conférence coïncidait avec la commémoration du dixième anniversaire de la fin de l'apartheid, en Afrique du Sud.
5. M. Tchicaya a mentionné la dernière Conférence régionale, tenue au Caire (Égypte) en février 2002, qui avait adopté à l'unanimité le Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD). Cette décision avait été entérinée par les chefs d'État et de gouvernement africains lors du Sommet de l'Union africaine tenu à Maputo en juillet 2003, qui avaient fourni un appui politique au Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine (PDDAA) du NEPAD.
6. M. Tchicaya a fait remarquer que la FAO continuait à appuyer ses États Membres dans les différents domaines relevant de son mandat et leur fournissait notamment une assistance technique à l'appui des investissements et de la collaboration avec les investisseurs.

Il a demandé aux délégués d'analyser et de débattre de manière approfondie les points suivants de l'ordre du jour:

- a. mise en oeuvre du PDDAA;
- b. gestion intégrée des ressources en eau pour la sécurité alimentaire;
- c. priorités régionales pour le suivi du Sommet mondial de l'alimentation et du SMA: cinq ans après;
- d. contribution de la recherche et de la vulgarisation agricoles à la sécurité alimentaire et à la lutte contre la pauvreté;
- e. la crise de la viande de brousse;
- f. le VIH/SIDA et la crise alimentaire;
- g. l'Année internationale du riz 2004;
- h. le Cadre stratégique de la FAO visant à combler le fossé numérique en milieu rural/WAICENT.

7. Il a en outre mentionné qu'une Table ronde sur le financement du développement agricole serait organisée parallèlement à la Conférence.

8. M. Tchicaya a souligné en conclusion qu'en Afrique la FAO continuerait à axer son action sur les grandes priorités suivantes: sécurité alimentaire, réduction de la pauvreté et utilisation et gestion durables des ressources naturelles et qu'elle travaillerait en collaboration avec le Secrétariat du NEPAD à la mise en oeuvre du PDDAA.

9. Dans sa déclaration d'ouverture, le Ministre adjoint de l'agriculture et des questions foncières, M. Dirk du Toit, a souhaité la bienvenue aux délégués et observateurs et a déclaré que le Gouvernement de la République sud-africaine était honoré d'accueillir la vingt-troisième Conférence régionale pour l'Afrique. Il a souligné l'importance de cette Conférence pour l'Afrique du Sud car elle permet de dresser le bilan de dix ans de démocratie et de voir comment celle-ci a modifié les rapports de l'Afrique du Sud avec le reste du continent.

10. Il a souligné la nécessité d'accroître sensiblement les investissements dans le secteur agricole, et notamment d'améliorer le financement de la recherche agricole et la diffusion des résultats de la recherche et de développer le commerce international. Il a rappelé les engagements fermes pris par le Conseil des ministres africains au cours de réunions récentes, notamment: i) la déclaration de Maputo (2003) qui adoptait le PDDAA dans le cadre du NEPAD et ii) la réunion de Syrte des ministres de l'agriculture et des eaux. Il a en outre rappelé la décision prise par les autorités africaines de mettre en place des systèmes régionaux de réserves alimentaires et l'engagement qu'elles avaient pris d'allouer 10 pour cent de leur budget national au développement agricole au cours des cinq prochaines années. Le Ministre adjoint a lancé un appel à l'action.

11. Le Ministre adjoint a ensuite souligné l'importance des biotechnologies pour le développement durable de l'agriculture. Il a indiqué que les pays africains devraient établir de

solides relations de partenariat à ce sujet et mettre au point une approche harmonisée à propos de la biosécurité. M. du Toit a souligné la nécessité de travailler en collaboration étroite en ce qui concerne les mesures sanitaires et phytosanitaires et le Traité international sur les ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture.

12. Le Ministre adjoint a souligné les restrictions techniques sévères et complexes qui pesaient sur le commerce international.

13. Il a conclu son discours en soulignant à quel point il importait d'établir de bonnes relations de collaboration régionale pour formuler des stratégies d'atténuation des effets des catastrophes naturelles, axées sur des résultats concrets et ayant un impact sur la sécurité alimentaire et la réduction de la pauvreté.

Élection du président et des vice-présidents et désignation des rapporteurs (point 2 de l'ordre du jour)

14. Les participants ont élu à l'unanimité Mme Bongiwe Njobe, Directrice générale chargée du Département national de l'agriculture de la République sud-africaine, aux fonctions de présidente de la session.

15. Les participants ont ensuite élu, également par acclamation, le reste du bureau, comme suit:

Premier Vice-Président:	Gabon M. Aristide Ongone Obame Secrétaire général de la Commission nationale pour la FAO Ministère de l'agriculture
Second Vice-Président:	Maroc M. Moha Marghi Directeur de la production végétale Ministère de l'agriculture et du développement rural
Rapporteur:	Sénégal M. Boussa Bocar LY Ministre conseiller, Représentant permanent adjoint auprès de la FAO
Co-Rapporteur:	Kenya M. Joseph K. Mburu Représentant permanent adjoint auprès de la FAO

Il a également été décidé de créer un groupe de travail informel appelé les Amis du Rapporteur composé des pays suivants: Angola, Cameroun, Cap-Vert, Égypte, Madagascar, Mali, Nigéria, Ouganda, Tanzanie et Zimbabwe.

16. Au moment de prendre ses fonctions, la Présidente a souligné que les participants à la réunion devaient agir de manière interactive et pragmatique. L'accent serait mis sur l'examen de la mise en oeuvre du PDDAA et d'autres programmes prioritaires réalisés par la FAO en Afrique. Une tâche ardue attendait le Comité technique, qui devait entamer le dialogue sur l'amélioration de l'efficacité de la gouvernance intergouvernementale, notamment parmi les Secrétaires permanents en Afrique.

Adoption de l'ordre du jour et du calendrier (point 3 de l'ordre du jour)

17. Les participants ont adopté l'ordre du jour et le calendrier après y avoir apporté quelques des modifications. L'ordre du jour est reproduit à l'Annexe A, tandis que la liste des documents figure à l'Annexe C.

II. POINTS À DÉBATTRE

Mise en oeuvre du Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine (PDDAA) du NEPAD: examen de l'état d'avancement (ARC/04/4)

18. Le Comité technique s'est félicité de la présentation de ce point de l'ordre du jour par le Secrétaire du NEPAD, qui a expliqué l'état d'avancement de la mise en oeuvre du Programme détaillé de développement de l'agriculture africaine (PDDAA). Les participants ont pris note des documents ARC/04/4.1/4.2/4.3/4.4/ et ARC/04/INF/6.

19. Des progrès dans la mise en oeuvre du PDDAA ont été réalisés, à des degrés variés, pour les quatre « piliers ». S'agissant de l'augmentation des disponibilités alimentaires et de la réduction de la faim, les activités suivantes ont été entreprises: étude sur un système de réserve alimentaire du NEPAD; programmes d'alimentation scolaire à l'aide des produits des jardins potagers; Conférence sur les succès remportés dans le secteur agricole, tenue à Pretoria (Afrique du Sud) en décembre 2003; et initiative panafricaine pour le manioc. En ce qui concerne la gestion des terres et des eaux, la plupart des communautés économiques régionales ont identifié des programmes dans leur région respective. Un Sommet extraordinaire s'est tenu en Libye afin de renforcer les liens entre l'agriculture et l'eau, dans le cadre du NEPAD. En ce qui concerne l'infrastructure et l'accès au marché, un certain nombre de programmes d'infrastructure ont été mis au point avec un appui de la BAfD. Toutefois, il a été reconnu que les programmes sur l'accès au marché n'étaient pas bien définis. Les activités relatives à la recherche agricole, la diffusion et l'adoption des technologies, réalisées en collaboration avec FARA et la Banque mondiale, ont mis l'accent sur l'élaboration d'un Programme multinational sur la productivité agricole. Le Comité technique a reconnu que la participation des organisations de la société civile était un élément critique et que l'on pouvait donc s'attendre à ce que le rapport de synthèse de la Consultation des organisations paysannes africaines sur le PDDAA, tenue en février 2004 à Johannesburg, fournisse des informations utiles pour la mise en oeuvre de ce Programme.

20. Des progrès ont également été accomplis pour un certain nombre de pays en ce qui concerne l'engagement pris à Maputo d'allouer au moins 10 pour cent de leurs budgets nationaux à l'agriculture dans un délai de cinq ans. Presque tous les pays ont reçu une aide de la FAO pour la mise à jour de leurs stratégies et politiques nationales de développement agricole et rural et de sécurité alimentaire et pour la préparation de programmes d'investissements à moyen terme et de projets susceptibles de bénéficier d'un financement.

En outre, un Groupe d'appui du PDDAA a été mis en place afin de mobiliser des ressources financières internationales et un appui technique pour la mise en œuvre du Programme.

21. Les délégués ont souligné tout particulièrement qu'il convenait de lier et d'intégrer le PDDAA et ses projets susceptibles de bénéficier d'un financement aux plans nationaux de développement en cours ainsi qu'à d'autres cadres officiels d'action, y compris les Documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté.

22. Les participants ont pris note de l'importance et de l'utilité de l'échange d'expériences sur des succès dignes de mention obtenus sur le continent et ont souligné la nécessité de procéder à un échange de données d'expérience dans le cadre de consultations bilatérales organisées au titre de la coopération Sud-Sud.

23. Les participants ont noté à quel point il importait d'intégrer les pêches, les forêts, l'élevage en tant que volets supplémentaires du PDDAA. Il faut toutefois mener de nouvelles consultations, plus vastes, avec les gouvernements nationaux et les associations d'agriculteurs afin de prendre en compte leurs préoccupations et d'identifier les domaines prioritaires pour les interventions et les investissements.

24. Le Comité a souligné qu'il fallait d'urgence développer les infrastructures rurales sur le continent, y compris les routes et les marchés. À cet égard, le Comité a fait observer que le programme d'infrastructure du NEPAD et de la BAfD devrait élargir son rayon d'action en matière d'infrastructures rurales, pour appuyer la production vivrière et l'accès aux marchés.

25. Le Comité a souligné la nécessité de mettre en place des centres d'excellence africains pour faciliter le renforcement des capacités.

26. Il a en outre insisté pour que, dans le cadre de la mise en œuvre du PDDAA, l'on examine comment donner aux femmes les moyens voulus compte tenu d'éléments essentiels tels que: propriété de la terre, accès aux ressources financières, diffusion des technologies modernes, accès aux marchés et information.

27. Les participants ont souligné la nécessité d'envisager la possibilité de réaliser un examen du secteur par des experts pour assurer une bonne gouvernance lors de la mise en application du PDDAA.

28. Les participants ont reconnu qu'un système efficace de mise en œuvre du PDDAA suppose des partenariats efficaces entre le gouvernement ou le secteur public, le secteur privé et la société civile, notamment les organisations paysannes.

29. Les gouvernements doivent faire en sorte que les allocations budgétaires obligatoires de 10 pour cent produisent des résultats positifs.

30. Au moment de tracer la voie à suivre afin de mettre en œuvre le PDDAA aux niveaux national, régional et continental, les participants ont émis les recommandations ci-après:

- a. la mise en place d'un forum des Secrétaires permanents afin d'appuyer et d'assurer le processus de mise en œuvre du PDDAA aux niveaux national, régional et continental, de manière efficace et cohérente;

- b. la désignation de coordonnateurs nationaux pour la mise en œuvre du PDDAA, chargés de diriger le processus;
- c. la préparation par le Secrétariat du NEPAD d'un rapport annuel sur l'état d'avancement du PDDAA;
- d. la mise en place d'un mécanisme de suivi de l'état d'avancement du PDDAA par le NEPAD avec l'appui de la FAO, y compris la définition d'indicateurs de performance.

Initiative visant la révision et la mise à jour des stratégies et politiques nationales axées sur le développement agricole et rural et la sécurité alimentaire (ARC/04/INF/6)

31. Conformément aux Objectifs de développement pour le Millénaire (ODM) et après la tenue du Sommet mondial de l'alimentation: *cinq ans après* en juin 2002, la FAO a lancé une Initiative visant à appuyer la révision et la mise à jour des stratégies et des politiques nationales relatives à la sécurité alimentaire et au développement agricole. Cette présentation est destinée à fournir des informations actualisées à la Conférence régionale sur le processus suivi, à exposer certains des principaux résultats obtenus et à examiner la voie à suivre.

32. À ce jour, 47 projets de résumé de stratégie nationale pour la sécurité alimentaire et le développement agricole ont été établis pour l'Afrique; ils définissent le cadre d'ensemble pour les Programmes d'investissement à moyen terme et les projets susceptibles de bénéficier d'un financement. En outre, 29 profils de politiques nationales donnent des informations utiles sur les domaines où il est nécessaire de renforcer la capacité des pays membres pour l'établissement de politiques et de stratégies.

33. Le processus a permis d'identifier les principaux axes d'intervention des stratégies adoptées ainsi que les problèmes fondamentaux auxquels les pays membres de la région sont confrontés lorsqu'ils essaient de développer l'agriculture et d'améliorer la sécurité alimentaire. Ces informations sont compatibles avec le PDDAA du NEPAD et elles orienteront les travaux normatifs de la FAO et d'autres organisations, en leur permettant de mieux répondre aux besoins des pays membres. Les résultats démontrent l'avantage d'un processus régulier de collecte d'informations sur la base duquel la Conférence régionale peut identifier les besoins et priorités.

34. Les participants ont instamment invité les pays membres qui ne l'avaient pas encore fait à assurer le suivi des arrangements pris avec la FAO pour achever le processus.

Intégration des forêts, des pêches et de l'élevage dans le PDDAA (ARC/04/4.2)

35. Le Comité technique s'est félicité de la présentation de ce document en tant que document supplémentaire visant à renforcer les questions relatives aux forêts, aux pêches et à l'élevage dans le PDDAA. Ce document vise essentiellement à: insérer les forêts, les pêches et l'élevage dans le PDDAA et y intégrer des considérations de durabilité environnementale.

36. Le Comité a en outre été informé du fait que pour chacune de ces composantes, il y avait des domaines prioritaires d'intervention bien précis et une évaluation préliminaire des ressources nécessaires.

37. Le Secrétariat a rappelé que ce document était encore à l'état d'ébauche et a demandé aux États Membres et aux partenaires du développement de formuler leurs observations et suggestions pour permettre de le réviser et de le parachever avant de le soumettre à la réunion des chefs d'État et de gouvernement de juillet 2004.

Production et utilisation d'engrais en Afrique (ARC/04/4.3)

38. Les participants ont reconnu l'importance de cet intrant dans l'augmentation de la production et de la productivité des cultures pour une meilleure sécurité alimentaire.

39. Ils ont toutefois noté que de nombreuses contraintes entravaient l'accès des petits agriculteurs à ces intrants. Les principales contraintes citées comprenaient le coût élevé des engrais et la difficulté de se procurer cet intrant, ainsi que d'autres, dans les zones rurales.

40. Les participants ont recommandé que la FAO aide les pays membres à mettre au point des méthodes durables d'amélioration de la fertilité des sols, misant sur une gestion intégrée des ressources naturelles et sur une meilleure intégration entre agriculture et élevage. Il faudrait faire une place particulière à l'amélioration de la production et de la disponibilité d'engrais en Afrique, à des coûts abordables, sur la base de la coopération régionale et sous-régionale et de la participation du secteur privé.

Création de systèmes régionaux de réserve d'aliments, y compris de stocks alimentaires (ARC/04/4.4)

41. Comme indiqué dans le document de la FAO, qui est une contribution à une étude plus vaste réalisée par le PAM et le NEPAD, la création en Afrique de systèmes régionaux de réserve pour la sécurité alimentaire se justifie principalement pour trois raisons. Premièrement, la mauvaise intégration commerciale sur le continent s'est traduite par de fortes variations de prix d'un mois à l'autre et d'une région à l'autre, et il n'est pas facile de remédier à des déficits de production grâce au commerce intrarégional, interrégional et international. Deuxièmement, l'agriculture africaine est principalement pluviale et elle connaît donc de grandes fluctuations de production en raison de fortes variations des précipitations d'une saison ou d'une année sur l'autre, ainsi que des sécheresses récurrentes ou des inondations. En conséquence, il existe une dépendance accrue à l'égard du commerce extérieur pour satisfaire les besoins alimentaires intérieurs. Troisièmement, au cours des dernières années, on a assisté à une forte augmentation des situations d'urgence, notamment en Afrique australe et en Afrique de l'Est, d'où le rôle accru des filets de sécurité.

42. Après discussion, le Comité est convenu que des réserves alimentaires devraient être créées:

- a. dans le cadre d'un système intégré de sécurité alimentaire, étant entendu qu'il faudrait clairement définir le volume des stocks, leur composition entre les différents aliments et leur emplacement;
- b. si des politiques appropriées sont mises en place pour encourager et garantir la participation du secteur privé sur les marchés intérieurs et internationaux des céréales;
- c. sans avoir d'effets de distorsion sur les prix intérieurs;

- d. avec un volume de produits idéalement équivalent à un à trois mois des besoins annuels estimatifs d'importations pour les principales céréales consommées, les stocks étant placés à des endroits stratégiques;
- e. en tant que modules au niveau national pour la constitution de réserves alimentaires régionales/sous-régionales, tout en évitant la constitution matérielle de réserves au niveau régional ou sous-régional en raison des coûts élevés de gestion et de transport que cela comporte. Au niveau régional, l'objectif visé serait la mobilisation de ressources financières et la coordination des secours d'urgence.

43. Les participants ont noté que d'autres observations pouvaient être faites sur ce document et qu'elles seraient prises en considération dans la version finale de cette étude.

Gestion intégrée des ressources en eau et sécurité alimentaire en Afrique (ARC/04/5)

44. Les participants se sont félicités de la présentation de ce point de l'ordre du jour, ainsi que de la priorité accordée par la FAO à la maîtrise de l'eau.

45. Les participants ont pris note des problèmes d'ordre national et régional soulevés dans ce document concernant la situation critique d'insécurité alimentaire en Afrique, alors que 4 pour cent seulement des ressources intérieures renouvelables en eau sont exploitées. Cependant, la concurrence accrue entre les différents secteurs pour l'utilisation des ressources en eau risque d'entraîner des pénuries dans le secteur agricole. En effet, chaque sous-secteur mène sa propre stratégie, sans se préoccuper des besoins des autres. Cette gestion fragmentaire et sous-sectorielle de l'eau n'est plus acceptable vu la demande diverse et rapidement croissante et la diminution des ressources en eau.

46. Le document examine les principes de la gestion intégrée des ressources en eau (GIRE) et montre que les objectifs de la sécurité alimentaire ne pourront être atteints, si toutes les autres conditions sont remplies, que dans le cadre de la GIRE. Il indique qu'en dépit de l'augmentation importante de la production alimentaire mondiale depuis une quarantaine d'années, environ 842 millions de personnes dans le monde souffrent encore de la faim, dont 23 pour cent en Afrique subsaharienne.

47. Les participants ont noté également que plus des trois quarts de la croissance mondiale de la production alimentaire ces dernières décennies sont dus à une augmentation des rendements et à une expansion des superficies irriguées. En 2000, l'Afrique disposait de 12,7 millions d'hectares de terres irriguées, soit environ 7 pour cent de ses terres arables et un quart de son potentiel d'irrigation. L'utilisation de l'eau dans l'agriculture représente déjà 85 pour cent de tous les prélèvements en eau sur le continent, mais 60 pour cent environ de l'eau prélevée est perdue de différentes manières. Il est donc possible d'améliorer l'efficacité de l'utilisation de l'eau et la productivité de l'eau.

48. Les participants ont reconnu que la gestion intégrée des ressources en eau (GIRE) est désormais considérée comme le cadre le plus approprié pour une « bonne gouvernance de l'eau ». En effet, la politique de l'eau de nombreux partenaires du développement et institutions de financement du développement, met l'accent sur la nécessité d'adopter un cadre de politique globale de l'eau.

49. Les contraintes que l'Afrique devra surmonter sont les suivantes: mobilisation insuffisante de l'eau à usage agricole pour assurer la sécurité alimentaire et lutter contre la pauvreté, insuffisance des activités de recherche-développement pour la mobilisation et la gestion des ressources en eau, insuffisance d'expertise locale, insuffisance des investissements publics et manque de mobilisation de l'investissement privé qui pourrait contribuer dans une large mesure à relancer le secteur.

50. Les participants ont souligné les risques que comporte l'agriculture pluviale dans les zones semi-arides et les zones sujettes aux sécheresses et ont affirmé que les pays doivent recourir à l'irrigation pour assurer leur sécurité alimentaire. Ils ont recommandé d'adopter des mesures de lutte contre la sécheresse dans les régions sujettes à des aléas climatiques fréquents qui provoquent des famines et obligent à recourir à l'aide alimentaire.

- a. Les participants ont pris connaissance avec satisfaction du résumé de la Déclaration de Syrte sur les enjeux de la mise en œuvre du développement durable et intégré de l'agriculture et de l'eau en Afrique, qui a été présenté par le représentant de l'Union africaine. Cette Déclaration en 25 points met notamment l'accent sur l'engagement des chefs d'État et de gouvernement de l'Union africaine à encourager les accords bilatéraux concernant les ressources en eau communes et à enjoindre les communautés économiques régionales à élaborer des protocoles régionaux appropriés servant à orienter la gestion intégrée des ressources en eau. Des exemplaires de cette Déclaration ont été distribués aux participants.
- b. Le Comité a souligné tout particulièrement l'importance de la participation du secteur privé à la mise en valeur des ressources en eau pour la production agricole et pour d'autres usages. Il a appelé en outre à associer de façon stratégique les investissements publics et privés dans la maîtrise de l'eau pour la sécurité alimentaire. Il a mis en relief le rôle du NEPAD en matière d'orientation des investissements publics nationaux et de l'aide publique au développement vers la réalisation de la GIRE dans le cadre des objectifs du SMA.
- c. Les participants ont pris acte des bons résultats de la coopération Sud-Sud dans le cadre du Programme spécial pour la sécurité alimentaire (PSSA) et ont remercié la FAO de son assistance. Ils ont reconnu en outre le potentiel de coopération Sud-Sud sur le continent et ont invité la FAO à mobiliser ce potentiel.
- d. Le Comité a reconnu le rôle important de l'irrigation dans la production alimentaire et la lutte contre la pauvreté et il a recommandé qu'il fasse partie intégrante de toute stratégie d'accroissement durable de la production agricole. Il a reconnu en outre les avantages de la petite irrigation et il a demandé à la FAO d'aider les pays Membres à renforcer leurs programmes de gestion de l'eau dans le cadre du PSSA. Toutefois, les participants ont souligné qu'il importe d'intégrer des mesures de protection de la santé et de l'environnement dans les programmes de développement de l'irrigation et d'améliorer l'efficacité d'utilisation et la productivité de l'eau en adoptant des techniques d'économie d'eau et une meilleure gestion de l'eau sur les exploitations.
- e. Le Comité a recommandé l'adoption de la GIRE comme cadre stratégique de toutes les activités de développement socioéconomique, sur la base des succès enregistrés sur le continent. Il a en outre appelé les États Membres à élaborer des cadres de coopération régionale pour la gestion durable des ressources en eau partagées.

Suite donnée au Sommet mondial de l'alimentation et au Sommet mondial de l'alimentation: cinq ans après – dimensions régionales (ARC/04/3)

51. Les participants se sont félicités des initiatives prises par la FAO pour mettre en œuvre le Plan d'action du Sommet mondial de l'alimentation et du Sommet mondial de l'alimentation: *cinq ans après*. Ils ont toutefois noté que les progrès accomplis dans la réalisation de l'objectif du SMA, à savoir réduire de moitié le nombre de personnes sous-alimentées, ont été jusqu'à présent décevants. En Afrique subsaharienne, le nombre de personnes sous-alimentées a en fait augmenté, passant de 168 millions en 1990-1992 à 202 millions en 1999-2001.

52. Cette augmentation du nombre de personnes sous-alimentées était plus marquée dans certaines sous-régions que dans d'autres. En Afrique centrale, le nombre de personnes sous-alimentées a triplé, sous l'effet de conflits intérieurs et a également augmenté en Afrique de l'Est et en Afrique australe en raison de la sécheresse et des troubles intérieurs.

53. Les participants se sont inquiétés de cette situation, en faisant remarquer que, si les choses suivaient leur cours normal, le nombre de personnes sous-alimentées pourrait même augmenter d'ici 2015.

54. Les participants ont fait les recommandations ci-après:

- a. les gouvernements devraient intensifier leurs efforts afin de concrétiser les engagements pris lors du SMA et du SMA:caa;
- b. les gouvernements devraient coordonner leurs politiques et programmes et adopter une approche interdisciplinaire holistique afin d'aborder le problème de l'insécurité alimentaire dans toutes ses dimensions;
- c. les gouvernements devraient accorder une priorité élevée à l'alimentation et à l'agriculture, dans un cadre de développement à assises larges, et les approches, stratégies et programmes de développement devraient être pris en main par les pays;
- d. les organisations économiques régionales devraient envisager de créer des mécanismes internes de financement pour aider à mettre en œuvre leurs programmes régionaux respectifs pour la sécurité alimentaire;
- e. la FAO devrait faire en sorte qu'outre le manioc et le riz, d'autres aliments de base, comme le maïs, occupent une place de choix dans le PDDAA, du fait de leur importance dans le régime alimentaire de nombreux pays membres; des recherches devraient être effectuées afin de diversifier à long terme le régime alimentaire dans les pays où le maïs est l'aliment de base;
- f. la FAO devrait continuer à fournir une assistance technique aux pays membres en vue de la constitution de réserves céréalières, du fait de leur importance aux niveaux national, sous-régional et régional.

Contribution de la recherche et de la vulgarisation agricoles à la sécurité alimentaire et à la réduction de la pauvreté (ARC/04/INF/5)

55. Le document soulignait les difficultés, les possibilités et les défis découlant des mécanismes de transfert de technologies. La réunion a noté l'absence de financement de la recherche, notamment à long terme, la faiblesse des liens entre la recherche et la vulgarisation agricoles et l'attention insuffisante portée aux besoins des agriculteurs. Parmi les atouts, on pouvait compter sur la forte capacité disponible pour la recherche agronomique, la stratégie PDDAA du NEPAD et l'existence de réseaux de recherche sous-régionaux et de partenaires pour le développement. La configuration exacte des technologies endogènes et modernes posait un défi particulier. Le document soulignait également la nécessité d'impliquer le secteur privé et reconnaissait l'effet négatif du VIH/SIDA sur le développement des technologies agricoles et sur leur transfert aux agriculteurs.

56. Les participants ont reconnu que le Programme de soutien au système de recherche et de vulgarisation agricoles, qui vise à appuyer la réalisation des objectifs fixés par le PDDAA du NEPAD, devait être appliqué de toute urgence, avec l'assistance de la FAO, du Secrétariat du NEPAD, du FARA et d'autres parties prenantes.

57. La réunion a pris acte de la proposition de recherche sur la sécurité alimentaire avec la participation de toutes les parties prenantes et institutions de financement. La proposition incluait également la coordination des activités au niveau sous-régional par les Communautés économiques régionales existantes et à l'échelle du continent par le Secrétariat du NEPAD.

58. On a noté également que la recherche jouait un rôle critique dans le processus de transformation de l'agriculture de subsistance en agriculture commerciale. À cet égard, la réunion:

- a. a souligné la nécessité de couvrir tous les sous-secteurs dans un programme africain de recherche;
- b. a souligné en particulier la nécessité d'utiliser efficacement les technologies et les possibilités offertes par "la coopération technique intra-africaine";
- c. a instamment prié la FAO de poursuivre son action visant à renforcer la capacité des SNRA dans les domaines de la recherche et des transferts de connaissances et de technologies et à resserrer les liens entre la recherche, la vulgarisation et les agriculteurs afin d'inverser la tendance au déclin de la productivité;
- d. a reconnu la nécessité urgente d'un programme de recherche agricole fondé sur la demande qui résolve les problèmes des populations cibles;
- e. a approuvé l'idée que des mécanismes de transfert efficaces étaient indispensables pour atteindre les objectifs agricoles du PDDAA;
- f. a fait sienne la recommandation de tenir des conférences sous-régionales sur la recherche et la vulgarisation agricoles. L'organisation concrète de ces conférences serait prise en charge par le FARA, le NEPAD, la FAO et d'autres parties prenantes;

- g. a recommandé de prêter une attention accrue au financement des systèmes de recherche et de vulgarisation agricoles (ARES) conformément aux engagements financiers pris par les gouvernements et les organismes régionaux et internationaux de financement;
- h. a instamment prié le NEPAD, le FARA et la FAO de faire rapport sur l'évolution de la situation lors de la prochaine Conférence régionale de la FAO pour l'Afrique.

Crise de la viande de brousse en Afrique: comment concilier sécurité alimentaire et préservation de la biodiversité (ARC/04/INF/7)

59. Le Comité a noté que la viande de brousse continue à jouer un rôle important puisqu'elle fournit des protéines, des médicaments et améliore les revenus des ruraux pauvres. Cependant, la croissance démographique et la chasse commerciale ont abouti à une très forte baisse des effectifs de nombreuses espèces importantes, tandis que d'autres sont menacées d'extinction.

60. Les délégués ont estimé que dans de nombreuses zones d'Afrique, la viande de brousse est indispensable à la survie des populations locales, telles que les populations autochtones des forêts du bassin du Congo. Il a également été noté que la viande de brousse n'est pas seulement un aliment, mais qu'elle est aussi un élément important des usages sociaux et coutumes. Il a donc été recommandé que les gouvernements, la FAO et les partenaires internationaux accordent une attention particulière à l'identification de solutions de rechange appropriées et aident à les mettre en oeuvre en étroite collaboration avec les communautés locales.

61. Des préoccupations ont été exprimées au sujet des effets de la viande de brousse sur la santé des populations. Sur cette question, le Comité a recommandé que la FAO, en collaboration avec les organisations régionales et internationales compétentes, entreprenne des études sur les risques sanitaires et les éventuelles maladies transmises par la consommation de viande de brousse.

62. Les participants ont également noté que nombre de pays africains avaient adopté des mesures dont il convenait de se féliciter, visant à donner aux communautés locales les moyens de gérer les réserves de faune sauvage et de gibier. Il a été estimé que ces initiatives aideront à mieux équilibrer les questions de sécurité alimentaire et de conservation de la biodiversité.

63. Les participants ont demandé à la FAO de travailler en collaboration avec les États Membres et les partenaires du développement pour continuer à mettre en commun des données d'expérience sur cette question.

Le VIH/SIDA et la crise alimentaire en Afrique subsaharienne (ARC/04/INF/8)

64. La présentation était axée sur la réaction de la FAO face à l'évolution du développement agricole due à l'épidémie de VIH/SIDA. Le VIH/SIDA est enfin considéré comme une catastrophe humanitaire, les taux d'incidence ayant atteint des niveaux sans précédent de plus de 30 pour cent des adultes dans plusieurs pays d'Afrique australe. L'épidémie, qui s'inscrit dans la durée, se déroule en trois phases: incidence du VIH, décès dus au SIDA et répercussions à plus grande échelle. À l'heure actuelle, l'Afrique se trouve dans la phase des «répercussions». Si rien n'est fait pour remédier à la situation, les

conséquences socioéconomiques pourraient atteindre des proportions catastrophiques, notamment sous forme de pénuries alimentaires à grande échelle et d'un affaiblissement des capacités minant l'efficacité de la gouvernance.

65. Les participants à la réunion ont pris note de la réaction de la FAO à l'échelle macroéconomique, mesoéconomique, institutionnelle et communautaire et à l'échelle des ménages et des particuliers. Ils ont identifié les éléments pour lesquels il convient de prendre des mesures et d'effectuer un suivi. Deux domaines essentiels doivent être mis en exergue dans la stratégie que la FAO mettra en place: tout d'abord, prévenir l'apparition d'autres urgences doubles liées au VIH/SIDA et aux pénuries alimentaires en Afrique et ailleurs; ensuite, aider les États Membres à mettre en œuvre des réactions efficaces d'atténuation de l'impact et de relèvement fondées sur les ressources, dans les domaines agricole et rural.

66. Des débats qui ont suivi la présentation, il est ressorti qu'un nombre croissant de pays avait mis au point des plans d'action nationaux relatifs au VIH/SIDA et était en mesure de faire profiter d'autres pays de leur expérience. Certains pays ont officiellement classé l'épidémie dans la catégorie des catastrophes nationales. D'autres sont prêts à déclarer un état d'urgence humanitaire, mais certains s'y opposent.

67. Les participants ont reconnu que la sécurité alimentaire et le développement agricole et rural étaient des éléments incontournables de la lutte contre l'épidémie et ont félicité la FAO pour les efforts déployés en vue de minimiser ses répercussions. En particulier, le Comité a adopté les recommandations suivantes:

- a. Il convient que les gouvernements prennent des mesures d'urgence visant à réviser et à consolider les politiques et les programmes concernant l'agriculture, afin d'intégrer des considérations relatives au VIH/SIDA dans les stratégies sectorielles de développement agricole;
- b. Il convient que les partenaires oeuvrant dans le domaine du développement, en particulier l'ONUSIDA, l'OMS, la FAO et la Banque mondiale, en étroite collaboration avec le NEPAD, augmentent les budgets alloués au renforcement des capacités institutionnelles axées sur la lutte contre l'épidémie, en intensifiant la collaboration avec les gouvernements, les ONG et la société civile;
- c. Il convient que l'ensemble des parties concernées prennent les dispositions nécessaires pour définir une réaction concertée permettant de couvrir la totalité du spectre urgence-développement, sans pour autant négliger l'aspect humanitaire.

Année internationale du riz (ARC/04/INF/9)

68. Les participants à la réunion ont pris note de la présentation faite par la FAO, avec une contribution de l'ADRAO, qui soulignait l'importance des systèmes rizicoles pour le développement agricole en Afrique.

69. Le document met l'accent sur les contraintes entravant la production, ainsi que sur la mise à profit des différentes options permettant d'augmenter la production de riz. Des stratégies et des politiques ont été proposées en vue d'améliorer la production de riz dans les écologies les plus propices à sa culture, en tenant compte des besoins des femmes, trop souvent négligées dans le domaine de l'agriculture, malgré le rôle considérable qui est le leur.

70. Les participants ont noté également la contribution importante que le riz NERICA pourrait apporter à la sécurité alimentaire et ont instamment invité les États Membres à promouvoir la diffusion de cette nouvelle variété de riz.

71. Le Comité a encouragé les pays membres à célébrer l'Année internationale du riz.

Cadre stratégique de la FAO visant à combler le fossé numérique en milieu rural (ARC/04/INF/10)

72. L'objectif du Programme est d'aider les pays à faible revenu et à déficit vivrier (PFRDV) à combler le fossé numérique à l'appui d'une amélioration de la sécurité alimentaire et d'une réduction de la pauvreté grâce à l'utilisation efficace des connaissances et de l'information.

73. La raison d'être du Programme est que le fossé numérique en milieu rural ne concerne pas seulement les infrastructures technologiques et la connectivité, mais est plutôt un problème à composantes multiples d'inefficacité de l'échange de connaissances et de la gestion du contenu des informations, ainsi que de pénuries de ressources humaines, de capacités institutionnelles et de prise en compte des questions sexospécifiques, et ces questions doivent être traitées de façon coordonnée par les diverses parties prenantes nationales et par les partenaires internationaux.

74. Le Comité a pris acte des informations qui figurent dans le document, ainsi que de la présentation faite par l'Afrique du Sud sur son expérience de la gestion des politiques destinées à combler le fossé numérique en milieu rural.

III. AUTRES QUESTIONS

75. La réunion a noté que les pays africains lusophones utilisaient une autre langue pour communiquer pendant les conférences. Cette situation posait de graves problèmes de communication, notamment pour l'échange d'informations au cours des réunions techniques.

76. La réunion a recommandé à la FAO d'envisager l'utilisation du portugais lors de la trente-troisième session de la Conférence de la FAO en 2005.

77. La Conférence régionale a examiné la proposition d'organiser une conférence régionale sur la sécurité sanitaire des aliments pour l'Afrique. Elle a noté que les Représentants permanents des pays africains auprès de la FAO avaient commencé à débattre de cette question avec les Secrétariats de la FAO et de l'OMS. La Conférence a approuvé le principe d'une Conférence régionale sur la sécurité sanitaire des aliments pour l'Afrique et a décidé que les Représentants permanents à Rome devraient poursuivre leurs négociations avec le Secrétariat de la FAO/OMS pour convenir d'une date et d'un lieu pour cette Conférence.

IV. CONCLUSION

Adoption du rapport du Comité technique

78. Le Comité a examiné son rapport et l'a adopté avec quelques modifications.

Clôture de la réunion du Comité technique

79. Dans son intervention de conclusion, M. Joseph Tchicaya, Sous Directeur général et Représentant régional de la FAO pour l'Afrique, a remercié le gouvernement sud-africain et en particulier Le Ministère de l'agriculture et des questions foncières pour les excellentes installations mises à la disposition de la réunion du Comité technique, qui ont grandement contribué aux bons résultats obtenus. Il a notamment félicité la Présidente pour son appui professionnel et personnel et pour les orientations fournies. Il a confirmé que le rapport final du Comité serait soumis à la vingt-troisième session de la Conférence régionale, pour suite à donner. Il a enfin remercié les délégués pour leurs contributions et données d'expérience, qui ont enrichi les débats et abouti à des recommandations concrètes.

80. La Présidente, Mme Bongiwe Njobe, Directrice générale du Département national de l'agriculture, a remercié, dans ses remarques de clôture, le Directeur général de la FAO pour avoir donné à l'Afrique du Sud la possibilité d'accueillir la vingt-troisième Conférence régionale pour l'Afrique et elle a aussi remercié les délégués de leur présence et de leur participation active. Elle a enfin remercié le Secrétariat de la FAO pour les documents de bonne qualité et pour la préparation du rapport. Elle a déclaré attendre avec intérêt l'application effective des recommandations du Comité, qui devrait aider utilement à résoudre le problème de la faim et de la pauvreté en Afrique. Elle a remercié le personnel de soutien et a souhaité un bon voyage de retour aux participants.

81. Au nom des Représentants permanents des pays africains, le délégué du Cap-Vert a remercié le Gouvernement de la République sud-africaine pour l'hospitalité exceptionnelle accordée à tous les invités et pour les excellentes dispositions prises en vue de garantir la réussite de la Conférence.